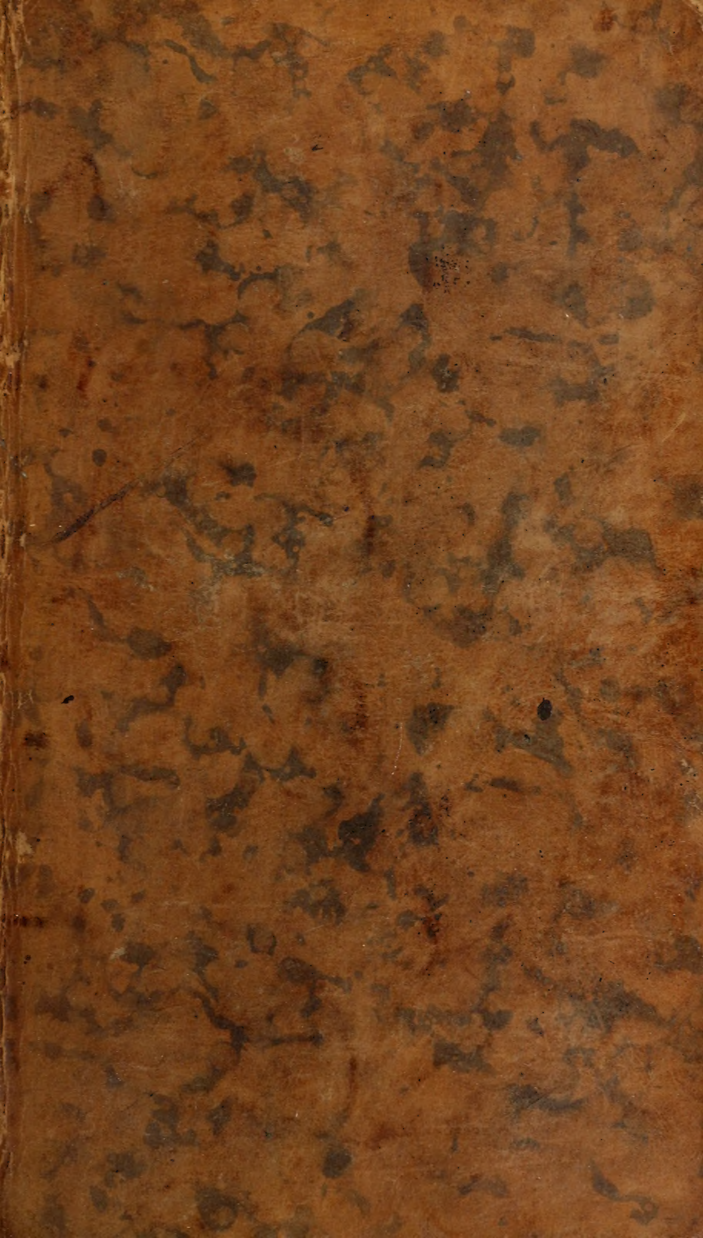



Ex Libris
Marchionis
Salsae




UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO

# DÉFENSE
## DE PLUSIEURS OUVRAGES
### SUR
# L'AGRICULTURE;
### OU
## *RÉPONSE AU LIVRE*

*intitulé : MANUEL D'AGRICULTURE, dans lequel M.* DE LA SALLE *a attaqué MM.* DUHAMEL, TILLET, & PATTULLO.

Par M. DE LA MARRE.



*A PARIS,*

Chez H. L. GUÉRIN, & L. F. DELATOUR, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin.

M. DCC. LXV.

*Avec Approbation & Privilége du Roi.*


LIBRARY
APR 26 1967
UNIVERSITY OF TORONTO



# TABLE

## DES TITRES

Contenus dans cet Ouvrage.

---

## *CORRECTIONS ET ADDITIONS.*

PAGE 9. *ligne* 7. ſatisfaire à une quantité, *liſez* ſatisfaire une quantité.

P. 18. *l.* 6. conſidérabe, *liſez* conſidérable.

P. 51. *l.* 7. Vandusfel, *liſez* Vanduffel.

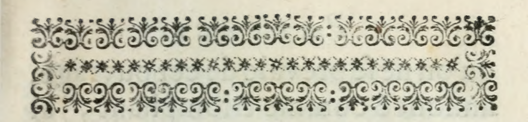
P. 92. *l.* 11 Ainſi, *liſez* Auſſi dans la Préface.

*Ibid. ligne pénultieme*, on la dirige, *liſez* on le dirige.

P. 122. Quoiqu'il ſoit peu d'uſage de labourer les champs avec la bêche, qui eſt plus ordinairement un inſtrument de jardinage, nous avons conſervé ici ce terme, pour répondre à l'aſſertion de M. de la Salle, que l'on a vû, *p.* 121, ne parler que de quelques arpens cultivés avec la *Bêche*.

P 169. *l.* 22, liv. 2. *liſez* lieu 2.

P. 202, *l. derniere*, d'endroit, *liſez* d'endroits.



# PREFACE.

IL EST RARE que les écrits ramenent des perſonnes fortement prévenues. Mais ils ſervent à répandre la lumiere, & à faire connoître la vérité. M. de la Salle vient de publier un *Manuel d'Agriculture pour le Laboureur ; pour le Propriétaire ; & pour le Gouvernement : contenant les vrais & ſeuls moyens de faire proſpérer l'Agriculture, tant en France que dans tous les autres Etats où l'on cultive; avec la Réfutation de la nouvelle Méthode de M. Thull* (*) : Paris, Lottin l'ainé, 1764, in-8°. De crainte

(*) M. de la Salle écrit toujours *Thull*. On prie le Lecteur de ſupprimer l'*h*. Ce Gentilhomme Anglois ne met pas ſon nom autrement : M. Duhamel s'y eſt conformé : & M. de la Salle peut être le ſeul qui ait défiguré ce nom propre.

qu'on ne se prévale de cet ouvrage, annoncé comme triomphant ; j'ai cru qu'il importoit au progrès de l'Agriculture, de rendre publiques les réflexions qu'il m'a donné lieu de faire.

L'Auteur avoit publié, à Paris, environ huit ans auparavant, un fort bon ouvrage, sous le titre de *Prairies artificielles, ou Lettre ..... sur les moyens de fertiliser les terreins secs & stériles*, &c. La réputation dont M. de la Salle a joui depuis l'impression de ce petit ouvrage, & le spécieux de plusieurs des raisons qu'il met en avant dans son *Manuel d'Agriculture*, pourroient séduire des esprits à qui il ne manqueroit pour mieux juger, que de connoître les raisons contraires. Il devient donc intéressant de les leur exposer. Quand je ne réussirois pas à éclairer quelques personnes déterminées à se méprendre, au moins

puis-je eſpérer de fixer celles qui ſeroient dans le doute, & de détromper celles que la ſeule ignorance des faits auroit abuſées. Il eſt juſte de mettre à portée de juger avec connoiſſance de cauſe, quiconque voudra ſe décider ſans partialité.

Ce n'eſt pas ici une ſimple diſpute littéraire, indifférente pour une partie conſidérable des perſonnes qui s'occupent de la lecture. Le fonds de cette affaire intéreſſe l'Agriculture en général. M. de la Salle prétend être le ſeul qui connoiſſe le vrai ſyſtême d'une bonne Agriculture : & il réprouve abſolument toute autre méthode que la ſienne. Avons-nous donc été dans l'erreur juſqu'au moment où ſon *Manuel* a paru ? Aucun des Modernes n'a-t-il entrevû ou indiqué une bonne route à cet égard ? Ont-ils même ignoré celle de M. de la Salle ? Voi-

là l'objet que je me propoſe de diſcuter ; en examinant le Livre de M. de la Salle, & ceux qu'il combat.

M. Duhamel a fait imprimer en 1762 les *Elémens d'Agriculture*, comme un précis & une ſorte de ſupplément des ſix volumes de ſon *Traité de la Culture des Terres*. L'un & l'autre ouvrages ſont attaqués aujourd'hui par M. de la Salle. Un autre livre d'Agriculture, contre lequel il ſe déclare hautement, eſt l'*Eſſai* de M. Pattullo *ſur l'Amélioration des Terres*. Le but de M. de la Salle eſt d'établir qu'en obſervant ce qui ſe pratique en différents cantons, on y découvre les traces de la plus parfaite Agriculture ; qu'ainſi pour renouveller cet Art, il ſuffit de rappeller aux pratiques locales les Cultivateurs accoutumés à ſuivre une routine vicieuſe. De cette conſéquence il n'y a qu'un pas à faire pour proſcrire

tout ce qui ne ſe trouve point dans nos pratiques locales. Tout ſyſtême moderne doit donc être rejetté ; ſur-tout la méthode de M. Tull, qui eſt connue ſous le nom de *Nouvelle Culture* : puiſque M. de la Salle exige qu'en fait de culture, au lieu d'admettre aucune nouveauté, on remonte aux pratiques qui ſuffirent anciennement pour rendre l'Agriculture très-floriſſante. Auſſi dit-il (p. 72 & 73.) que « ſa méthode & ſon » principe étant appuyés par tou» tes les pratiques locales du mon» de entier où l'on cultive, & y » étant généralement reconnues, » il faut rejetter toutes les nou» velles méthodes, qui, non ſeu» lement admettroient d'autres » principes, mais qui ſupprime» roient quelques - unes des opé» rations qu'il a détaillées, ou fe» roient des changements dans la » façon de les exécuter ». Cet

arrêt ſuppoſe que le Juge qui le prononce a découvert des pratiques d'Agriculture uniformes dans tout l'univers, & généralement ſuivies. Nous ferons voir que cette annonce chimérique eſt déſavouée par l'Auteur même. Il prétend encore que les principes de MM. Tull & Pattullo ſont oppoſés aux bons principes d'Agriculture : ce que nous détruirons par les textes mêmes de ces deux Auteurs, & ceux de M. Duhamel ; ainſi que par les propres aveux de leur antagoniſte.

Mécontent que les nouvelles méthodes qu'il attaque, ſuppriment la Pâture des Jachères ; on vient de l'entendre cenſurer leur entrepriſe ; & il s'étend beaucoup là-deſſus, en pluſieurs endroits de ſon Ouvrage : mais lui-même, dans beaucoup d'autres, convient qu'il y a des circonſtances heureuſes où cette ſuppreſſion eſt

d'usage, & il enseigne divers moyens pour y parvenir.

Tel est l'esprit du système qu'il s'efforce d'élever en renversant tous ceux des autres Modernes. Et voici comment il se fraye la route du triomphe. Il a habilement senti qu'ayant à indisposer en général contre les nouvelles lumieres offertes sur l'Agriculture; & soutenant que lui seul a connu & touché le but; il devoit se concilier la bienveillance des laboureurs. C'est pourquoi il décide, sans laisser de lieu à l'appel, que tout livre qui n'est pas fait directement pour eux, ne produira jamais un bon effet : mais il ne laisse pas de prouver fort au long, dans le même volume, que l'Agriculture ne peut être réparée qu'autant que l'on éclairera les propriétaires pour leur rendre sensible l'intérêt qu'ils ont de concourir avec les fermiers dans les dif-

poſitions & les travaux. Comme ce n'eſt pas le malin plaiſir de cenſurer, qui nous fait écrire, nous ne nous bornons pas à oppoſer M. de la Salle à lui-même : nous diſcutons encore le fonds de cette queſtion ; ſçavoir, ſi les Traités d'Agriculture doivent être faits pour le commun des cultivateurs, plutôt que pour les propriétaires. Tel eſt l'objet du §. 1, où nous avons ſoin de montrer qu'il y auroit de l'injuſtice à regarder généralement les fermiers & les laboureurs comme des eſpeces d'*Automates*. Ainſi que tout autre nom collectif de gens qui s'occupent de quelque art ou ſcience, le nom de *Laboureur* comprend un petit nombre d'hommes qui réfléchiſſent ſur leur art, & qui ſeuls méritent d'être qualifiés de *Cultivateurs :* ils ſe diſtinguent de la *multitude*; & l'on rencontre dans celle-ci divers degrés de génie &

d'intelligence qui tendent plus ou moins à s'élever : le reſte eſt rampant, livré à la routine, & incapable de penſer. On doit auſſi convenir que preſque tous ceux qui ſont doués de jugement ont à ſatisfaire à une quantité de preſſants beſoins, qui ne leur laiſſent pas le loiſir de faire des tentatives dont ils preſſentent les ſuccès, mais à l'incertitude deſquels ils ne peuvent prudemment expoſer la modicité de leur fortune. Il convient donc de n'écrire ſur les moyens de perfectionner l'Agriculture, que pour des perſonnes intelligentes & aiſées, qui ayant franchi les premiers pas, donneront plus d'aſſurance aux Laboureurs à qui il ne manquoit que cet encouragement : & l'exemple de ceux-ci entraînera les autres. C'eſt ce que nous avons l'avantage de prouver par des faits qui dépoſent énergiquement en faveur de

la Méthode de M. Tull, puiſque nombre de Laboureurs & de Payſants l'ont adoptée d'eux-mêmes, après avoir bien vû qu'elle procuroit de meilleures récoltes.

M. de la Salle ayant déclaré qu'il vouloit anéantir par ſon livre tous les écrits publiés depuis quelques années relativement à l'Agriculture; nous faiſons voir dans le §. 2, que les Auteurs qu'il a attaqués nommément ont traité avec ſoin, & dans un grand détail, les mêmes choſes qu'il regarde comme importantes pour l'Agriculture, & dont il avance que ces Auteurs *n'ont fait aucune mention* : tandis qu'ailleurs il modifie ce jugement, en diſant que toutes les fois qu'ils ont voulu en parler *ils n'ont fait que balbutier*. Pluſieurs endroits du livre de M. de la Salle rendent ſenſible le but qu'il ſe propoſe, en s'étayant de moyens ſi peu réguliers.

Content d'avoir réussi à améliorer ses champs par des pâturages, il prétend être unique dans son genre. Son livre sur les Prairies artificielles lui a justement acquis une réputation à laquelle n'ont pas peu contribué les mêmes personnes qu'il attaque aujourd'hui : & comme si leur nom portoit ombrage au sien, il veut, à quelque prix que ce soit, les effacer pour demeurer seul & *pour toujours* en possession de diriger l'Agriculture. Aussi a-t-il distribué dans son livre trois sortes d'instructions : *pour le Laboureur*; *pour le Propriétaire*; *pour le Gouvernement*.

Nous n'hésitons pas à accorder à M. de la Salle, qu'en étudiant les pratiques locales, & comparant leurs divers usages, on peut en tirer une excellente notice de ce qu'il convient de faire pour mettre nos campagnes en pleine

valeur. C'eſt ce qui a été reconnu expreſſément par MM. Duhamel, Tillet, & Pattullo ; quoique M. de la Salle aſſure qu'ils n'en ont pas fait la moindre mention : *voyez* notre 2^e^ §.

Les Prairies artificielles ſont du nombre de ces pratiques locales, uſitées depuis long-temps dans pluſieurs de nos Provinces ; de même qu'en Hollande, en Flandre, en Angleterre, &c. Tantôt M. de la Salle a dit, contre toute évidence, que M. Duhamel n'en avoit pas fait mention : tantôt il a reproché à cet Académicien de n'en avoir traité qu'en ignorant, ou en foible écolier. C'eſt pourquoi, dans le 3^e^. §, j'ai mis en parallele le peu que M. de la Salle a dit ſur les Prairies artificielles, avec la manière détaillée dont M. Duhamel en a traité. En rapprochant la plus grande partie de ce qui concerne ces Prairies dans

chacun des volumes du *Traité de la Culture des Terres*, & dans les *Elémens d'Agriculture*, j'ai trouvé de quoi faire ſans art un tableau magnifique par lui-même; dont le vaſte champ offre à l'œconomie rurale une abondance extrêmement variée, & l'Art de cultiver chacune de ces nombreuſes plantes, que le génie de l'Agriculture deſtine à devenir des Prairies artificielles. Le ſyſtême de M. de la Salle eſt preſque borné à la culture du Sainfoin: nous rendons juſtice à l'induſtrie qu'il a eue d'en faire un fonds de ſubſiſtance pour le bétail; qui, fourniſſant enſuite des engrais, a fait changer de face aux domaines de ce Cultivateur. Mais ſon procédé n'eſt pas tellement au-deſſus de la portée des autres hommes, qu'il faille croire, ſur la parole de M. de la Salle, que ce ſont des opérations uniques, ſans exemple, qui doi-

vent servir de leçon aux Agriculteurs dans tout l'Univers, &c. Ce qui est bien, n'est pas toujours le mieux possible : la supériorité avec laquelle l'article des Prairies artificielles a été traité par M. Duhamel, prouve que l'on a déjà avancé beaucoup plus loin que M. de la Salle.

La Méthode de M. Tull propose de substituer ces Prairies aux Jachères ; c'est-à-dire, d'établir un produit considérable, & qui contribue à améliorer la terre, au lieu de laisser absolument inutile une portion de nos champs toutes les années, sous prétexte de labourer & amender beaucoup cette portion. M. de la Salle, au contraire, regarde les Jachères comme un ordre de la Nature, un droit auquel il n'est pas permis de donner atteinte ; & dont la suppression n'iroit à rien moins qu'à la destruction des bêtes à laine. Cependant, en d'autres endroits

du même livre, il oublie qu'il s'eſt engagé à contredire M. Tull : & je ne ſçai quel motif le porte à convenir que l'on ne prévarique pas à l'ordre naturel en n'obſervant point des Jachères, quand on a une terre excellente ; il va même juſqu'à détailler pluſieurs moyens, à l'aide deſquels on peut y parvenir. Ces objets intéreſſants ſont détaillés dans le 4e §. Nous y faiſons voir, ainſi que dans le 3e, que le bénéfice des Prairies artificielles eſt d'un bien plus grand ſecours que les Jachères, pour nourrir le bétail; que les Jachères ne ſont nullement néceſſaires pour ces animaux ; qu'en ſe privant de l'avantage qui réſulte des excréments qu'ils dépoſent ſur la terre, on y ſupplée par des engrais d'une autre nature : outre qu'il en faut beaucoup moins quand la terre a été bien ameublie par les labours. Nous prouvons auſſi

dans le 3$^{e}$. §, que les chevaux & tout le bétail diſtinguent ſenſiblement & préferent au fourrage commun, celui des Prairies artificielles ; & qu'ils ſont très-avides de celui qui a été cultivé par rangées : cette diſpoſition des plantes entretenant dans les tiges & rameaux une abondance de ſucs délicats, qui ne permettent que difficilement à ces parties de s'endurcir.

Après avoir examiné l'utilité des Jachères, & les circonſtances qui peuvent autoriſer à les ſupprimer, je fais voir que leur omiſſion eſt, en divers endroits, un de ces uſages locaux auxquels M. de la Salle nous rappelle : & les principes même de cet Auteur, ſervent à démontrer que les terres cultivées ſuivant la Méthode de M. Tull, ſont exactement dans le cas où ſon antagoniſte dit que l'on eſt diſpenſé des Jachères. Au reſte, en réformant l'uſage que

l'on ſuit d'habitude pour la pratique des Jachères, l'Auteur Anglois ne fait qu'y ſubſtituer une autre méthode. Car il a toujours dit que la terre ne pouvoit fournir de bonnes récoltes de froment, que par des labours multipliés : & ces labours ſeroient impraticables ſi tous les champs étoient entièrement enſemencés. On verra donc dans le 5$^{e}$ §. que M. Tull obſerve des Jachères, plus étendues même que celles dont M. de la Salle voudroit faire une loi invariable : elles n'en different que par leur diſpoſition, qui ne peut être appellée *nouvelle*, que juſqu'à certain point : mais ce qui les diſtingue réellement des Jachères communes, eſt qu'elles ont l'avantage de préparer beaucoup mieux la terre; de la perfectionner ſucceſſivement, d'une année à une autre ; & la bien nettoyer d'herbes. Leur du-

rée eſt égale à celle des Jachères communes. M. de la Salle ayant voulu perſuader que la quantité de terre qui n'eſt point occupée dans le ſyſtême de M. Tull, eſt trop conſidérabe pour qu'il n'en réſulte pas une perte digne d'attention : je fais voir par des preuves inconteſtables, & par de bonnes raiſons, que cette perte n'eſt qu'apparente ; qu'elle occaſionne même un bénéfice réel, dans la récolte de l'année. J'avoue que les Jachères de M. Tull deviennent inutiles au bétail. Mais la pâture que ces animaux trouvent dans les Jachères communes, & dont ils ſont privés ici, mérite-t-elle qu'on y ſacrifie l'avantage de recueillir du froment toutes les années, dans une même terre, qui n'en porteroit que tous les deux ou trois ans ; ou même encore plus de loin en loin, puiſqu'il y a certaines terres

à qui on laiſſe juſqu'à quatre & huit années de repos abſolu ? La Méthode de M. Tull rendant la terre bien nette d'herbes, il feroit ſuperflu d'y conduire le bétail. Reſte à ſçavoir ſi M. de la Salle préféreroit de laiſſer croître quantité d'herbes inutiles dans les terres à bled, plutôt que de détruire ces plantes qui dérobent une partie de la nourriture du froment. Au moins avoue-t-on unanimement que l'on s'applique, pendant l'année de Jachère, à en diminuer le nombre : ce qui prouve que l'on ſent l'avantage qu'il y auroit à les détruire toutes. C'eſt à quoi l'on n'eſt encore parvenu qu'avec la nouvelle Culture. Olivier de Serres avoit pareillement dit, (*Théâtre d'Agriculture*, lieu 2. chap. 2. p. 79 & 80. de l'Edition de Lyon 1675, in-4°.), « que l'a-
» vantage de retourner le chaume
» dans la terre pour y ſervir d'a-

» mendement, ôte deux commo-
» dités; l'une, de la nourriture du
» bétail laineux, qui dépaît long-
» temps ſur les éteules en man-
» geant les herbes ſorties avec les
» bleds; l'autre, de la coupe des
» chaumes que l'on employe à
» couvrir les maiſons, chauffer le
» four, & faire de la litiere au bé-
» tail. Quant à ces deux préten-
» dues raiſons, dit-il, je ne trouve
» pas être ménage, que pour un
» peu d'herbes & de paille qu'on
» peut profiter ſur les éteules, l'on
» ſe doive priver de cette grande
» quantité de bled que la culture
» avancée, promet avec raiſon.
» Car c'eſt une choſe aſſurée que
» la terre étant maniée de longue-
» main, &c. » Je cite volontiers
cet Auteur, parce qu'il eſt un bon
garant; & en ſecond lieu, parce
que M. de la Salle s'appuie ſou-
vent de ſon ſuffrage. « Concluons
» donc qu'il eſt plus avantageux

» de faire en Pâturages artificiels » une petite réserve de ses terres, » pour la subsistance du bétail, » que de les mal cultiver toutes, » au préjudice de la récolte : puis- » que non-seulement un arpent de » bon Pré produit plus d'herbe que » six arpents de Jachères, ou de » chaume ; mais encore qu'un » seul arpent de Luzerne donne » plus de fourrage que six arpents » de bon Pré. Ces faits démon- » trent que le produit d'un bon ar- » pent de Luzerne surpasse celui » de 30 ou 36 arpents de Jachères » ou de chaume (*).

On fait beaucoup valoir que le séjour du bétail sur les Jachères y distribue un engrais qui influe sur les récoltes suivantes. C'est ce qui m'a engagé à traiter, dans le 6e §, la question de la nécessité, ou simplement de l'utilité des engrais. On y voit la

(*) Cult. des Terres T. I. *p. lviij.* & *lix.*

caufe des labours plaidée contre les engrais, par M. de la Salle même : qui, fans paroître foupçonner qu'il fe contredife, reproche à MM. Tull, Duhamel & autres, d'avoir dit qu'en labourant bien & fouvent, on pouvoit fe paffer d'amender. Au refte, cette imputation ne devroit pas regarder M. Duhamel, puifqu'il a conftamment dit que l'on trouveroit une utilité folide dans l'ufage des divers engrais.

Le 7^e^ §, confidere les inftrumens du labour. On y verra que les bonnes charrues ufitées dans chaque province, peuvent fuffire pour exécuter tous les labours de la nouvelle culture. L'objet que l'on s'eft propofé en imaginant des inftruments plus ou moins différents des charrues ordinaires, a été de rendre l'opération du labour plus commode & plus expéditive. Nous entrons à cet égard, dans des détails intéreffants. Et

avec le flambeau de la critique, nous répandons la lumiere sur des endroits où M. de la Salle s'étoit efforcé de jetter un nuage d'obscurité & de confusion.

Nous discutons dans le 8e §, tout ce que cet Ecrivain a dit au désavantage des instruments nommés *Semoirs*. Leur utilité réelle, par rapport à l'œconomie, à la distribution convenable du grain, & à l'abondance de la récolte, devient sensible; au moyen des preuves de raison & de fait, que nous opposons aux allégations vagues de M. de la Salle. L'exposé des différentes manieres de semer, employées dans l'usage ordinaire, relativement à la diversité des terreins, forme un surcroît de preuves. Mais comme M. de la Salle prétend tirer avantage de ce que M. Duhamel a dit, qu'au moins il convenoit de se servir du semoir, lors qu'on seme-

roit en plein, au lieu d'enſemencer par rangées ſuivant la méthode de M. Tull; nous démontrons que ce n'eſt pas *un dernier effort pour ſoutenir la nouvelle culture, & comme un retranchement où ſe cantonne un Auteur qui veut, à quelque prix que ce ſoit, défendre & maintenir ſon ouvrage.* On verra que, même en ſemant en plein avec le ſemoir, on retrouve les principaux avantages de la nouvelle culture; l'abondance des récoltes, produite par l'œconomie ſur la quantité de la ſemence, & par la diſtribution du grain à une profondeur & dans un eſpacement convenables, ſur une terre bien ameublie, bien nettoyée d'herbes, & encore rafraîchie par les ſocs du ſemoir. C'eſt en quoi l'uſage de cet inſtrument jouit d'une grande ſupériorité vis-à-vis de tout ce qui peut être regardé comme bonne agriculture

culture dans la méthode ordinaire. Mais la culture établie par rangées est constamment encore plus avantageuse, quand on se trouve à portée de la bien exécuter. Bien plus, nous ajoûtons que le semoir occasionne à tous égards une moindre dépense que la pratique commune de semer.

Les principes invariables d'une bonne agriculture se réduisant à bien préparer la terre, & à répandre convenablement la semence; il n'y a plus à douter que la méthode de M. Tull soit capable d'atteindre au but. Toute autre, qui conduira réellement au même terme, devra aussi être réputée bonne. C'est pourquoi M. Duhamel, qui n'avoit aucun intérêt particulier à faire valoir la pratique de l'Auteur Anglois, & qui ne s'est proposé que de ranimer le goût pour l'agriculture & d'assigner des principes certains, a

constamment dit dans ses huit volumes que la méthode de M. Tull étoit une bonne route à suivre ; qu'elle n'étoit pas la seule dont il résultât une parfaite agriculture ; mais que toutes les bonnes pratiques à cet égard rentreroient dans ce qu'elle contient d'essentiel. En juge éclairé & impartial , il a aussi averti des défauts & inconvénients qui pourroient diminuer l'avantage de cette pratique: *Consultez* notre 12e §. Voici encore un endroit où il ne s'agit point de cultiver des rangées de froment; où néanmoins M. Duhamel fait l'éloge d'une autre espèce de bonne culture : « Un Métayer du Président de Montesquieu recueillit dans sa Métairie, auprès de Clairac, une moisson abondante ..... pendant que tous ses voisins en firent une très-mauvaise. M. de Montesquieu lui ayant demandé

» comment il avoit pû faire pour
» se procurer cet avantage singu-
» lier : le Métayer répondit qu'il
» avoit labouré sa terre onze fois
» depuis les semailles jusqu'à la
» récolte ; que par cette raison la
» terre avoit profité de toutes les
» pluies, rosées, brouillards, &c,
» au lieu que la terre de ses voi-
» sins n'en profitoit pas, à cause
» d'une espèce de croûte seche &
» dure, qui se forme au-dessus
» quand on ne la travaille pas.
» Cette observation quadre à mer-
» veille, avec les principes sur
» lesquels la nouvelle culture est
» établie (*c*). » Ses principes sont
démontrés vrais, par des proposi-
tions même que M. de la Salle a
fortement soutenues, & qui sont
admises de tout bon Cultiva-
teur.

On a donc lieu de traiter de para-
doxe l'impossibilité d'exécuter en

(*c*) *Cult. des Terr.* Tome 2. pages 370, 371.

grand la culture de M. Tull. Auſſi rapportons-nous dans le 9ᵉ §, nombre de faits qui conſtatent que l'on a enſemencé par rangées & avec ſuccès dans des terres de qualités très-différentes , & ſous divers climats, juſqu'à cent vingt arpents. Sont-ce donc-là des eſſais en petit; des travaux de 3 ou 4 arpents, comme M. de la Salle affirme que la culture en planches y a été toujours reſtrainte, ſans que perſonne ait oſé aller au-delà ?

Cette démonſtration fait la baſe du 10ᵉ §, où je prouve que la méthode de M. Tull n'eſt pas une *Idee de Cabinet.* J'ajoûte ici que l'eſpèce d'adoption qu'en a publiquement faite M. Duhamel ne permet pas de douter que ce ne ſoit un ſyſtème ſolide & de pratique. L'illuſtre Académicien dont je me félicite de prendre la défenſe, a récemment fait une

nouvelle déclaration de ſa façon de penſer à l'égard de tout ce qu'on appelle *Syſtême*. Ecoutons-le s'expliquer dans la Préface de ſon *Traité de l'Exploitation des Bois*, p. *v.* & *vj.* « En nous aidant des » lumieres de la Phyſique, ne pré- » ſumons point trop des nôtres ; » gardons - nous de commencer » par imaginer des ſyſtêmes pour » en faire la baſe de raiſonne- » mens ſpécieux ; évitons de trop » généraliſer des faits particu- » liers ; ſoyons bien perſuadés » que ſi l'édifice que nous entre- » prenons d'élever n'eſt pas fondé » ſur l'expérience & ſur l'obſer- » vation, il ne ſera pas de longue » durée : le réveil diſſipe bientôt » toutes les eſpérances flateuſes » qu'un ſonge agréable avoit fait » naître. Comme il n'eſt point » queſtion ici de faire un Roman, » ni de préſenter des fictions, » mais d'offrir des faits, nous de-

» vons éviter de nous livrer avec
» trop de confiance aux produc-
» tions de l'imagination, qui n'en-
» fante ordinairement que des
» éclairs passagers, qui se dissi-
» pant aussi-tôt, nous laissent er-
» rer à l'aventure au milieu d'é-
» paisses ténèbres. Il n'y a que
» l'expérience & l'observation
» qui puissent fournir au Physi-
» cien une lumiere permanente,
» capable de satisfaire tout hom-
» me judicieux, & à l'aide de la-
» quelle il soit possible de mar-
» cher avec sûreté dans la car-
» riere des connoissances humai-
» nes. Il faut donc faire des épreu-
» ves, en combiner les résultats,
» en comparer les avantages & les
» inconvénients, & asservir toû-
» jours la Théorie aux faits bien
» observés. Quoiqu'une pareille
» route soit bien longue, bien
» coûteuse, & bien pénible par
» l'assiduité qu'exigent les expé-

» riences, j'ai cru devoir la ſui-
» vre, parce qu'elle m'a paru être
» la ſeule qui pût me conduire à
» la découverte de la vérité.....
» Comme je n'ai aucun intérêt à
» établir une choſe plutôt qu'une
» autre; & comme j'ai voué tou-
» tes les dépenſes conſidérables
» que j'ai faites, & conſacré tou-
» tes mes peines à l'avantage du
» Public, j'ai ſoin de prévenir
» mes Lecteurs, quand l'occaſion
» s'en préſente, des ſcrupules qui
» me ſont reſtés dans l'exactitude
» de mes recherches ». Ce que
M. Duhamel a fait par rapport
aux Bois, eſt abſolument ſembla-
ble à la conduite qu'il a tenue pour
l'Agriculture. Il a obſervé la mê-
me marche dans les huit volumes
où il a traité de la méthode de M.
Tull, & de l'Agriculture en gé-
néral. Nous aurons ſouvent occa-
ſion de le faire obſerver dans le
cours de cet ouvrage.

J'ai cru devoir relever encore dans le 10e §, l'affectation marquée avec laquelle M. de la Salle traite M. Duhamel d'ignorant en ce qui concerne la culture des terres. Et comme il s'est fait un triomphe de dire que si cet Académicien eût jugé réellement avantageuse la pratique de M. Tull, il l'auroit établie sur toutes ses terres ou au moins sur une de ses fermes; cette objection spécieuse est levée de maniere à faire sentir que M. Duhamel a exécuté dans ses terres, pendant plusieurs années consécutives la nouvelle culture, autant que ce travail pouvoit se concilier avec ses autres occupations. Comme ce Sçavant, prodigieusement laborieux, a toujours insisté pour que les Propriétaires n'abandonnassent pas à des Valets les opérations de cette méthode, il a dû se borner à l'exploitation que permettoit le peu d'assiduité qu'il

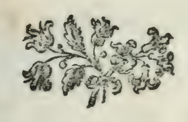
pouvoit donner à la campagne. Mais ses succès toujours soutenus, quoi qu'en dise M. de la Salle, prouvent qu'il ne se dispensoit pas d'exécuter par lui-même ce à quoi il invitoit les Amateurs d'Agriculture.

Dans le § 11e, je discute les difficultés, soit réelles, soit apparentes, qui se rencontrent dans la pratique de la culture en planches. On y voit que la nécessité de tourner sur soi-même ou sur ses voisins, pour exécuter les labours auxiliaires, est un inconvénient réel pour quiconque ne peut ou n'ose pas sacrifier cette perte au profit qui résulte de ces labours, sur la totalité du champ. Mais plus l'exploitation est vaste, moins il est question de cette difficulté : parce qu'alors beaucoup de terres aboutissent sur des chemins & autres endroits dans lesquels la charrue, en tournant, ne cause aucun dommage.

Je dis en ſecond lieu, que c'eſt une crainte mal fondée que de prétendre qu'on ne réuſſira point à plier les gens de la campagne aux attentions que demande la nouvelle culture ; je fais voir qu'il y a divers uſages tout auſſi embarraſſants, dont les Laboureurs ſe tirent fort bien. A propos de ces uſages, je rappelle nombre de Pratiques locales, ſi analogues à la méthode de M. Tull, qu'on eſt naturellement porté à croire que cet Auteur n'a preſque rien introduit de nouveau en ce genre. Les gens qui s'acquittent bien de tous ces travaux, ſont, pour ainſi dire, tout dreſſés pour la nouvelle culture.

Il reſte ſans doute beaucoup de choſes que j'aurois pû alléguer en faveur de la cauſe que j'ai entrepriſe contre M. de la Salle. Mais le Public trouvera dans ce petit Ouvrage ſuffiſamment de motifs

pour ſe décider. J'ai prouvé que cet Auteur eſt perpétuellement en contradiction avec lui-même ; qu'il propoſe des objections prévûes ou réſolues depuis nombre d'années par M. Duhamel même ; enfin qu'il parle des huit volumes publiés par cet Académicien, comme feroit un homme qui ne les auroit jamais lûs. Un critique évincé par des moyens auſſi forts que ceux-là, mérite-t-il quelque conſidération ? En ſe deſhonorant, il donne gain de cauſe aux perſonnes qu'il vouloit attaquer.

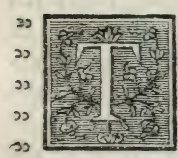




# DÉFENSE
## DE PLUSIEURS OUVRAGES
*SUR*
## L'AGRICULTURE, &c.

### §. I.

*Ne doit-on écrire ſur l'Agriculture, que pour le vulgaire des Gens de la Campagne?*



» OUTE notre Agriculture
» étant entre les mains
» des gens de la campa-
» gne, qui composent
» ſeuls en France le Corps
» des Agriculteurs ; ce n'eſt qu'eux
» qu'il convient d'inſtruire » : ſelon
M. de la Salle, *p.* ij, 4, 5, & 6.

En ne conteſtant point cette ſuppoſition, malgré toute l'étendue qu'il lui donne, on eſt en droit d'en tirer une conſéquence oppoſée à la ſienne: je veux dire que s'il falloit n'écrire ſur l'Agriculture que pour les gens de la campagne, il ſeroit ſuperflu de publier aucun livre en ce genre. Car ce prétendu Corps des Agriculteurs eſt compoſé de gens dont les uns ne ſçavent point lire, ou le ſçavent mal, ou liſent ſans comprendre : beaucoup d'autres ne liſent point, ſoit faute de loiſir, ſoit parce qu'ils n'ont pas le goût de la lecture; ou enfin, rebuteroient tout ce qui heurteroit leurs préjugés. Nous n'éprouvons que trop de réſiſtance de leur part, quand il s'agit de les ramener à leurs vrais intérêts par les meilleures raiſons ſoutenues d'expériences dont nous les rendons eux-mêmes témoins & comme les inſtruments. Que peut-on donc ſe promettre d'un livre où on les inviteroit à réformer leur manière de cultiver ; ſinon qu'ils en fiſſent entr'eux une cenſure mépriſante ? La Multitude de ces Agriculteurs eſt ſervilement attachée à ce qu'elle a

appris par routine ; & décide avec hauteur que tout autre qu'eux eſt ignorant en fait de la culture des terres.

M. de la Salle ſe flatte néanmoins de parvenir à les inſtruire ; & (comme il dit, *p.* vij) « les retirer de leurs » routines, pour donner une pleine » proſpérité à l'Agriculture. » Il compte que les Laboureurs feront un accueil diſtingué au *Manuel* qu'il vient de compoſer pour eux ; & que ceux qui ne ſçavent pas lire, l'apprendront dans ce même Ouvrage ſous des Maîtres. Au reſte il ne propoſe aucune pratique qui ne ſoit déjà employée par les bons Laboureurs. Pour ce qui eſt des négligents, nous déſirerions que ſon Livre eût parmi eux un heureux ſort. Il s'en flatte, parce qu'il ne leur propoſe rien (dit-il) qui ſoit étranger aux uſages connus. « Comme la premiere » partie de ce Manuel eſt faite pour » expliquer les pratiques locales, & » montrer qu'il en réſulte évidemment » une admirable méthode, la ſeule » qu'il intéreſſe de faire connoître à » tous les Laboureurs ; *le Gouverne-* » *ment* (dit-il) *ne peut ſe diſpenſer de* » *répandre & diſtribuer* cette partie de

» son Livre *dans toutes les campagnes* : » *pp.* 468, 469. Voyez-y aussi les *pp.* 470, 471 & 484. Plusieurs Ecrivains ont déjà eu un semblable désir ; & tout récemment M. Thierriat, par rapport à ses *Instructions sur la Culture des terres* : consultez le *Journal Œconomique*, Juin 1764, *p.* 241.

M. de la Salle apperçoit déjà, dans un agréable avenir, son Livre entre les mains de toute la jeunesse ; chaque famille, chaque Collége, chaque Université, l'adopter pour enseignement, & comme « le seul *Rudiment* dont on puisse faire usage, » dans cette branche d'éducation » désormais nécessaire : *p.* 484. »

Cependant s'il ne convient d'instruire que les gens de la campagne, comme le veut cet Auteur ; & si c'est de cette instruction que l'on peut attendre une *pleine prospérité* pour l'Agriculture ; pourquoi dit-il (*p.* lx.) que « l'on ne parviendra jamais, en » France ni ailleurs, à rétablir parfaitement l'Agriculture, que par les » Propriétaires ? »

Nous convenons que c'est en effet aux Propriétaires que doivent être

principalement adreſſées ces ſortes d'inſtructions, pour qu'ils dirigent les opérations des Agriculteurs. Auſſi M. de la Salle a-t-il deſtiné uniquement, pour cet ordre de perſonnes, la 2e partie de ſon *Manuel* : & cette partie occupe plus de 80 pages. Il y établit l'importance de former des Prairies dans un corps de ferme ; & fait voir 1°. « que le défaut de Prairies » ne peut être réparé que par les Pro- » priétaires ; 2°, comment ils doi- » vent s'y prendre pour y parvenir » ſans avoir la peine de faire valoir par » eux-mêmes ; 3°, ce qu'ils doivent » faire encore après l'établiſſement » des Prairies ; 4°..... quelles ſont » les autres attentions qu'ils doivent » avoir ſur leur corps de ferme ; 5°, ce » qu'ils doivent ſçavoir d'Agricultu- » re ; &c. »

Une conſéquence naturelle de toutes ces inſtructions, eſt que les Traités d'Agriculture adreſſés à d'autres qu'aux gens de la campagne, ſont utiles, importants, néceſſaires : vû, ſur-tout, que la première partie du *Manuel* (adreſſée aux Laboureurs) eſt un tiſſu de phraſes emphatiques, de

diſcours vagues, & de raiſonnements peu ſuivis, où il ſeroit difficile d'appercevoir beaucoup de notions préciſes dont un Laboureur puiſſe profiter.

Mais en prononçant ainſi en faveur des Fermiers; M. de la Salle ne vouloit vraiſemblablement que faire une levée de bouclier, deſtinée à prévenir d'abord contre quelques ouvrages modernes, qu'il a raiſon de regarder comme au-deſſus de la portée du vulgaire. Tel eſt entre autres le ſyſtême de M. Tull, qui n'a encore été compris que par des perſonnes accoutumées à réfléchir ſur les effets des diverſes pratiques d'Agriculture. J'avoue que, dans ce que M. de la Salle nomme le *Corps des Agriculteurs*, peu de gens ont contracté cette heureuſe habitude, laquelle cependant jointe à une aſſiduité de travail, que les obſtacles invincibles rebutent ſeuls, fraye la route des grands ſuccès.

Au reſte, nous n'avons garde de ſouſcrire à l'aſſertion de M. de la Salle qui décide que l'on a été conduit à propoſer de nouvelles méthodes pour réformer l'Agriculture, parce qu'on

la regarde comme un Art imparfait, mépriſable, ignominieux, réduite comme elle eſt, à de ſimples fermiers & locataires (*):

Quand nous diſons que le plus grand nombre des gens de campagne ſont incapables de revenir ſur les opérations d'Agriculture auxquelles ils ſont habitués; nous ſuppoſons toujours comme une vérité établie, & qui ſort naturellement de notre propoſition même, que la claſſe des Laboureurs comprend des gens ſenſés, dont la main eſt dirigée par le jugement, & qui adoptent volontiers ce qu'ils reconnoiſſent pour bon, de quelque part qu'il vienne.

Auſſi M. Duhamel, toujours équitable & Juge bien éclairé, a-t-il fait ſentir dans ſon *Traité de la Culture des Terres* l'eſtime que méritent ces Laboureurs diſtingués. Il y dit dans la Préface du Tome V. *p.* iij, que « celui qui ſçait tirer de ſon champ un » plus grand produit que ne font les » autres, doit être regardé comme » un homme qui en s'enrichiſſant,

(*) *Man. d'Agric.* p. 4.

» procure en même temps le bien de » la ſociété ; un Citoyen précieux, » qu'il faut encourager, & même ré- » compenſer. Car on eſt heureux que » le déſir d'augmenter ſes revenus & » d'acquérir de la conſidération, puiſ- » ſe faire des Citoyens. »

Nous voyons encore avec ſatisfaction, dans la Préface du *Traité de l'Exploitation des Bois*, p. iv & v ; ce vrai Sçavant apprécier les talents & le génie de ceux qui s'occupent à la main-d'œuvre dans l'Œconomie Rurale. Après avoir dit que l'examen des bois pour la charpenterie eſt un objet trop ſçavant, dans certains cas, pour de ſimples Ouvriers ; il ajoute : « Qu'on » ne me ſoupçonne cependant point » de regarder les Ouvriers avec mé- » pris : nés dans les forêts, & livrés » au travail dès leur enfance, ils s'oc- » cupent uniquement de l'objet qui » fait leur état. Non, la ſueur & la » pouſſiere dont ils ſont couverts ; » leur peau brûlée par le Soleil ou » flétrie par le froid ; les haillons dont » ils ſont vêtus, ne me font point » illuſion. Je me ſuis entretenu avec » de ces bonnes gens, que j'ai recon-

» nus doués d'un bon jugement na-
» turel, & capables de réflexions
» juſtes ſur leurs opérations. Mais ils
» ſont trop conſtamment occupés de
» leurs travaux, pour pouvoir ſe li-
» vrer à des recherches : toujours
» preſſés dans leurs opérations, ils
» n'ont pas le loiſir d'étendre leurs
» réflexions ; & le beſoin de faire ſub-
» ſiſter leur famille les contraint de
» ſuivre, ſans s'en écarter, les prati-
» ques qu'ils ont reçues de leurs pe-
» res. Nombre d'entre eux ſçavent
» fort bien ce qu'ils ont vû & revû ;
» ils font même de temps en temps,
» des remarques qui les conduiſent à
» mieux opérer, ou à éviter quel-
» ques-uns des inconvénients qui ré-
» ſultent des pratiques établies : mais
» renfermés dans un petit cercle d'i-
» dées, leur jugement naturel ne les
» met pas à portée de tirer toutes les
» conſéquences que pourroient leur
» fournir leurs propres opérations.
» Gardons-nous bien de traiter *d'au-*
» *tomates* ces ſimples & bons opéra-
» teurs : je me fais un plaiſir d'avouer
» qu'ils ont été mes premiers maîtres ;
» mais auſſi ne nous perſuadons pas

» qu'ils ſçachent tout ce qu'on peut » ſçavoir ſur les objets qui les oc- » cupent. Ce n'eſt donc point dans » la vue de les mépriſer, que j'ai cru » qu'il convenoit de venir à leur ſe- » cours ». Ces expreſſions, dignes d'une belle ame, annoncent un diſcernement très-juſte. On ne peut diſconvenir que la pratique de l'adminiſtration Rurale a beſoin de réforme. Mais un grand homme ſe fait beaucoup d'honneur lorſqu'il donne de juſtes éloges aux Cultivateur & aux Ouvriers qui ont certaine portion d'intelligence quoique ſes inférieurs en capacité à d'autres égards.

*Pluſieurs Laboureurs* ont déjà eu le courage de mettre à des épreuves plus ou moins conſidérables la *Nouvelle Culture* : & le produit moyen de diverſes années conſécutives les a raſſurés contre la juſte défiance d'une nouveauté peu connue. La perſpective de tripler leur revenu fut un motif aſſez intéreſſant pour engager quelques-uns d'eux à ſuivre les conſeils de M. Duhamel, en 1750 ; & ce zélé Patriote acheva de lever toute difficulté,

en promettant un dédommagement ſi le ſuccès ne répondoit pas à ſon attente : * *Tr. de la Cult. des Terres*, T. II *p*. 5 & 6. Un payſan d'un village voiſin imagina de lui-même une expérience pour s'aſſurer de la juſteſſe des principes qui font la baſe de la nouvelle Culture, & la réuſſite en fut très-avantageuſe : même Tome, *p*. 20, 21, & 22. On y voit encore (*p*. 51 & 52.) un particulier qui pratiquoit depuis pluſieurs années la nouvelle Culture, encouragé par le produit de ſes épreuves, étendre cette Culture à d'autres piéces de terre. Animés par l'exemple des ſuccès opérés entre les mains de M. de Châteauvieux « pluſieurs Payſans, & c'eſt beaucoup dire, ont fait faire des Charrues ſemblables à la ſienne, pour labourer leurs terres : * *p*. 115. » Dès 1752, le fils d'un gros Fermier, du voiſinage de M. Duhamel, établit la nouvelle Culture ſur 12 arpens de ſa ferme : (*p*. 123-24.) M. de Châteauvieux rapporte qu'en 1753 pluſieurs Payſans du Génevois, voulurent auſſi faire uſage du ſemoir, dont ils voyoient réſulter des avantages très-

réels dans les terres de ce Cultivateur attentif. Voici ce qu'il ajoûte. « Leur » exemple ne ſera pas indifférent pour » la ſuite. On connoît leur répugnance » à ſe prêter à de nouvelles pratiques : » celle-ci s'eſt fait jour à travers leurs » préventions ; mais bien éclairés ſur » leurs intérêts, la vûe de leurs ſe- » mailles leur fait regretter de n'avoir » pas enſemencé une plus grande » étendue de terre ſuivant cette mé- » thode : » (*Tr. de la Cult. des Terr.* T. III. p. 163.). En 1753, « des Pay- » ſans du Bayonnois, renommés pour » bons Agriculteurs, ayant eſſayé la » nouvelle Culture dans de bonnes » terres bien fumées ; la beauté de » leur froment attira bien des ſpecta- » teurs ..... Ils battirent tout leur » grain, ſans avoir la précaution de » ſéparer celui de la nouvelle Culture » d'avec l'autre. Mais ils ſe propoſe- » rent de continuer : preuve qu'ils » étoient contents (T. IV. p. 103). » Un Génevois, qui avoit fait en 1752, 53 & 54, des expériences paralleles de la nouvelle Culture & de l'ancienne, ayant eu en 1754 un ſuccès ſoutenu & des avantages confirmés : « le

« Métayer

» Métayer fut bien perſuadé qu'il fal-
» loit préférer la nouvelle maniere
» d'enſemencer les terres, à l'ancien-
» ne ; & pria très-inſtamment ſon
» Maître, de ceſſer dès-lors toute cul-
» ture en parallele, & lui permettre
» d'enſemencer toutes ſes terres avec
» le ſemoir (*p.* 368-9. »

M. de Châteauvieux rapporte enſuite (*pp.* 531-2) que, durant l'hiver de 1754, quelques Payſans chargerent un d'entre-eux de venir lui dire qu'ils commençoient à avoir très-bonne opinion de ſa méthode ; que la beauté de ſes ſemailles les étonnoit ; que s'il vouloit bien leur communiquer le détail de ſes expériences, ils ſe raſſembleroient pluſieurs pour les lire & y faire leurs réflexions. Puis il ajoûta : « Je crois bien que
» nous ſerons d'avis de ſemer en
» plein avec le ſemoir ; après cela
» nous verrons: peut-être bien faudra-
» t-il en venir à faire des planches. »
Ce reſpectable Magiſtrat, qui ſçait, ainſi que M. Duhamel, diſcerner le mérite des hommes, (V. ci-deſſus, *pp.* 43 & ſuivantes.) dit « qu'il trouva
» beaucoup de bon ſens & une con-

» duite réfléchie dans ces Payſans ».

En 1758, un Laboureur d'Ouroux en Bourgogne, nommé Terrier, zèlé & intelligent Cultivateur, ſema 687 perches de terre, tant en orge qu'en froment, ſuivant la nouvelle culture, avec un ſemoir qu'il conſtruiſit lui-même (*).

Si M. de la Salle a jamais lû ce *Traité* de M. Duhamel, qu'il prétend réfuter invinciblement aujourd'hui, ſa mémoire eſt donc bien infidèle, puiſqu'il a avancé affirmativement dans la p. 526 de ſon *Manuel d'Agriculture*, que « quoiqu'il y ait bien des années » que cette méthode ſoit annoncée, » on n'a pas encore vû un ſeul de tout » le corps des Agriculteurs qui ait été » ſeulement tenté de l'eſſayer, ni en » grand, ni même en petit; malgré » les exemples qu'on s'eſt efforcé de » leur en donner. »

Mais il eſt toujours très-vrai que le plus grand nombre des Agriculteurs eſt incapable de ſe décider pour riſquer une pratique, d'ailleurs au-deſſus de leur intelligence; & qu'ainſi les moyens de perfectionner l'Agri-

(*) *Cult. des Terr.* T. VI. p. 137-8, 140.

culture doivent être adressés à des Cultivateurs d'un ordre plus relevé, & à des Propriétaires en état de diriger la main du Laboureur. Tels sont, par exemple, MM. de Montesui, d'Ogilvy, de Neuville, Credo, Vandusfel, Bonnet, Conilh, Navarre, Guerin de Corbeilles, de Montsoury, de Laumoy, Veron, Harrouard, de Beelinski, Nonand, Colombet, Roussel, de Meslay, de Sournia, Blanchet; Mad. la Présidente d'Augeard; D. Edouard Provenchere; le Frere François; D. le Gendre; MM. Boissiere, de Vormesel, Nevet, de Trolly, d'Elbene, de Javonsa, de Garsault, Bonrepos, de Brue, Diancourt, Aymen, Dailly, le Vayer, de Villiers, de la Croix, Thomé, de Blane, de Dallemans, de la Fond, de Juranvigny, Classé, Beaulieu, Délu, Donat, France, Tulle (Avignonois, dont M. Duhamel a regretté la mort en 1758, dans le 6e. vol. du *Tr. de la Cult. des Terr.* page 66); & autres personnes de divers états & conditions, dont les procédés attentifs & réfléchis sont indiqués dans le même Ouvrage de M.

Duhamel. Conſultez-en le T. I. *p.* xxxv : le T. II. *p.* 79, 83-8, 123, 238, 250-5-9, 261, 270, 348, 355-9, 367 : le T. III, *p.* xlviij, 6, 23, 34-9, 61, 178 : T. IV. *p.* vj, vij, ix, xj, 3, 5, 20-5, 30-7, 55, 79, 98, 110-6-7-9, 366, 530-3-4 : T. V. *p.* v, 5, 9, 11, 20, 54, 60-3, 71, 84, 118, 127, 144, 150, 213, 247-8-9, 251-3-4-5-6, 261-2, 283-6, 486, 506 : T. VI. *p.* 47, 52-4, 61-2-5-6-7, 72-3-4-7, 84, 97, 101-2 juſqu'à 136, 137, 153-7, 160-1, 493-7.

M. de Châteauvieux a communiqué à M. Duhamel, pour être inſérée dans le même Livre deſtiné à éclairer les Cultivateurs, une ſuite de journaux de ſes propres expériences, où l'on a lieu d'admirer que ce Magiſtrat chargé de l'adminiſtration de la République de Genêve, ſçache allier aux occupations de l'Homme Public, les ſoins d'un homme privé, pour la régie de ſes biens. Voyez le *Tr. de la Cult. des Terr.* T. II. *p.* 89, 280, 318, 333 : T. III. *p.* 74 juſqu'à 177 ; & 214 : T. IV. *p.* 282, &c : T. V, *p.* 416, &c, &c, &c. La Méthode contre laquelle M. de la Salle

ſe déclare, y paroît avec une ſupériorité, au pied de laquelle échouent tous les raiſonnemens deſtitués d'expériences ſuffiſantes. M. de Châteauvieux, à force de labours & de ſoins, réduiſit ſes terres (de différentes qualités) à l'état d'ameubliſſement qui rend ſenſibles les avantages de la Nouvelle Culture. Malgré les eſpaces vuides, les récoltes ſe ſont montrées annuellement de plus en plus abondantes, & toujours beaucoup ſupérieures à celles que produiſoit la pratique commune : outre que le même champ portoit du froment ſans interruption, & ſans avoir beſoin d'une année de repos abſolu, ni d'une autre année de ſoulagement deſtinée aux Mars.

Nous aurons occaſion de développer plus amplement ces objets. Il ſuffira pour le préſent d'avoir montré que les inſtructions relatives à l'Agriculture, doivent être offertes à des Cultivateurs au-deſſus d'une multitude qui s'occupe ordinairement de la manutention des terres. On conçoit aiſément que plus une pratique défectueuſe eſt univerſelle parmi le com-

mun des gens de la campagne, plus il eſt raiſonnable de n'en propoſer d'abord la réforme qu'à des perſonnes d'une condition aiſée & d'un eſprit cultivé. Leur intelligence, leurs facultés, l'avantage d'être plus libres pour diſpoſer de leur temps, les mettent à portée de tenter, d'exécuter même les pratiques que l'on préſume être plus avantageuſes. Si ces perſonnes réuſſiſſent, le Payſan ſe détermine à les imiter. On a aſſez conſtamment l'expérience que, tout incapable qu'il eſt en général de ſe prêter aux choſes de raiſonnement, lors même que l'évidence en accompagne la démonſtration, il ſent à la fin qu'il lui importe d'imiter une pratique dont on a ſenſiblement retiré du profit ſous ſes yeux. Ce n'eſt donc pas aux Agriculteurs purement pratiques qu'il faut s'adreſſer pour introduire une nouveauté, dont l'utilité & le produit ſeront principalement pour eux. Le nom ſeul de Nouveauté ſuffit pour les éloigner : à plus forte raiſon ſi la nouveauté exige des dépenſes extraordinaires, quoique bien compenſées par le produit.

Un Fermier ou Locataire capable de penſer & réfléchir, & qui peut diſpoſer d'une partie de ſon temps & de quelques ſommes, eſt de niveau avec les Propriétaires dans l'intention de celui qui offre de nouvelles lumieres ſur l'Agriculture ; mais avec cette différence que peut-être les gens de la campagne ſont un peu plus lents, plus difficiles à émouvoir, à convaincre, à perſuader. Mais l'intérêt qui anime toujours efficacement, & qui fait toujours impreſſion ſur eux, parce qu'ils ſont environnés de beſoins preſſants, opere avec le temps, par rapport aux nouveautés réellement utiles, une révolution qui confirme les premiers acquieſcemens de la raiſon.

D'ailleurs M. de la Salle ſemble méconnoître qu'il y a des perſonnes de tout état, qui vivent habituellement à la campagne, & y ſont valoir leur bien en tout ou en partie. D'autres y paſſent pluſieurs mois de l'année, & ſouhaitent de pouvoir améliorer leur jouiſſance. Combien d'Eccléſiaſtiques y ſont fixés par devoir ! Les perſonnes qui compoſent ces dif-

férentes claſſes, doivent être moins livrées aux préjugés qui tyranniſent le Payſan ſubjugué par l'indigence & par le défaut d'éducation. Elles ſont plus diſpoſées à ſe prêter à des tentatives qui ont une utilité bien apparente : & leurs ſuccès ne peuvent manquer d'exciter l'émulation. Le Payſan qui verra ſon Seigneur, ſon Curé, ou ſon voiſin, faire habituellement des récoltes plus avantageuſes que les ſiennes, prendra du goût pour telle méthode qu'il n'auroit jamais goûtée ſans ces exemples ſenſibles, qui ſont préciſément ceux qu'il faut aux gens de cet ordre.

Il eſt donc à deſirer que les Phyſiciens amateurs d'Agriculture, les Gentilſhommes & les Eccléſiaſtiques qui réſident habituellement à la campagne, & les autres perſonnes éclairées que l'état ou le goût déterminent à ſuivre les moyens de faire valoir les terres ; il eſt, dis-je, à deſirer que toutes ces perſonnes concourent à éclairer le Payſan. Indépendamment des ſecours de ce genre, déja émanés des Bureaux d'Agriculture établis dans les Provinces, nous

avons fait ci-deſſus une énumération aſſez nombreuſe, quoique incomplette, de perſonnes intelligentes & actives, qui ont donné à leur canton l'utile exemple de ce que peut produire une heureuſe application des bons principes d'Agriculture.

Que M. de la Salle, plein de lui-meme, diſe d'un ton d'Oracle (*Manuel d'Agric. p.* 514) : « On peut prédire avec confiance que la Méthode de M. Tull ne s'établira jamais en France ; l'Agriculture n'y étant généralement exercée que par les gens de la campagne, &c. » Nous venons de voir que cet Art n'eſt pas reſtreint à ceux qui ne fourniſſent que la main-d'œuvre ; & que la nouvelle culture a déja quelque crédit parmi les Laboureurs mêmes. S'il y en a entre les mains de qui elle n'ait pas réuſſi pour le froment, toujours eſt-il vrai qu'ils ont eu des ſuccès pour d'autres végétaux. La ſuite de cet examen achévera de montrer quel fonds on peut faire ſur la prédiction indiſcréte de M. de la Salle.

## §. II.

*Tous les Ecrits faits depuis quelques années, concernant l'Agriculture, ſont-ils à rejetter? Doit-on ne conſerver actuellement & pour toujours, que ceux de M. de la Salle.*

Dès le moment où parut le Traité des *Prairies artificielles*, dont nous avons parlé ci-deſſus p. 2, les Connoiſſeurs s'empreſſerent d'en faire l'éloge: & depuis, ils ont unanimement continué de le regarder comme un livre digne d'être mis entre les mains des Cultivateurs. M. de la Salle ſe plaint néanmoins aujourd'hui (*Manuel d'Agric.* p. 38), que ſon ouvrage n'a pas été ſuffiſamment accueilli. Qu'ambitionne-t-il donc de plus, que des ſuffrages ſi honorables? Réunir en ſa faveur les voix de Juges éclairés & intégres, c'eſt inconteſtablement jouir du droit de ſe dire à ſoi-même, que l'on avoit bien fait. Plus ceux qui le publient hautement ſont reſpectables par la ſupériorité de leurs lumieres, plus leur témoignage devient

satisfaisant quand on peut sentir la valeur de telles approbations.

MM. Duhamel & Pattullo, qui ont signalé leur zèle pour les progrès de l'Agriculture, se sont particulièrement fait un plaisir d'annoncer le mérite du premier Livre de M. de la Salle; & leur célébrité a sans doute beaucoup contribué à la réputation dont il a joui. Il a lieu de se féliciter de ce qu'on lit dans les pages 4 & 5 de l'*Essai sur l'Amélioration des Terres*: « L'Auteur des *Prairies artificielles*, qui a eu pour objet l'amélioration particuliere de la Champagne, a du moins découvert par sa propre application & son industrie, l'unique moyen, qui est d'y faire des Prairies artificielles, & d'y augmenter la quantité du bétail. Il a touché les vrais principes ». M. Pattullo le cite encore avec éloge dans les pages, 159, 160-1.

Non-seulement M. Duhamel, dans le 6e. volume de son *Traité de la Culture des Terres*, a cité (p. v) M. de la Salle, comme ayant tracé une bonne route; & dit (p. 161) que sa méthode est très-bien exposée dans le Livre

des *Prairies artificielles* : il en donne encore le précis ( p. 162-3-4-5 ) ; & y ajoûte des réflexions toutes obligeantes pour cet Auteur. Faiſant enſuite le parallele de ce ſyſtême avec celui de M. Pattullo, M. Duhamel avertit que la pratique de M. de la Salle « convient principalement pour les » terres où une partie des champs eſt » propre aux herbages, & l'autre à » porter du grain. »

Comme M. de la Salle attaque ſurtout ces deux célèbres Auteurs, j'ai cru devoir expoſer le procédé généreux dont ils l'ont prévenu ; & qui devoit lui dicter une conduite de modération & d'égards, lors même qu'il ſe croyoit en droit de s'oppoſer à leurs ſentiments particuliers.

Mais il avoit pris ſon parti pour abbatre tout ce qui pouvoit recevoir en concurrence avec lui les honneurs qu'il prétend réſerver pour lui ſeul. Plus ces adverſaires ſont célèbres, plus ils irritent ſon ambition & ſon envie. Auſſi n'eſt-il pas maître de diſſimuler que c'eſt contre eux qu'il dirige d'abord ſes batteries. S'il pouvoit réuſſir à éloigner ceux qui ſen-

tent que de tels hommes méritent des respects, il se flatte de rassembler autour de lui tous les hommages.

Son *Manuel d'Agriculture* réfute (dit-il, *p.* xiij & xiv) « à l'exception de l'Ouvrage des *Prairies Artificielles*, tous les Auteurs & Ecrivains Modernes sur l'Agriculture, » parce qu'ils ont méconnu nos Pratiques locales, & la Méthode contenue dans son *Manuel*; parce qu'ils ont ignoré..... que les Propriétaires sont les seuls qui puissent rétablir parfaitement l'Agriculture (*Voyez* ci-dessus *p.* 41.); & parce qu'ils n'ont pas réfléchi à l'utilité, l'avantage, & même la nécessité, des jachères: plusieurs d'eux n'ayant pas même entendu cette matiere. »

« Il croit les réfuter avec d'autant plus de raison, qu'il prétend qu'ils sont cause que le Gouvernement, malgré toutes ses bonnes intentions, n'a pû rien faire encore pour le rétablissement de l'Agriculture. »

Enfin, cet Auteur ajoûte « qu'il s'est attaché plus particuliérement à réfuter la méthode de M. Tull, parce

» u'elle renverſe plus directement » nos Pratiques locales. »

M. Tull ( c'eſt-à-dire , M. Duhamel, puiſque c'eſt lui qui a éclairci & accrédité la méthode de cet Anglois ), eſt donc le principal but à la deſtruction duquel tend M. de la Salle. Il fait encore aſſez ſouvent retentir en ennemi le nom de *Pattullo*. Sans nommer M. Tillet, il témoigne très-intelligiblement ſa jalouſie contre cet Académicien de Paris au ſujet du Prix que l'Académie de Bordeaux a adjugé à ſa Diſſertation ſur les Maladies des Grains. M. de la Salle ne nous laiſſe pas ignorer le motif qui l'anime contre ce troiſieme Auteur célèbre : conſultez le *Manuel d'Agricult.* p. 340-1-2. On ſouhaiteroit qu'il n'eût point fini par dire qu'aucun Laboureur intelligent n'ayant écrit ſur les moyens de remédier à la Nielle ou Bruine, & lui-même ayant été trop occupé pour concourir au Prix de Bordeaux ; « c'eſt ce qui a » donné tout l'avantage apparent à » ceux qui ont oſé écrire ſur cet Art, » d'après de ſimples ſpéculations ( *p.* » 313 ). »

On pourroit croire que M. de la Salle qui regarde sa Méthode comme Universelle, a été indisposé contre M. Pattullo, pour avoir lû dans l'*Essai sur l'Amél. des Terres*, p. 4; que le *Traité des Prairies artificielles* est entré dans un assez grand détail « mais relatif à l'état » présent de quelques Provinces par» ticulieres, plus qu'à l'usage général » du Royaume : & *p.* 5; que tout » ce qu'on pourroit desirer à la Mé» thode qu'il propose, c'est qu'elle » fût un peu moins lente ». Il aura peut-être encore trouvé offensant que M. Pattullo lui ait donné des avis, dans la *page* 161.

Pour M. Duhamel, je n'ai rien apperçu dans ses écrits, qui ait pû donner sujet d'épancher la bile de M. de la Salle : à moins que ce ne soit une observation insérée à la *p.* 167 du 6e. vol. du *Traité de la Culture des Terres*; où, sans paroître avoir aucune intention de critiquer, M. Duhamel rapporte historiquement « que ses Fer» miers font depuis long-temps quel» que chose de pareil à ce que M. de la » Salle a exécuté avec une intelligence » digne d'être proposée pour mode-

»le». Dureſte, M. de la Salle a cru que la Nouvelle Culture frondoit ſa Méthode adoptive. Mais s'il avoit bien étudié cette nouvelle pratique, il en feroit bientôt devenu l'apologiſte, comme d'un ſyſtême relatif à toutes ſes meilleures vûes, & parfaitement d'accord avec les vrais principes de l'Agriculture : vérités que les allégations de faits démontreront avec évidence dans toute la ſuite de cet Ouvrage.

Le 4e. adverſaire, que M. de la Salle déſigne par le nom de *certain Auteur*, nous eſt tout-à-fait inconnu.

Il compte apparemment que la défaite de ce très-petit nombre, ſuffira pour cauſer une déroute générale. Car il ne ſpécifie que ces quatre Ecrivains : & cependant on a vû (*p. 61*) qu'il ſe vante de réfuter tous les Auteurs & Ecrivains Modernes.

Après avoir déclaré que nous ne prenons pas la défenſe de tous les Auteurs qui ont écrit depuis peu ſur l'Agriculture, nous nous en tenons à examiner ſi MM. Duhamel, Tillet & Pattullo, ont méconnu les Pratiques Locales ; la maniere de mettre les terres en valeur ; l'importance du

concours des Propriétaires avec les Fermiers ; l'avantage & la pratique des Prairies artificielles ; les effets qui réſultent des Jachères. C'eſt à quoi ſe réduit tout ce dont M. de la Salle les accuſe. Je commence par M. Tillet ; la diſcuſſion des deux autres affaires ayant beſoin de plus de temps, & embraſſant tous ces objets, dont une partie ſeulement entroit dans le plan de ſa Diſſertation.

Pour s'aſſurer que M. Tillet n'a point écrit *d'après de ſimples ſpéculations*, comme l'a dit M. de la Salle, (ci-deſſus, *p.* 62) ; il ne faut que conſulter ſa *Diſſertation ſur la cauſe qui corrompt & noircit les grains de bled dans les épis, & ſur les moyens de prévenir ces accidents :* couronnée par l'Académie de Bordeaux en 1754, contre le vœu de M. de la Salle. On y voit une Théorie ſoutenue d'Expériences variées & multipliées par l'Auteur même, en 1751, 1752 & 1753. S'il n'eût pas été inſtruit des diverſes pratiques indiquées ou d'uſage pour remédier à la maladie, le premier & le 4e. chapitre de ſa 1re. Partie ne feroient point une énumération des moyens employés

( par exemple ) en Picardie, dans l'Election de Châtelleraut, & dans le Pays de Caux ; ni le précis des opinions, & des préservatifs que différents Auteurs ou Cultivateurs ont adoptés ; outre les propres conjectures & tentatives de M. Tillet. Cet Académicien de Paris peut-il ignorer comment on établit des terres en valeur, & avoir sçavamment parlé de quantité de faits, dont un Cultivateur assidu, & un Observateur, peut seul être en état de rendre compte, & de les combiner comme il a fait en homme éclairé, dans les chapitres 2, 3 & 4; dans leur supplément; & dans la 2e. Partie ?

Pour ce qui est de la découverte que M. de la Salle semble s'approprier, qu'il donne à entendre que M. Tillet a ignorée, & que nous convenons avec lui être un excellent moyen pour se préserver de la Nielle &c : nous sommes encore fâchés pour l'honneur de M. de la Salle que le témoignage dû à la vérité nous force à dire qu'on trouve la même chose dans la Dissertation de M. Tillet. On en jugera par cet extrait fidele des deux Ouvrages.

Ce que M. de la Salle (*Man. d'Agric.* p. 330) appelle *Bruine*, paroît être la maladie nommée *Carie* par M. Tillet; *Differt.* p. 33, 34, 35. Le *Bled échaudé* ou *retrait*, dont il eſt queſtion dans les *pp.* 28 & 29 de la même Diſſertation couronnée à Bordeaux, eſt vraiſemblablement le *Bled Niellé* de la p. 332 du *Manuel d'Agriculture.* M. de la Salle dit qu'on ne peut pas remédier à cette Nielle; mais que l'on peut prévenir ce qu'il nomme *Bruine*, & en garantir le Froment. Ce préſervatif « ne conſiſte qu'à tremper » le grain dans une eau tiede, en le » remuant pluſieurs fois en tous ſens » avec un bâton, & enlevant chaque » fois avec une écumoire tous les » grains qui ſurnagent: on répéte cette » opération juſqu'à ce qu'il n'en ſurnage plus »: *p.* 333. Tous les grains qui s'élévent à la ſuperficie ne ſont pas ſains, ni ſuffiſamment pleins.... » On a l'expérience (ajoute-t-il, » *p.* 334.) que, quand on ne ſeme » qu'un grain bien mûr & bien net, » qui ne provient que des meilleures » gerbes ſur leſquelles on n'a donné

» que quelques coups de fléau, on eſt
» exempt de la Bruine. Il paroît donc
» que cette maladie ne provient que
» de la *foibleſſe & de l'imperfection de*
» *la ſemence*; c'eſt-à-dire, de ſon *dé-*
» *faut de maturité*, ou de quelque al-
» tération ».

M. Tillet inſiſte de même en pluſieurs endroits ſur l'importance de ne ſemer que du grain bien conditionné. Nommément *p.* 130 de ſa Diſſertation, il reconnoît par le réſultat de ſes expériences ſi habilement combinées, par rapport à la maladie en queſtion, « l'avantage qu'il y a de n'employer
» qu'un grain pur & bien choiſi, mê-
» me *ſans aucune préparation* ». Il ajoute, *p.* 144, comme un fait dont il eſt certain par ſes propres yeux, « qu'un
» des plus forts Laboureurs, qui ap-
» porte une attention ſcrupuleuſe au
» choix de la ſemence, n'a jamais ſes
» bleds gâtés.....

Puis il dit que du *froment pur* (c'eſt-à-dire, ſans préparation), ſeulement bien lavé, & ſéché au ſoleil, lui fournit un beau champ, où les épis cariés furent extrêmement rares :

voyez ſon ſecond *Plan* figuré.

Les expériences de M. Tillet ont encore ſervi à confirmer ce qu'il a avancé (*p.* 84.) que « les Bleds cariés ſont ceux dont les épis ne fleuriſſent point, quoique bien conſtitués en apparence & pourvûs de leurs étamines ; & dont les grains *ſe corrompent* par degrés ſans perdre beaucoup de leur forme naturelle, & finiſſent par ſe convertir intérieurement en une pouſſière graſſe, noirâtre, & d'une odeur inſupportable ».

M. de la Salle ſaupoudre de chaux le grain, auſſi-tôt après l'avoir lavé ; afin qu'il ſe ſéche, ſe fortifie, & germe plus vîte : *Man. d'Agric.* p. 335. Cette pratique, aſſez commune dans les campagnes, n'a pas échapé à M. Tillet : qui, pour éprouver juſqu'à quel point on pouvoit en tirer avantage, a de plus combiné la chaux avec une lotion de ſel marin.

Pour ce qui eſt d'enlever avec une écumoire les grains qui ſurnagent ; on voit cette pratique depuis long-temps dans les livres d'Œconomie rurale, &

dans le *Traité de la Culture des Terres* T. III. p. lv. Voyez auſſi les *Elémens d'Agriculture* T. I. p. 326 & 327.

Ces divers textes de MM. Tillet & de la Salle ont une reſſemblance aſſez frappante pour annoncer inconteſtablement que l'un & l'autre Auteur ont eu intention de dire la même choſe. Mais la *Diſſertation* de M. Tillet a paru en 1755 : & M. de la Salle n'a publié qu'en 1764 le *Manuel d'Agriculture*, où il affecte de méconnoître le contenu de la Diſſertation. On ne s'oppoſera pas qu'il eſſaye de diſputer à M. Tillet la gloire d'être inventeur : deux hommes de génie peuvent atteindre au même but, ſans que l'un ait aidé l'autre. Nous ſouhaiterions cependant que M. de la Salle eût le mérite d'avoir cherché à s'inſtruire, par la lecture des lumineux écrits de ſon antagoniſte ; où, au lieu d'aſſertions vagues, on trouve des expériences faites avec beaucoup de ſoin, & des preuves completes ; où l'on voit des moyens très-efficaces pour prévenir l'accident du noir, ou de la carie ; & que du grain bien

mûr, bien ſec, & bien conditionné, donne des épis noirs quand on l'a barbouillé de cette pouſſière, &c. &c.

Le Syſtême de M. Patullo a-t-il reçu quelque atteinte réelle des coups que M. de la Salle lui a portés ? Autre queſtion intéreſſante.

» Pour remédier aux cauſes du dé» labrement de notre Agriculture, je » propoſe (dit M. de la Salle *p.* iij & » iv) deux moyens bien ſimples, qui » auront certainement tout l'effet » qu'on peut s'en promettre, quoi» qu'aucun de tous ceux qui juſqu'à » préſent ont écrit ou donné des Mé» moires pour la rétablir, n'en ait » ſeulement pas fait la moindre men» tion ».

Sans doute qu'il excepte le Traité des *Prairies artificielles*, comme nous avons déjà obſervé qu'il le fait expreſſément ailleurs. Mais, comment MM. Duhamel, Pattullo, & généralement tous ceux qui ont ſuggéré des moyens d'améliorer la Culture des terres, ont-ils ignoré ce que M. de la Salle a ſeul découvert ? Ou plutôt, comment les yeux de ce Lynx ont-ils été aſſez infideles pour lui rapporter qu'aucun

Ecrivain *n'a fait la moindre mention* de ce qu'il donne aujourd'hui comme du neuf ? En vérité que pensera-t-on de lui quand j'aurai démontré que tout ce qu'il dit de plausible est expressément contenu dans les livres qu'il s'efforce de déchirer ? C'est un fait constant. En voici les preuves : outre celles qu'on a déjà vues par rapport à M. Tillet.

Considérons d'abord ce qui regarde M. Pattullo : j'aurai occasion de rappeller cette imputation, relativement à M. Duhamel.

Ces deux moyens uniques, vantés par M. de la Salle, sont 1°, « la connoissance des Pratiques locales de » chaque Canton, de chaque Terroir, &c. Ces pratiques contiennent (dit-il, *p.* iv & v) la véritable Méthode d'Agriculture. Aussi est-ce l'objet de toute la premiere partie de son *Manuel*, où il » a voulu en exposer les principes, » les opérations, les différentes façons de les exécuter relativement » à toutes les sortes de qualités de » terreins qui se rencontrent ; & comment on doit s'y prendre pour les bien

» bien connoître, à l'effet de parve-
» nir à leur donner à chacune les cul-
» tures qui peuvent leur convenir,
» en ſe ſervant de l'expérience, dont
» cette même Méthode indique ſi
» bien l'uſage & les effets. »

Arrêtons-nous un moment pour peſer toutes les parties de cette ſomme de perfections, en les comparant avec l'ouvrage de M. Pattullo. Quiconque a lu ſon *Eſſai ſur l'Amélioration des Terres*, imprimé à Paris en 1759, y a néceſſairement obſervé qu'il regarde comme très-importante la connoiſſance des diverſes *Pratiques locales*. Non ſeulement il compare notre Méthode de tenir les terres avec celles que l'on ſuit avantageuſement en Angleterre, en Hollande, & en Irlande (nommément *p.* 259 & 260) : on y lit encore, *pp.* 212, 213 & 262, que « chaque Province a ſa
» culture particuliere . . . . . . ſouvent
» quelque pratique plus avantageuſe
» ou plus facile que ce qui s'obſerve
» ailleurs; & que . . . . . . beaucoup
» d'obſervations qui nous reſtent à
» faire exigeroient des *connoiſſances*
» *particulieres qu'il faut acquérir ſur les*

» *lieux* ». Bien plus, M. Pattullo dit positivement, *p.* 272, qu'il « seroit à » desirer que de toutes les connoissan- » ces éparses dans les meilleurs Ecrits » économiques de *toutes les Nations*, » autorisées par leur *pratique*, véri- » fiées & constatées par les observa- » tions diverses que l'émulation .... » pourroit faire apporter de tous cô- » tés ...., on formât un corps com- » plet d'Agriculture ».

M. Pattullo ne mérite pas plus le reproche qu'on lui fait de n'avoir point eu égard aux Différences de Terreins, pour y proportionner la Culture. Ces objets, au contraire, l'ont beaucoup occupé. On peut en juger par les Titres suivants. *Page* 23 : « De la différente Nature des Terres, » & de la qualité & quantité d'engrais » qui conviennent à chacune. P. 36, » &c : Ordre & Travaux d'Améliora- » tion & de Culture. 1re *Espece* : des » Terreaux, & Terres de Jardin. » 2e *Espece* : des Terres argilleuses » & pesantes. 3e *Espece* : des Terres » mélangées & moyennes. 4e *Espece* : » des Terres sablonneuses, grave- » leuses, & légeres ». Ces détails se

renouvellent avec des inſtructions de pratique, depuis la *page* 81; & reparoiſſent encore à la *p.* 114. Enfin le ſyſtème du livre entier a pour baſe une culture relative à chaque eſpece de terre, ſoit pour le choix & la quantité des engrais, ſoit pour la diſtribution & l'emploi du terrein; toujours dans la vûe d'en tirer le meilleur parti poſſible.

Mais M. de la Salle prétend avoir ſeul ſaiſi les vrais principes & les vraies opérations dont il réſulte une méthode propre à devenir univerſelle (*p.* vj). A-t-il donc propoſé à cet égard quelque maxime utile, que M. Pattullo ait omiſe, ou contredite d'avance? J'avoue que je n'ai rien apperçu de tel, en liſant avec attention leurs ouvrages reſpectifs.

Il eſt dit dans le *Manuel d'Agriculture*, *p.* 183, que M. Pattullo, en propoſant de mettre en Prairies artificielles la moitié ou les ⅔ d'un corps de ferme de 300 arpents, ne réſerve point aſſez de terre pour fournir la paille que conſommeront ſix cents vaches ou bœufs. Pour bien juger de cette difficulté, on doit ſe rappeller

que M. Pattullo compte sur les avantages de la culture qu'un corps de ferme recevra dans sa totalité par le systême qu'il propose : systême qui distribue sur toutes les terres une succession continuelle de fumiers & d'autres amendemens. Personne ne doute qu'une bonne culture ne soit capable de porter fort haut le produit des terres. Aussi M. de la Salle dit-il (*Prairies Artif.* p. 63, 64, 65 & 66), que lui-même a réussi, par le moyen des engrais, à recueillir en froment dans 24 arpents 15 fois la valeur de ce que cette étendue rendoit auparavant en seigle : ce qui confirme le principe de M Pattullo (*p.* 175), que « c'est » moins l'étendue des terres mises » en grains, que l'espece de culture » qu'ils reçoivent, qui décide de la » quantité de la récolte ». Si donc M. de la Salle a recueilli en froment 15 fois la valeur de ce qu'il recueilloit en seigle auparavant, c'est comme si son ancienne récolte eût été distribuée sur une étendue quinze fois plus grande. Il cite un terrein de 24 arpents : on peut donc aujourd'hui l'égaler à 360. Au lieu du 15e. que M.

de la Salle s'eſt procuré, ne peut-on pas accorder un cinquieme de bénéfice à M. Pattullo ? car ſa méthode roule conſtamment ſur de puiſſants engrais, comme celle dont il eſt queſtion dans le livre des *Prairies artificielles.* Cent arpents de ſemence rendront donc alors autant que font 500 aujourd'hui, tant en grains qu'en tuyaux. Or la paille de 500 arpents eſt ſuffiſante pour bien entretenir ſix cents têtes de bétail, tant en fourrage qu'en litiere ; ſur-tout ſi l'on obſerve d'entremêler la nourriture, d'herbe fraîche ou ſéche, & de paille, comme l'enſeigne M. Pattullo, *p.* 151. Il eſt littéralement vrai qu'une terre améliorée rend beaucoup plus de grain & de paille : puiſqu'au lieu d'un ſeul tuyau auquel chaque plante ſe trouve communément réduite dans une terre qui eſt en mauvais état de culture, les tuyaux ou talles ſe multiplient en raiſon égale à l'amélioration. Au reſte M. de la Salle ne peut conteſter ce calcul ; puiſqu'il a dit (*Prairies artif.* p. 55) que dix à douze arpents, tant prés que marais, lui nourriſſoient jadis cinq ou ſix vaches, & environ une

trentaine de moutons, dans le temps où ſa ferme étoit preſque de nulle valeur : c'eſt comme s'il diſoit que chaque arpent d'un fort médiocre pâturage fourniſſoit la nourriture d'une bête à corne; ſuivant ſa propre évaluation, de cinq à ſix moutons pour une vache (*Prairies artif.* p. 55). Comment donc les pailles de 500 arpents de terre bien tenus, & 200 arpents de bonnes Prairies artificielles, ne pourroient-ils pas ſuffire à nourrir ſix cents de ces mêmes animaux? Et la paille ſuppoſant l'exiſtence du grain, il s'enſuit que le grain de la valeur de 500 arpents peut bien *nourrir & entretenir le ménage du Fermier :* ce que M. de la Salle regardoit comme impoſſible; *Man. d'Agric. p.* 183, 184 & 185.

Et comme il faut toujours avoir tort quand on ne ſuit pas la route tracée par M. de la Salle, il dit (*Manuel d'Ag.* p. 295) que « M. Pattullo, ſans » s'appercevoir qu'il alloit contre les » premiers principes de l'Agriculture, » n'a pas héſité de propoſer ſon grand » ſyſtême d'herbages & de beſtiaux, » pour parvenir à établir générale-

» ment ſur toutes ſortes de terres, in-
» définiment, la ſuppreſſion des ja-
» chères par le ſeul moyen des en-
» grais ; comme s'il n'étoit queſtion
» que d'employer leur abondance &
» leur renouvellement, pour en ti-
» rer ſans les laiſſer repoſer, autant
» de récoltes qu'on le voudroit. »
Nous examinerons par la ſuite l'effet des *jachères* en elles-mêmes. Ne les conſidérons ici que ſous le rapport ſpécial qu'elles ont avec le ſyſtême de M. Pattullo. Le fond de la choſe intéreſſe le Public. Mais, pour évincer M. de la Salle, il ſuffit de l'oppoſer à lui-même, comme nous avons fait juſqu'ici, & de montrer que ſes imputations portent toujours à faux. Les engrais, joints au bon labour, comme on les voit marcher de front dans toute la pratique de M. Pattullo, peuvent-ils être accuſés d'*aller contre les premiers principes de l'Agriculture ?* Quoique le mélange des terres, tel que le propoſe M. Pattullo, ſoit d'une grande difficulté dans l'exécution, à raiſon de la dépenſe ; il n'eſt pas moins vrai que ce procédé réduit toutes les différentes terres à

une ſeule eſpèce à qui l'on donne un degré d'excellence, proportionné aux attentions & aux frais que l'on y emploie. Et M. de la Salle qui crie ſi haut en faveur des *jachères*, convient ailleurs « qu'il y a des can- » tons dont les terres par leur heu- » reuſe poſition n'ont beſoin que d'ê- » tre labourées & ſemées, ſans qu'il » faille y employer les engrais & les » jachères ; qu'il y a même quelques » *Pratiques locales entieres* où, par le » moyen des engrais, on peut ſe paſ- » ſer des jachères : ( *Manuel d'A-* » *griculture*, page 71). » M. Pattullo ne s'eſt donc pas écarté des bonnes pratiques locales : ainſi qu'il n'a point frondé les premiers principes de l'Agriculture. Voici encore un texte de M. de la Salle, qui plaide lui-même la cauſe de ſon Adverſaire, *p.* 244. « Le repos que donnent les ja- » chères méritant, dit-il, la plus » grande attention, il s'agit de ſçavoir » quand il convient de les employer » ou de les ſupprimer : on peut dire » qu'en cela conſiſte la grande ſcience » de l'Agriculture ». Les jachères ne

sont donc pas d'une absolue nécessité.

2°. M. de la Salle fait encore valoir ce qu'il a dit du concours des Propriétaires avec les Fermiers, pour le bien de l'Agriculture : comme si M. Pattullo n'en avoit *pas fait la moindre mention;* ce sont ses termes, p. iv. Cependant je vois dès la *p.* 10 de l'*Essai sur l'Amélioration*, M. Pattullo proposer sa méthode particuliere, autant aux Propriétaires mêmes qu'au commun des Fermiers. Puis à la *p.* 127, il observe que le préjugé de vouloir absolument mettre en grains deux soles completes, a passé des Fermiers aux Propriétaires, dont la plûpart y obligent les Fermiers dans leurs baux. » Ainsi, ajoute-t-il, c'est eux [ les Propriétaires ] « qu'il faut commen- » cer par détromper ; les assurant » bien . . . . . que ce sont les pâtures » & les prés naturels ou artificiels qui » améliorent les terres par le double » moyen du *repos*, & du fumier des » bestiaux qu'ils mettent à portée de » nourrir. Plus on fera d'abord de ces » herbages artificiels, plus l'amélio- » ration ira vîte ».

L'Auteur des *Prairies artificielles* en a-t-il parlé d'une manière plus expreſſive ?

M. Pattullo demande ( *p.* 157 ) que les *Propriétaires* faſſent la dépenſe d'enclorre chaque ferme ; qu'ils en diviſent les ſoles ; qu'enſuite ils veillent à l'ordre de la culture telle qu'ils l'auront établie, & qui, ſelon lui, renouvelle & entretient des Prairies artificielles dans tout un corps de ferme.

Dans les *pp.* 178 & 179, il fait ſentir que la miſere du Fermier reflue néceſſairement ſur le *Propriétaire* ; & que celui-ci eſt intéreſſé à faire les démarches convenables pour y apporter remède.

Après avoir parlé de l'inconvénient des Baux limités à une durée inſuffiſante pour la bonne exploitation; enfin du déſavantage qui réſulte de la mauvaiſe diſtribution des terres & héritages morcelés entre quantité de Propriétaires : il dit (*p.* 194-95-96-97-98-99 , & 282) que tout *Propriétaire* gagneroit beaucoup à échanger les morceaux qui lui appartiennent, enſorte que tout ſon bien fût

raſſemblé. Les *pp.* 278, 279, 280, éclairciſſent l'avantage de faire des baux plus longs que de neuf années. Cet Auteur ſuggere auſſi aux Poſſeſſeurs de grandes terres l'intérêt qu'ils ont de ne pas abſolument ignorer l'Agriculture, & de ceſſer de s'en rapporter à des gens que la ſeule avidité du gain conduit. Enfin il invite (*p.* 215, 216, 266, 267) chaque Propriétaire « à donner l'exemple à ſes » Fermiers, la plûpart trop peu inſ» truits & trop prévenus pour vouloir » riſquer quelques avances à ce qu'ils » appellent avec une ſorte de déri» ſion, des *Expériences* & des *Pro» jets*; & qui d'ailleurs ſont trop à » l'étroit, & manqueroient des fonds » néceſſaires. Chacun de ceux qui en » ſont à portée, dit M. Pattullo, de» vroit faire valoir du moins une de » ſes fermes; y mettant tout le ſoin & » la dépenſe néceſſaires; y pratiquant » toutes les eſpeces d'amélioration » dont elle pourroit être ſuſceptible, » ſelon ſes connoiſſances ou celles » des plus entendus de ſes voiſins: on » rendroit ainſi les avantages de l'in» duſtrie ſenſibles & palpables à tous

» les Fermiers. . . . . . Des gens de la
» plus haute naiffance ont été les pre-
» miers à commencer en Angleterre
» & en Ecoffe ; & ils en ont acquis un
» furcroît de confidération ».

Ces divers endroits ainfi rapprochés (& que nous prions que l'on veuille bien comparer avec le texte de M. de la Salle rapporté ci-devant; *p*. 40 & 41 ) ne préfentent-ils pas, en faveur de M. Pattullo, le tableau d'un Auteur perfuadé de l'avantage que les Propriétaires peuvent procurer à l'Agriculture ; & qui a fait de louables efforts pour les engager à y concourir avec leurs Fermiers, par des avances convenables, & par leur propre exemple ? M. de la Salle a pris de bonne heure ce fage parti ; & il en a détaillé les bons effets dans fon ouvrage des *Prairies artificielles.* Auffi lui en a-t-on fait honneur. Mais par quelle fatalité veut-il, contre toute évidence, que la même route ne fe trouve aucunement tracée dans les bons livres modernes ? Je crois qu'on lui rendroit un bon office en publiant qu'il les a blâmés fur des rapports infideles qu'on lui en a faits ; & que fes occupations

l'ont empêché de conſulter ces livres mêmes.

AYANT juſqu'ici expoſé l'inconſéquence de M. de la Salle, dans un degré de démonſtration qui (j'oſe le dire) triomphe des plus forts préjugés; il me reſte à plaider contre lui une derniere cauſe : celle de M. *Duhamel.* On ne ſera pas ſurpris que je redouble mes efforts pour achever d'éteindre un écrit deſtiné à flétrir des noms reſpectables. L'imagination de M. de la Salle s'enflamme, ſur-tout, quand il s'agit de cenſurer M. Duhamel : les termes peu meſurés, des injures même, ſuffiſent à peine à ſa pétulance. Mais pour peu que l'on ſoit ſur la réſerve, on voit clairement qu'il a moins voulu attaquer en forme la nouvelle Culture, qu'indiſpoſer contre elle par des déclamations. Toute la critique qu'il en fait roule ſur de fauſſes inductions, ou ſur des conjectures hazardées. En y répondant j'aurai le même avantage que j'ai conſtamment eu juſqu'à cette heure, de battre M. de la Salle par ſes propres armes, & faire voir qu'il a attribué à M. Duhamel des ſentiments

opposés à ceux que ses ouvrages annoncent de la maniere la plus positive; & que cet Académicien a depuis long-temps publié, ou réfuté solidement, les objections qu'on prétend lui faire aujourd'hui. Venons aux preuves.

M. Duhamel est un des Auteurs accusés dans le *Manuel d'Agricult. p.* iv & v, de n'avoir pas seulement fait *la moindre mention* des Pratiques Locales, & des principes qui doivent servir de guide pour en faire l'application aux différentes terres, d'après l'expérience. Si on a lu, ou si on veut lire, le *Traité de la Culture des Terres*, & les *Elémens d'Agriculture*; deux Ouvrages que M. de la Salle a en vue lorsqu'il attaque ce grand Naturaliste & Cultivateur: on sera bientôt décidé sur cette allégation. Des Titres seuls de Chapitres la réfutent. Tels sont premierement ceux des 7, 8, 13, & 15e. Chapitres du 1r. vol. du *Traité de la Cult. des Terres*: où M. Duhamel parle de l'usage ordinaire pour le défrichement des bois, des landes, des prés, &c; des différentes manières dont on laboure relativement à la

qualité du terrein : une terre légere, une bonne terre à grain qui ne retient pas l'eau, une terre forte, & ainſi des autres, demandant des traitements différents. M. Duhamel y parle des labours en planches, & de ceux en ſillons ; & des bonnes ou mauvaiſes façons dont ces labours s'exécutent ; & l'on peut rapporter à ces principes généraux les pratiques des différentes Provinces. Il compare auſſi la culture ordinaire des Raves & des Navets pour le bétail ; & celle des Bleds, & des Mars ; avec la méthode indiquée par M. Tull pour la culture de ces diverſes plantes. On préſume bien que toutes les pratiques ne ſont pas rapportées en détail dans ce livre ; celles d'une ſeule Province pouvant ſouvent fournir la matiere d'un petit volume. Ces mêmes objets ſont encore traités dans le 1r. Tome des *Eléments d'Agriculture*, livre ſecond, chapitres 1 & 2 qui compoſent enſemble dix Articles.

On voit auſſi des Pratiques Locales, rappellées dans la Préface du 1r. volume du *Traité de la Cult. des Terr.* p. xxxij & lvij ; & des Obſerva-

tions judicieuſes ſur le ſol général de certains cantons, p. liij : T. 2. p. 114, 374, & ſuivantes : T. 3, p. ix, xij, xxxviij, 5, 45 &c, 143, 144 : T. 5, p. 482 : T. 6, p. 7, 32-4-5-6-9, 44-5-6, 86, 96, 167, 224, 226, 268, 269, 506 : & dans les *Eléments d'Agriculture* T. 1, p. v, 126 juſqu'à 157, 202, 222, 227, 271, 368-369, 389, 393, 402, 405 : T. 2, p. 8 & ſuivantes, 399, 400-06; & ailleurs : Toutes connoiſſances qui réſultent des propres voyages de M. Duhamel, ou des avis contenus dans les Mémoires de ſes plus exacts Correſpondants. Les détails ſur les différentes manieres de labourer & d'exploiter étoient même eſſentiels pour faire mieux comprendre les effets & la pratique de la nouvelle Culture.

De plus, toutes les inſtructions, toutes les expériences bien faites, qui ſont diſtribuées dans ces huit volumes, annoncent, ou ſuppoſent néceſſairement, que l'on a eu égard aux Pratiques Locales & à la Différence des Terres, pour combiner ces notions & en tirer un parti avantageux. Tantôt ce ſont des uſages d'une Pro-

vince ou d'un Canton, que l'on met en expérience à côté d'autres. Tantôt un même eſſai ſe répéte avec exactitude ſur des champs dont les qualités ſont plus ou moins oppoſées. On obſerve les circonſtances des ſaiſons, la marche des évenements; on balance les ſuccès des divers procédés, on étudie enfin le Livre de la Nature; & il en réſulte un précieux aſſemblage de faits choiſis & de principes lumineux, relatifs à toute eſpece de culture.

Quand M. de la Salle dit (*Man. d'Agr.* p. 30) que le Laboureur amende, ſeme & laboure toujours de même, ſans *diſtinction de terrein*, ce qui occaſionne un grand déſordre; croit-il nous apprendre quelque choſe que nous n'ayons pas déjà vû obſerver par M. Duhamel? Cet Académicien, au contraire, inſiſte en beaucoup d'endroits, ſur la routine par laquelle on exécute ces opérations importantes, ſans raiſonner ſur leurs effets relatifs à la qualité du ſol. Ainſi, dans le 10e. chapitre du 1r. volume du *Traité de la Cult. des Terres*, cet Académicien, après avoir examiné ce qui réſulte du

plus ou moins de profondeur où les femences fe trouvent placées, obferve (p. 129) que *dans un champ plein de mottes, & inégal*, la plus grande partie du grain s'amaffe dans les fonds, pendant qu'il en refte peu fur les éminences : diftribution que l'on voit être fort inégale, & qui fait que les grains entaffés trop près les uns des autres fe fuffoquent mutuellement, & venant à avorter, occafionnent une perte confidérable pour la récolte. D'ailleurs le grain qui fe trouve trop avant en terre, ne léve point : tandis qu'au contraire une partie, qui refte fans être enterrée, devient la proie des oifeaux.

Dans la Préface du même volume, (*p.* liij) M. Duhamel demande « que » l'on faffe attention que les terres » qui font les meilleures pour produire » du froment, font rarement très-bon» nes pour l'aveine ; & que les plus » propres aux menus grains, four» niffent ordinairement peu de fro» ment ». D'où il tire cette conféquence naturelle, que le véritable intérêt des Cultivateurs demanderoit qu'on ne fît porter à chaque fol

que ce qui peut y réuſſir avec le plus d'avantage ; ſans s'aſtreindre à vouloir tirer du froment de chaque piéce de terre , puis des menus grains.

On trouve rappellée dans le 3e. volume (*p.* 150) » cette importante » maxime de labourage, *ſi peu prati-* » *quée par les Fermiers*, de ne jamais » faire travailler les charrues lorſque » les terres ſont trop humides ».

Nous y liſons encore (*p.* 155), qu'une même quantité de ſemence ne convient pas pour toutes ſortes de terres ; qu'il faut la varier avec intelligence, & la régler ſuivant les circonſtances du temps, & la bonne ou mauvaiſe préparation que l'on a donnée aux terres.

Puis (*p.* 204) M. Duhamel obſerve que dans les années ſéches, les grains doivent plus taller dans les bonnes terres franches, que dans les légeres, qui ſe deſſéchent promptement ; mais que quand l'année eſt humide & froide, les grains tallent plus dans les terres légeres que dans les franches ; celles-ci étant plus froides.

Une multitude d'autres endroits dépoſent pareillement contre M. de

la Salle, que les ouvrages de M. Duhamel ont fait une ample mention des choses qu'il prétend y avoir été absolument omises.

Qu'il faille que les *Propriétaires* conviennent avec les Fermiers sur les moyens de tenir leurs terres en bon état de culture ; c'est un article qui a encore été traité par M. Duhamel : quoique M. de la Salle assure le contraire. Ainsi, dans la Préface du 1r. volume du *Tr. de la Cult. des Terr.* lit-on (p. liv) que « souvent une partie » des terres d'une grosse ferme est » très-propre pour le froment, pen- » dant qu'une autre n'est bonne que » pour les menus grains ; dans ce cas » un Propriétaire feroit l'avantage de » son fermier en lui permettant de » déranger les soles pour les employer » à produire l'espece de grain qu'il » sçaura par expérience y mieux réus- » sir ». On reconnoît là ce que j'ai déjà eu plusieurs fois occasion d'observer ; que M. Duhamel est d'avis que l'on consulte le Laboureur, pour profiter de l'acquit que lui a donné l'expérience, & qu'ensuite on la dirige vers la perfection par les principes

lumineux des obſervations & de la ſcience.

Dans le 2e. volume du même *Traité*, p. 344, M. Duhamel dit qu'il faut » que le Maître s'occupe lui-même de » la nouvelle Culture; ſans quoi, » point de ſuccès; vû que l'on ne » peut gueres attendre d'un fermier » l'attention de ne négliger aucun des » articles de cette méthode ». Cet avis important eſt répété dans la Préface du 4e. volume, *p.* xiv; où l'on voit que quand « on abandonne cet» te culture à des valets, leur attache» ment aux anciens uſages, leur pa» reſſe, leur peu d'intelligence, leur » nonchalance pour ce qui peut aug» menter le produit des terres, l'un » ou l'autre de ces motifs influent » preſque toujours ſur les travaux.. .... &c. *Voyez* encore les pages 69 & 386 du même volume; & le Tome 5. p. 60 & 151.

M. de la Salle qui, comme on l'a vû ci-deſſus (*p.* 41), avertit les Propriétaires qu'ils ont des moyens de mettre en valeur des terres incultes ſans en prendre la peine par eux-mêmes, ne déſavoueroit pas ce que

dit M. Duhamel dans le 6e. volume du *Tr. de la Cult. des Terr.* p. 218, & dans les *Elem. d'Agric.* T. 1. p. 217-18, qu'un Propriétaire fait très-bien « d'abandonner ſes mauvaiſes » terres à des Payſants, qui ſeuls peu» vent en tirer parti : attendu que ce » ſont eux qui exécutent avec leur » famille les travaux de fouille, d'é» pierrement, &c, dont le Proprié» taire ne viendroit à bout avec des » gens de journée qu'à grands frais ». Il peut auſſi aider les Payſants, de ſes avis, pour qu'ils trouvent mieux leurs intérêts dans cette entrepriſe.

Dans le 1r. volume des *Eléments d'Agriculture* (p. xj & xij), ce zélé Patriote donne en peu de mots, aux Propriétaires, une ſuite de conſeils importants ; que, ſans doute, on me ſçaura gré d'avoir tranſcrits ici. « Pour que les domaines fuſſent te» nus en bon état, il ſeroit à déſirer » que les Propriétaires les fiſſent va» loir par leurs mains ; ou qu'au moins » ils vouluſſent préſider aux opéra» tions. Les Fermiers, peu inſtruits » des recherches que l'on a faites ſur » l'Agriculture, & qui ne ſont pas

» assez opulents pour risquer des expé-
» riences, ne connoissent que leur rou-
» tine ordinaire : & comme ils ne sont
» qu'usufruitiers, ils n'ont point d'au-
» tre objet que de tirer tout le profit
» possible des terres qu'ils tiennent
» à loyer, sans s'embarrasser de les
» dégrader. Les Propriétaires, ordi-
» nairement plus instruits, ne perdent
» pas de vue l'amélioration de leur
» fond; & ils tendent continuelle-
» ment à perfectionner leurs opéra-
» tions. Mais rien ne dégrade tant une
» terre, que de la louer en entier à
» des gens riches, qui s'engagent de
» faire bon des deniers. Ces mercé-
» naires tirent parti de tout : ils dé-
» gradent les bois, négligent l'entre-
» tien des prés, ruinent les fermiers
» & les pauvres habitants des campa-
» gnes. Dès que les uns ou les autres
» ne se trouvent pas en état de payer
» aux échéances, ils font tout saisir;
» grains, bestiaux, ustensiles de la-
» bourage, &c; pourvû qu'ils tirent
» un gros profit de leurs baux, leur ob-
» jet est rempli. Ces cœurs durs & avi-
» des ne sont nullement sensibles aux
» cris des misérables qu'ils écrasent.

» Quelle différence entre une pa-
» reille régie, & celle de ces Proprié-
» taires vertueux & amis de l'huma-
» nité, qui s'intéressent au progrès
» de l'Agriculture, & dont j'ai (dit-
» il) fait ci-devant mention ».

Le 4e. Article du 12e. livre des mêmes *Eléments* (Tome 2), roule entièrement sur l'utilité dont seroient en certains cas, pour l'avancement de l'Agriculture, les Baux à longues années.

M. de la Salle a cependant assuré que M. Duhamel n'avoit pas fait la moindre mention du concours des Propriétaires avec leurs Fermiers, comme très-avantageux & même nécessaire à la réforme qu'exige l'état actuel de notre Agriculture. J'avoue que M. Duhamel n'a pas présenté un Propriétaire dans l'action où M. de la Salle s'est peint lui-même par rapport à l'établissement de ses *Prairies artificielles*. Mais avoir parlé de sa méthode avec beaucoup d'éloge, n'est-ce pas avoir invité les Propriétaires à suivre l'utile exemple qu'il leur a donné?

TANTOT cet Ecrivain prétend que M.

M. Duhamel & tous les autres *n'ont pas ſeulement fait mention* de ce que lui ſeul a découvert comme des moyens uniques (*p.* iv) : tantôt il ſe contente de dire que, quoique l'expoſé de ces mêmes prétendues découvertes » ne ſoit, pour ainſi dire, que l'Al» phabet de l'Agriculture, . . . . tous » nos Auteurs & Ecrivains modernes » *y ont pleinement échoué lorſqu'ils en ont* » *traité : p.* xvj & xvij ». Eſt-ce contradiction, ou un ſimple oubli, dans M. de la Salle, que ces phraſes oppoſées ſur un même ſujet ? A-t-il intention d'expliquer, de modifier peut-être, dans le ſecond texte, ce qu'il avoit hazardé dans le premier ? Quoi qu'il en ſoit, voyons ſi M. Duhamel a pleinement échoué lorſqu'il a traité des *Prairies Artificielles.* Car c'eſt un de ces moyens ſimples dont M. de la Salle prétend avoir ſeul parlé, au moins de maniere à en apprendre le véritable uſage. Il a probablement ſenti après coup que c'étoit aller contre l'évidence que de dire affirmativement, comme il avoit fait d'abord, que M. Duhamel n'avoit pas traité cet objet.

Selon M. de la Salle (*p.* vij & viij) c'eſt avoir touché le point de la « pleine proſpérité de l'Agriculture, « que d'avoir mis les Cultivateurs » en état de bien exécuter l'opéra- » tion de l'engrais, qu'il eſt queſtion » de toujours renouveller & entrete- » nir ſur la totalité de leurs corps de » ferme, ſi conſidérables qu'ils puiſ- » ſent être, pour les maintenir en » parfaite valeur. Et ne pouvant y par- » venir que par les Prairies & les beſ- » tiaux; on doit rendre ſenſible aux » Cultivateurs que, dans les pays & » cantons où la nature n'a point éta- » bli de Prairies, ou n'en a pas établi » aſſez, ils peuvent y ſuppléer par des » établiſſements de Prairies Artificiel- » les ». Perſonne ne pouvant conteſ- ter que M. Duhamel ait beaucoup in- ſiſté ſur l'importance & la néceſſité des Prairies Artificielles, dans cha- cun des ſix volumes qui compoſent le *Traité de la Culture des Terres*, & dans les deux Tomes des *Elémens d'Agricul- ture*, il ſeroit ſuperflu de s'arrêter à démontrer ce fait. Toute la queſtion ſemble donc réduite par M. de la Salle même (*p.* viij) à ſçavoir « s'il n'y

» a que lui qui ait fixé raiſonnable-
» ment la quantité de ces Prairies,
» pour ne pas faire tort aux Jachères
» & à la pâture des Bètes-blan-
» ches ».

Je n'héſite point à convenir hautement que cet Auteur a tracé une bonne méthode de pratique à cet égard, dans ſon Traité des *Prairies Artificielles.* On a vû ci devant (p. 59 & 60) que MM. Duhamel & Pattullo ſe ſont fait un plaiſir de lui rendre cette juſtice. Mais, de ce qu'une choſe eſt bonne, s'enſuit-il qu'elle ſoit excellente & parfaite; qu'elle doive être ſuivie, à l'excluſion abſolue de toutes les autres? On peut encore moins en conclure qu'il n'y a aucune de celles ci qui ne ſoit très-vicieuſe. Je n'outre pas la penſée de M. de la Salle: ſi M. Duhamel & tous les Modernes, excepté lui, *ont pleinement échoué* quand ils ont traité des Prairies Artificielles, ils ſont donc dans le faux; & lui ſeul, dans le vrai. D'ailleurs j'ai déja eu occaſion de faire remarquer en partie le ton faſtueux avec lequel il s'annonce pour terraſſer les *Héros*, anéantir tous ceux qui de nos

jours ont pris la plume ou qui par la ſuite oſeront le faire pour écrire ſur l'Agriculture. De-là il ſe juge capable de dicter des Loix, & offrir aux reſpects de *l'Univers* Cultivateur, le nouveau MANUEL, comme devant être le livre des Princes, le *ſeul Rudiment* de tous les Colléges, &c. *Voyez ſa page* 484. L'ordre des matieres ne me forcera que trop ſouvent de montrer encore M. de la Salle dans cette attitude de ſuffiſance. J'ajoûte ſeulement ici une phraſe qui acheve de développer le ſens que j'ai donné à ſa façon de penſer. Après avoir répété que c'eſt à lui qu'eſt dûe la « découverte » de la véritable méthode de l'Agri» culture, dans chacune de nos pra» tiques locales; il dit qu'il en ré» ſultera que *déſormais on ne s'aviſera* » *plus de propoſer d'autres méthodes,.. &* » *qu'on ſçaura à quoi s'en tenir* » : ( MANUEL D'AGRIC. *p. xv.* )

Le fond de la queſtion relative aux Prairies Artificielles, eſt un objet ſi important pour l'Agriculture, que la comparaiſon un peu détaillée du Syſtême de M. de la Salle avec celui de M. Duhamel, mérite l'attention de

tous ceux qui s'intéreſſent aux progrès de l'Agriculture. D'ailleurs l'état de cette queſtion, telle que M. de la Salle l'a propoſée (ci-devant *p.* 99) nous conduit encore à apprécier l'avantage & la pratique des Jachères, & à examiner ſi elles doivent indiſpenſablement faire partie de la pâture des bêtes à laine. Pour traiter plus commodément ces grands objets, je les diviſerai dans les Paragraphes ſuiv.

## § III.

### *Parallele du Syſtême de M. de la Salle avec celui de M. Duhamel, concernant les Prairies Artificielles.*

Nous avons reçu des Anglois modernes la dénomination de *Prairies Artificielles*, ou *Pâturages Artificiels.* Ils nomment ainſi des raves, navets, trefles, ſainfoins, luzernes, & autres racines ou herbages propres à nourrir le bétail. Les anciens Ecrits ſur l'Agriculture ont fait mention de pluſieurs de ces plantes, & ont rendu ſenſible l'avantage de les cultiver. Depuis, on a pareillement inſiſté ſur

la culture de ces plantes si utiles, & si propres à être substituées au fourrage des prés naturels.

Il y a déja du temps qu'en France & ailleurs on a plus ou moins suivi cette pratique, dont il résulte un fort grand bien pour le bétail, & pour l'amendement des terres. Ainsi, aux environs de Perpignan, lorsqu'on a un terrein que l'on peut arroser, l'usage est d'y semer du trefle aussi-tôt après la récolte, sur le chaume même du froment; on l'arrose aussi-tôt, & encore plusieurs fois pendant l'été; & durant l'hyver on le fait paître aux moutons & aux agneaux. Ceux qui n'ont point de troupeaux s'accommodent de leurs herbes avec les Fermiers de la montagne qui ont des troupeaux qu'ils ne peuvent nourrir à cause que leurs terres sont couvertes de neige: cette récolte produit un revenu considérable. Au printems, quand l'herbe a été mangée en verd par le bétail, on arrose le terrein; le trefle repousse fort vîte; on le fauche lorsqu'il est en fleur, & on le fane pour le serrer avec les autres foins. Immédiatement après cette récolte,

on fume la terre ; & ceux qui ne craignent pas de l'épuiser, la labourent, & y sément des haricots ou du millet, après la récolte desquels ils labourent pour semer du froment. (*Tr. de la Cult. des Terr.* T. VI, p. 35, 36).

La Hollande, la Flandre, l'Artois, la Picardie, sont depuis long-temps accoutumés à répandre la graine de trefle, au printemps, sur le froment, le seigle ou l'aveine, déja levés ; pour que le trefle se trouve un peu fort au temps de la récolte ; on le coupe plusieurs fois pendant deux, trois, ou quatre ans. Ensuite de quoi la terre se trouve assez amendée pour qu'il suffise de retourner le trefle ; herser, & semer du froment, sans autre labour. Dans l'isle de France, en Languedoc, en Dauphiné, &c. on seme depuis long-temps beaucoup de trefle & de luzerne; en Bourgogne, en Normandie, &c, du trefle ; en Beausse, en Gatinois, & dans quantité de provinces, du sainfoin ; en Bretagne, en Limousin, de gros navets, des choux, des carottes, du jonc marin.

Nous voyons dans les *Elémens du Commerce*, T. I. éd. de 1754, p. 221

& ſuivantes, des détails circonſtanciés ſur l'uſage des prairies artificielles dans pluſieurs Provinces d'Angleterre. On y obſerve particulièrement en quelques endroits une alternative de récoltes & de pâtures : *p.* 223, 229, 243-46-47, 260. « L'Agriculture » Angloiſe ne ſépare point la nourri» ture des beſtiaux, du labourage; ſoit » à cauſe du profit qu'elle donne par » elle-même, ſoit parce qu'elle-mê» me fertiliſe les terres » : dit cet habile & judicieux Auteur, *p.* 229.

Je ne ſçai depuis quand ſubſiſte à S. Domingue l'uſage où ſont pluſieurs Habitants, de ſubſtituer à leurs prairies naturelles une plantation de ſucre accompagnée de différentes plantes deſtinées au bétail, dans le même pré. Toujours eſt-il certain que cette pratique a augmenté les revenus de ceux qui l'ont ſuivie. *Traité de la Cult. des Terr.* T. I. p. lvij.

M. Tull obſerve que par-tout où l'on a établi des Prairies Artificielles, on ſe trouve en état de nourrir par leur moyen beaucoup plus de bétail, que lorſqu'on eſt réduit aux ſeuls prés naturels. Il aſſure même que cet avan-

tage fait un dixième de différence, dans les climats les plus froids ; & qu'au moins on peut en nourrir deux fois plus que le nombre ordinaire, dans les endroits où l'Agriculture eſt peu avancée. Ou, ſi l'on n'en nourrit pas plus qu'avec l'herbe commune, (dit-il encore), ces animaux ſeront toujours mieux nourris : *Horſe-Hoing Huſbandry*, Chap. 4. Conſultez auſſi le *Traité de la Cult. des Terres*, T. 4. p. 522 ; & T. 6. p. 154-55-56-57.

En effet on ne peut conteſter qu'un arpent de luzerne, par exemple, produit plus d'herbe que n'en donnent ſix arpents de bon pré. Voyez-en la preuve de calcul, & par des faits, dans le *Traité de la Cult. des Terr.* T. 3, p. xl ; Tome 4, p. 25-6, 316-17-18-19 ; Tome 5, p. 527-28-29.

M. Duhamel, inſtruit par ſa propre expérience, a toujours parlé à l'avantage des Prairies Artificielles ; nommément encore dans le 5e Volume du même *Traité*, p. xxvj, xxvij, & 577. Il y a dans le 6e Volume un Chapitre de 36 pages, qui concerne ces Prairies. Après y avoir expoſé le

produit eſſentiel que rend toute eſpece de bétail, M. Duhamel ajoute que l'on ne peut donc trop multiplier les beſtiaux ; mais que, comme il eſt indiſpenſable de les nourrir, il eſt également indiſpenſable de ſe procurer des pâturages. Cet Auteur bien verſé dans tout genre de culture, donne enſuite une notion ſuccincte, mais très-juſte, des diverſes qualités de prés ou de pâturages naturels, & de la maniere dont on en tire le meilleur parti. Puis il dit (*p.* 245 : « Lorſ-
» qu'on n'a pas de terrein propre à
» faire de bons prés naturels, il faut
» avoir recours aux prés artificiels. On
» les forme en ſemant dans des terres
» bien labourées, certaines plantes
» très-vigoureuſes qui, pouſſant avec
» force, produiſent beaucoup d'her-
» be agréable au bétail. Je ne parle
» ni des pois de brebis, ni de la veſce,
» ni de l'eſcourgeon, ni du ſeigle que
» l'on coupe en verd pour la nourri-
» ture du bétail pendant l'été, ou
» qu'on fanne pour le nourrir l'hiver :
» (Voyez le 4e Volume du *Traité de la*
» *Cult. des Terres*). Ces plantes annuel-
» les, non plus que les gros navets

» dont nous avons donné la culture
» dans les Tomes I, III & IV, ainſi
» que les pommes de terre, ne for-
» ment pas, abſolument parlant, des
» prés artificiels, quoique ces racines
» ſoient d'un grand ſecours pour la
» nourriture du bétail. Les plantes vi-
» vaces, dont on a coutume de former
» des prés artificiels, ſont ordinaire-
» ment le trefle, le ſainfoin, la luzerne,
» le fromental, tous les ajoncs. On
» pourroit encore eſſayer de cultiver
» les plantes & les arbuſtes qui pro-
» duiſent des fleurs légumineuſes ; car
» les beſtiaux en ſont ſingulièrement
» friands. En quelques campagnes on
» coupe les ſommités du genêt quand
» la fleur eſt paſſée, on fait ſécher ces
» jeunes branche, on en nourrit les
» moutons pendant l'hiver ».

Mettant à part ſix eſpèces conſidérables de nourritures déjà uſitées en nombre d'endroits, ſur-tout en Angleterre, comme pâturages artificiels ; M. Duhamel nous montre une heureuſe abondance de plantes vivaces, également agréables au bétail, à qui elles fourniſſent une nourriture ſucculente.

On trouve encore dans le 5e Volume du même *Traité*, p. xix, le conſeil de « deſtiner quelques arpents des » meilleures terres d'une ferme, à for- » mer un potager que l'on cultivera » avec la même charrue dont on ſe » ſert pour les terres à grains : les » gens du fermier en ſeroient mieux » nourris ; & ce qui lui reſteroit de » cette récolte, tourneroit au profit » du bétail ». Nombre de plantes Ombelliferes, & de celles qui ont leurs Fleurs en Croix, augmentent donc la liſte importante de ce que M. Duhamel indique pour former des Prairies artificielles.

La culture du ſainfoin & celle de la luzerne ſont traitées dans les tomes 1, 3, 4 & 5. M. Duhamel détaille dans le 6e, (*p.* 146 & ſuivantes ) les cultures du trefle, du fromental & de la ſpergule. Il traite encore de la luzerne & du ſainfoin, dans les *pages* 152-53-54-55-56-57-59, 160-61. Les ſuivantes contiennent un précis du livre des *Prairies Artificielles*, de M. de la Salle, avec des réflexions qui en font l'éloge. Entre autres choſes dignes d'un Ecrivain auſſi judicieux

que ſe l'eſt toujours montré M. Duhamel, on obſerve particuliérement (*p.* 165) que, malgré l'eſpece de profuſion qu'il vient d'expoſer à nos yeux, il dit que M. de la Salle « a » bien fait de ſe borner au ſainfoin, » puiſqu'il a reconnu qu'il réuſſit dans » ſes terres rouſſes [incapables d'ali- » menter du grain]. Puis il ajoûte : » Ailleurs on fera bien de préférer la » luzerne, qui donne beaucoup plus » d'herbe ; dans d'autres endroits on » tentera les navets, dont M. France » ſe trouve très-bien, ainſi que les » Anglois » : [Voyez les *Eléments du Commerce*, Tom. I. p. 259]. « Le » trefle, la ſpergule, le fromental » pourront avoir des avantages en » d'autres circonſtances, &c. ». Quand on voit les objets avec l'avantage que donne la ſupériorité des lumieres, on ſe plaît ainſi à éclairer, à raſſurer, encourager, louer les tentatives, & préſenter les choſes du côté qui peut leur être favorable. Perſonne ne ſe plaindra d'avoir été cenſuré avec hauteur ni affectation dans aucun ouvrage de ce Citoyen reſpectable : lorſqu'il a cru devoir avertir

des mépriſes de quelques Cultivateurs, afin d'en garantir les autres, il a toujours conſervé les égards que l'humanité & la bienſéance ont droit d'attendre d'un galant homme.

A la ſuite de la Méthode de M. de la Salle, on trouve dans le même Chapitre 2 du 6e Vol. *de la Cult. des Terr.* le plan du Syſtême de M. Pattullo. Enfin M. Duhamel traite en particulier de l'Ajonc, & des Pommes de terre; dont la culture, aſſez neuve pour nous, y eſt bien circonſtanciée.

Tout cela ſe trouve rappellé dans le 2e. volume des *Elémens d'Agriculture*, p. 109 & ſuivantes; mais avec de nouveaux détails inſtructifs, tant pour l'entretien des pâturages naturels, que pour la culture des prairies artificielles. M. Duhamel, toujours attentif à multiplier les avantages de l'Œconomie rurale, loue (*p.* 123) MM. de la Société de Bretagne, d'avoir réſolu de faire cultiver ſéparément preſque toutes les plantes qui viennent d'elles-mêmes dans les campagnes de cette Province, afin de pouvoir par la ſuite reconnoître celles qui fourniſſent le plus d'herbe,

& dont le fourrage eſt le plus agréable au bétail. Puis il invite à étendre de ſemblables eſſais ſur les plantes étrangeres. Tout ce qui regarde la luzerne & le ſainfoin, dans les ſix Volumes du *Traité de la Culture des Terres*, ſe trouve ici rapproché, & réduit en principes, depuis la *p.* 124 juſqu'à la 140ᵉ. M. Duhamel dans les articles ſuivants, traite de même le trefle, le ray-graſſ, le fromental, l'ajonc. Il employe tout le 3ᵉ Chapitre, à parler *de pluſieurs Herbages qui ſervent à la nourriture du bétail, ſoit en verd, ſoit en ſec* : ce ſont des plantes annuelles; la ſpergule ou eſpargoule, le ſeigle, l'eſcourgeon ou orge quarrée, le maïs, la veſce, les pois de brebis, la féverole, les choux. M. Duhamel y joint ce que l'on appelle maintenant *Fourrage verd*, qui eſt un mélange de toutes ſortes de criblures, ſemé ſur un côteau à l'abri, où l'on envoie les troupeaux pendant l'hiver : Conſultez les *pages* 159 & 160. Dans la 161ᵉ, ce grand Maître en Œconomie accumule de nouveaux ſecours de fourrages, en avertiſſant ſimplement que les feuilles de toutes ſortes

d'arbres, cueillies peu avant leur chûte, ſont très-bonnes à ſécher pour nourrir les vaches & les moutons durant l'hiver; que les rameaux & les feuilles de la garance, & la fane du ſafran, plaiſent beaucoup aux vaches; mais que cette derniere herbe communique au beurre un goût déſagréable. Le 4e Chapitre eſt deſtiné aux *Racines qu'on cultive pour la nourriture du bétail*, & que les Anglois mettent au nombre des pâturages artificiels.

Ici M. Duhamel, toujours habile à ſaiſir les moyens d'étendre nos avantages, répand ſur ces objets un jour plus lumineux, ce ſemble, que dans le *Traité de la Culture des Terres*. L'uſage, & la culture de chaque plante ſéparément, ſont des tableaux auxquels on ne peut que s'intéreſſer quand on aime l'Œconomie rurale: il y eſt queſtion de la pomme de terre, (la Patate, ou Truffe rouge), du topinambour, des navets, raves, & carottes. Tout cela occupe depuis la *page* 109 juſqu'à 181. Il eſt auſſi à propos de conſulter les *pages* 405-6-7: le ſouci eſt ajouté, dans cette derniere page, aux autres herbes

utiles pour le bétail. Je dois encore indiquer ici la trainaſſe, ou centinode, que l'on nomme auſſi renouée ; dont M. de Montſoury a recueilli un foin égal en valeur au froment parmi lequel cette plante avoit beaucoup profité : comme on le voit dans une Lettre de ce Cultivateur, rapportée à la *p.* 82 du 2e Volume du *Traité de la Culture des Terres.*

Voilà certainement une matiere traitée avec toute l'étendue que mérite l'importance dont elle eſt pour l'Agriculture. Un avantage de ces récapitulations qui compoſent les *Eléments d'Agriculture* eſt, qu'elles forment par elles-mêmes un Œconome, & qu'elles le dirigent ſuffiſamment pour qu'il ſoit en état d'agir en conſéquence, & de réuſſir. Des principes courts, des idées nettes, des expreſſions & un ſtyle qui y répondent, un ordre pour les opérations ſemblable à celui de la Nature, enfin l'attrait d'une utilité que le ſimple expoſé rend ſenſible, ſont le bel Art que ce zélé Patriote emploie pour engager les hommes à profiter des reſſources que leur offre une bonne Agriculture.

Nous n'avons garde de vouloir déprimer la méthode propoſée & ſi heureuſement exécutée par M. de la Salle, pour établir des Prairies artificielles, & améliorer ſes fermes. Le parallele que nous nous ſommes propoſé d'en faire, n'a d'autre objet que de faire connoître combien M. Duhamel lui eſt ſupérieur à cet égard: loin d'avoir *pleinement échoué*, ainſi que M. de la Salle a hazardé de le dire.

C'eſt rendre juſtice à ce Cultivateur, que de dire avec M. Duhamel, qu'il *a bien fait de ſe borner à la culture du ſainfoin*, puiſque cette plante réuſſiſſoit dans des terres peu propres à la culture des grains. Ces parties juſques-là inutiles ceſſerent de l'être: l'herbage dont elles ſe couvrirent ſervit à nourrir du bétail, qui fournit enſuite des fumiers ſuffiſants pour rendre le reſte des terres plus fertile. Son domaine devint ainſi, par degrés, plus conſidérable par le produit des terres & le nombre des animaux.

On voit bien, dans les *Prairies Artificielles* & dans le *Manuel d'Agriculture*, que M. de la Salle connoît l'a-

vantage que peuvent donner la culture du trefle & celle de la luzerne : & il a raiſon (*Man. d'Agr.* p. 404-5) de donner au ſainfoin la préférence, en le conſidérant comme une plante qui n'eſt point difficile ſur la qualité du terrein, & que l'on peut ſans riſque abandonner au bétail.

Mais cet Auteur ne prend-il pas trop ſur lui, quand il prétend (*p.* 405, 406) que cette herbe, ſemée clair, & à plus forte raiſon par rangées, comme dans la nouvelle Culture, pouſſe des tiges trop groſſes & trop dures ; & que les feuilles n'en ſont plus aſſez fines & tendres, pour que les beſtiaux les mangent volontiers ſéches? Il ſe fonde ſur une parité qu'il établit entre le foin des prés naturels, & celui-ci. « Qu'on faſſe attention » (dit-il *p.* 405) que ce qui rend le » foin des prés naturels préférable à » toute autre ſorte de foin, c'eſt que » l'herbe des prés eſt toujours extrê- » mement fine & tendre ». Ce fait n'eſt admiſſible que pour certaines ſortes d'herbes, & qui ne ſont pas les plus communes de nos prairies. On ne voit que trop ſouvent le foin garni

de Jacées & d'autres plantes prefque ligneufes, ainfi que d'herbe dure & infipide : fur cent bottes, à peine en rencontrera-t-on cinq d'herbe douce, fine, agréable à l'odorat. Tout bétail en fait promptement la différence.

Qu'on leur laiffe encore le choix des prairies naturelles, ou de celles qu'on nomme aujourdhui artificielles ; on les voit toujours préférer celles-ci, tant en fec qu'en verd ; & faifir par inftinct l'excellence de celles qui ont été cultivées fuivant la nouvelle Méthode. M. de la Salle n'avoit donc pas fuffifamment obfervé les chevaux ni les beftiaux, puifqu'il vient de dire que le foin des prés naturels eft préférable à tout autre. Les animaux pour qui nous deftinons l'une & l'autre nourriture, ont un fentiment qui les rend juges irréformables à cet égard. Oui, c'eft en vain que M. de la Salle voudroit intimider les Cultivateurs en leur faifant entendre que le bétail rebutera le fainfoin ou la luzerne dont les tiges feront groffes. Ces plantes fucculentes, cueillies & féchées à propos, fuivant que l'en-

ſeigne M. Duhamel dans les endroits indiqués ci-devant, conſervent l'odeur agréable, la ſaveur exquiſe, & la ſoupleſſe, qui ſervent d'attrait au cheval & autres animaux pour leſquels nous ménageons cette herbe. Conſultez le *Traité de la Culture des Terres* T. I. p. 260-61-64-65; T. IV. *p.* 520-21; T. V. *p.* 71-2-3-5-6-7, 529: & les *Eléments d'Agriculture* T. II, p. 129, 133 & 134.

Au reſte, s'il y a quelques tiges de ſainfoin auxquelles on puiſſe reprocher d'être dures, ce ſont aſſurément celles qui ayant eu la liberté de prendre toute leur croiſſance, ont ſubſiſté dans le champ juſqu'à la parfaite maturité de leur graine. Cependant ces mêmes plantes, dans la nouvelle Culture ſervent encore à affourrer le gros bétail; qui *les préfere au gros foin des prés bas, & à la paille du froment.* Pour qu'il les mange bien, on a ſeulement l'attention de les hacher à-peu-près comme l'on hache la paille en Eſpagne, en Allemagne, & depuis quelque temps parmi nous; ou de les battre avec des maillets, de même que l'on fait pour l'ajonc

dans quelques Provinces. *Traité de la Cult. des Terres*, T. I. p. 262.

De plus, M. Duhamel dont le témoignage est toujours conforme à l'exacte vérité, m'a dit que des rameaux d'une luzerne qu'il faisoit cultiver suivant la nouvelle Méthode, devinrent gros comme du bois de sarment, & se trouverent cependant très-tendres, en sorte que ses chevaux & son bétail les mangeoient avidement & sans en rien laisser perdre.

Il a aussi rapporté d'après quelqu'un de ses correspondants, qu'ayant mêlé de grosse luzerne cultivée, & de la luzerne ordinaire plus fine, les bestiaux commençoient par manger la grosse qu'ils trouvoient apparemment plus à leur goût : il n'y a rien là de surprenant ; les grosses racines, les gros légumes, sont communément plus tendres que les autres.

Un succès si marqué, joint à celui du produit abondant du sainfoin cultivé suivant les nouveaux principes, démontre pleinement la supériorité de cette méthode sur la pratique commune. Et en conséquence nous pouvons dire que si M. de la Salle eût

connu & voulu ſuivre le ſyſtême de M. Tull, dans le temps qu'il fit de ſi louables efforts pour établir les Prairies artificielles, il ſe ſeroit épargné beaucoup de peine & de dépenſe, & ſes opérations euſſent été plus promptement ſuivies de la réuſſite. Au lieu que la Méthode vulgaire, deſtituée de lumieres ſuffiſantes, ne le ſecondoit qu'avec une *lenteur* dont il ſe plaint, & qui lui occaſionna d'inutiles dépenſes : (*Manuel d'Agricult.* p. 570-71.) Il doit ſçavoir mieux que beaucoup d'autres, combien eſt précieux le temps que l'on donne aux travaux de l'Agriculture ; que la célérité de l'exécution augmente conſidérablement la ſomme des produits ; & que tout retard eſt proportionnellement préjudiciable. Voyez encore ce que M. Pattullo dit d'analogue aux réflexions précédentes, dans ſon *Eſſai ſur l'Amélioration des Terres*, p. 161.

Terminons cet article par obſerver que M. Duhamel ne conſeille pas de cultiver toutes les Prairies artificielles. Il dit expreſſément qu'on doit ſemer la luzerne en plein, quand on ſe propoſe de remettre les terres en

grain après les avoir laiſſé repoſer quelques années ; mais qu'il faut les cultiver ſuivant la nouvelle méthode quand, ayant peu de terre propre à cette plante, on deſire la conſerver long-temps dans le même terrein.

## §. IV.

### *Des Jachères*

J'ai eu ci-devant occaſion (*p.* 79 & 80) de montrer que tantôt M. de la Salle regarde les Jachères comme indiſpenſables dans une bonne Agriculture, & qu'ailleurs, il convient qu'il y a des terres heureuſes où l'on s'en paſſe fort bien. Je pourrois me renfermer dans le droit que cette variation me donne, de demander que tout ce qu'il dit ſur cette matiere, ſoit traité comme des inconſéquences, juſqu'à ce qu'il ſe ſoit tiré de la contradiction où il s'eſt mis avec ſes propres principes. Mais cette maniere de procéder, qui ſuffit ſouvent pour le triomphe d'une cauſe, ne rempliroit pas mes principales vûes : je penſe moins à confondre M. de la Salle, qu'à défendre

ſendre les Auteurs d'Agriculture qu'il attaque injuſtement ; & à éclairer les perſonnes qui ont beſoin de l'être, ſur le ſyſtême de M. Tull.

On nomme *Jachères*, des terres qu'on laiſſe repoſer ; & à qui, durant l'année de repos, on donne pluſieurs labours, & des engrais, pour y ſemer du froment l'Automne ſuivante. Ces labours répétés ſubſtituent une terre nouvelle à celle qui a été fatiguée par les précédentes récoltes. Si l'on pouvoit renouveller en moins de temps la terre & l'engrais, on feroit bien de ſupprimer les jachères, qui produiſent une non-valeur. Ces notions ſont avouées de M. de la Salle : puiſqu'il dit, (*Man. d'Agric.* p. 8) « qu'en » ne faiſant valoir à la bêche qu'en» viron deux à trois arpents au plus, » il n'eſt pas ordinairement queſ» tion de jachères ; y ayant bien plus » de facilité à exécuter, ſoit le re» nouvellement de l'engrais, ſoit le » renouvellement de terrein ». D'où il réſulte que ce pourroit être un uſage ordinaire, que de ne laiſſer en jachère aucun champ, toutes les fois que l'amendement & les labours en

ſeront auſſi faciles à exécuter que dans deux ou trois arpents cultivés à la bêche. Pour y parvenir, il ne s'agit que de proportionner les forces & le temps à l'étendue d'un vaſte terrein, dans la même raiſon que pour celui de trois arpents. Puis donc qu'il eſt inconteſtablement vrai que le labour à la bêche emploie beaucoup moins de forces, & plus de temps, que celui qui ſe fait avec la charrue; on n'aura pas beſoin de jachères dans un champ de 60 à 90 arpents, ſi l'on peut ſe procurer un inſtrument qui ſurpaſſe 20 ou 30 fois la bêche, tant en puiſſance qu'en célérité; & qui faſſe un auſſi bon labour. Il faut ſuppoſer que ces deux inſtruments agiſſent dans des terres de qualités ſemblables. Or la force du levier, & celles de l'homme qui le meut, jointes aux forces des animaux qui tirent la charrue, produiſent une puiſſance au moins vingt fois égale à celle de la bêche mue par un homme, qui peut très-bien cultiver annuellement trois arpents, en ne ſe ſervant que de la bêche. La vîteſſe de la charrue peut bien auſſi faire une différence

de dix à un, ſur le travail de la bêche. Si nous voulions ſuivre ces calculs, les loix de la Méchanique nous fourniroient une progreſſion bien plus étendue. Mais pour le moment cette ſuppoſition me ſuffit ; parce que je vois une ſorte d'unanimité pour évaluer à environ 75 ou 100 arpents au total, le travail d'une charrue ; plus ou moins, à proportion de la force ou de la légereté des terres ; mais toujours, ſoit que l'on partage le corps de ferme compoſé de ce nombre d'arpents, en trois ſoles, dont une eſt en jachère ; ſoit que, ne cultivant que des Mars, on ſéme chaque année ſans repos toutes les terres de la ferme ; ainſi que l'obſerve expreſſément M. de la Salle, *pp.* 10, 12 & 13, de ſon *Manuel d'Agriculture.*

Je conviens que le travail de la charrue, tel qu'il s'exécute à l'ordinaire, eſt conſidérablement inférieur à celui de la bêche. C'eſt pourquoi l'on ſe voit comme forcé à perdre tous les ans un tiers du produit, pour ſuppléer par le nombre des labours, à l'ameubliſſement que la bêche opere à une profondeur de dix à douze pouces. La routine

& le défaut de connoiſſances ſuffiſan-tes, laiſſent toujours au laboureur le regret de ne pouvoir parvenir avec ſa charrue auſſi bas que la bêche, dans des terres qui ne ſont pas meubles par elles-mêmes.

M. de la Salle trouve que « la gran-» de ſcience de l'Agriculture conſiſte » à ſçavoir quand il convient d'em-» ployer ou de ſupprimer les jachè-» res : *p.* 244 ». Je ne refuſerai pas de ſouſcrire à cette propoſition dans le ſens que je viens de lui donner. D'ailleurs, elle contient un aveu dont je me prévaudrai dans un moment. Mais je me garderai bien d'ajouter, comme M. de la Salle le fait immédiatement après : Que « dans toute l'Agri-» culture . . . . . il n'en eſt de cette » ſuppreſſion, vis-à-vis de l'uſage » des jachères, que comme d'une » exception à l'égard d'une regle gé-» nérale ». Cette prétendue regle n'eſt qu'un uſage de l'indolence, étranger à l'Agriculture. J'en trouve la preuve dans le bon état de ces mêmes terres qui n'ont jamais de repos : *Voy.* ci-deſſus, *p.* 121. S'il y a une pratique qui émane ſenſiblement de la ſcience,

c'eſt celle dont les effets atteignent le but marqué par la ſcience même. Les Jachères ne ſont donc pas plus une regle générale, que tout autre abus. On ne preſcrit jamais contre le bien ; il eſt la vraie regle; & ce qui s'en écarte, quelque progrès qu'il faſſe, doit toujours être regardé comme un abus.

Je crois que ces principes une fois admis, réduiſent à rien les grandes phraſes que voici : « On ſera donc » bien étonné d'apprendre que c'eſt » renverſer tous les principes de l'A» griculture, que de propoſer de ren» dre générale la ſuppreſſion des Ja» chères. En attendant, on commen» cera par dire que, faute de bien » entendre ce que c'eſt que Jachères, » ſoit pour les obſerver, ſoit pour » les ſupprimer, on ignore pleine» ment l'Agriculture, & qu'on ne » peut que s'égarer. La preuve n'en » eſt que trop évidente dans les écrits » de nos Auteurs Modernes, & dans » ceux-même qui ont eu la plus gran» de réputation ; puiſqu'ils n'ont fait » que bégayer ſur cette importante » matiere : c'eſt du moins le jugement

» qn'en ont porté les Cultivateurs
» qui ont le plus d'expérience, &
» qui peuvent ſeuls décider. Ils ont
» même inféré de la grande réputa-
» tion que ces Auteurs ſe ſont ainſi
» faite, qu'on eſt encore bien igno-
» rant en France ſur l'Agriculture ;
» tandis que ſur toute autre matiere
» on eſt ſi éclairé. *Manuel d'Agricul-*
» *ture*, p. 244-45 ».

J'AVOUE mon ignorance ſur l'origine du mot *Jachère.* Il ſignifie *Servant de Pâture*, s'il faut en croire M. de la Salle. Ne perdons point en recherches étymologiques, preſque toujours vaines, un temps deſtiné à des inſtructions ſolides. En admettant la ſuppoſition, nous trouverons-nous forcés de convenir que les jachères ſont une pâture eſſentielle ; « la meilleure & même la ſeule, qu'on » puiſſe procurer aux bêtes blanches »? M. de la Salle le prétend ainſi, *pp.* 245 & 246. Mais je remarque dans tout ſon livre une marche ſinguliere ; c'eſt un aſſemblage d'aveux échapés, ou poſés comme principes, & d'aſſertions qui les contrediſent. Notre Auteur, qui a qualifié de *Corps*

*de ferme qui n'ont point de jachères* , ceux où l'on ne pratique qu'une *petite culture* où il n'eſt queſtion tous les ans , que de grains de Mars (*pp.* 12 & 13 ) , ſemble s'accorder avec lui-même lorſqu'il dit (*p.* 247 ) « qu'on ne » peut appeller *Terres à Jachères* cel» les qui, après s'être repoſées pen» dant l'hiver, ſont enſemencées au » mois de Mars ». Il avoit effectivement beſoin d'inſiſter là-deſſus, pour établir que « l'idée exacte & préciſe » des Jachères . . . . . ne doit abſo» lument tomber que ſur le repos que » les terres ont pendant les deux ſai» ſons du Printems & de l'Eté ; & non » ſur celui qu'elles ont déjà eu précé» demment pendant l'Automne & » pendant l'Hiver : . . . . . parce que, » quoiqu'elles ſoient labourées dans » les deux ſaiſons du Printems & de » l'Eté, cela n'empêche pas qu'elles » ne puiſſent ſervir de pâture aux bê» tes blanches : (*p.* 246 , 247 ».)

A la rigueur, ces terres labourées peuvent leur fournir un peu de nourriture ; mais qui ne ſert gueres qu'à les amuſer. Quelle différence d'avec celle que fournit un champ où les grains

échapés des épis, & le chaume, occupent utilement le bétail! De l'aveu de notre Auteur, *Jachère* ſignifie *Servant de Pâture*. Pourquoi veut-il priver de cette ſignification une bonne & ſolide pâture, dont l'autre n'eſt que le phantôme? Auſſi le voyons-nous revenir bientôt ſur ſes pas, & dire avec ingénuité dans la page ſuivante (248) que les terres qui n'ont de repos que durant l'Automne & l'Hiver « ſervant » auſſi de pâture aux bêtes blanches, » elles *pourroient*, pour cette raiſon, » *être également appellées Jachères* ».

Il n'eſt pas ſurprenant qu'un Ecrivain ſi accoutumé à détruire ce qu'il avance, diſe avec ſon ton affirmatif, (*p.* 251, 252) « qu'il ſeroit contre » l'ordre de la Nature, que des terres » qui ont travaillé pendant les deux » ſaiſons du Printems & de l'Eté, fuſ» ſent encore dans le même cas pen» dant les deux ſaiſons ſuivantes de » l'Automne & de l'Hiver ». Qu'a-t-il prétendu par-là? Eſt-ce qu'il déſapprouve que l'on donne les premiers labours aux Jachères avant le printems? S'imagine-t-il que les grains ſemés dès l'automne ne reçoivent

pas les ſucs de la terre pendant l'hiver ? N'y a-t-il donc point de fruits dont la maturation ſoit conſtamment affectée à leur exiſtence ſur pied durant l'hiver ? Le Perce-neige, l'Aconit jaune, le Pied de Griffon, &c, ne commencent-ils pas à fleurir au fort de l'hiver, dans les endroits incultes ? Tout habitant de la campagne voit le froment végéter, taler ; en un mot, la terre dans une action continuée, mais ſeulement plus lente, pourvu que le froid ne ſoit pas trop rigoureux, ou que la pluie trop abondante ne s'oppoſe pas à la végétation ; ce qu'elle fait de même quelquefois au printems. Les plantes ſituées ſur des ados, ou celles qui ſont abritées dans les bois & dans nos jardins, font des progrès ſenſibles durant l'hiver, ſans aucun autre ſecours de l'art. D'un labour à un autre, depuis la S. Martin juſqu'au Printems, diverſes herbes naiſſent & grandiſſent. Ainſi c'eſt la Nature elle-même qu'il faut accuſer de déroger à ſon ordre, tel que le voit M. de la Salle.

On conviendra avec cet Auteur (*p.* 253 & 255) qu'une terre ſemée

en Mars & moissonnée en Juillet & Août, ne peut être suffisamment ameublie suivant la pratique ordinaire, par les labours, avant la fin de l'automne, pour recevoir du froment dans cette saison ; & qu'ainsi le gain qu'on prétend faire alors, n'a que des apparences. Cela est exactement vrai pour des terres qui ne sont pas d'elles-mêmes suffisamment meubles, ou qui ont nourri avec les grains une infinité d'herbes, dont la plupart y ont répandu leurs semences. Mais rien ne s'oppose à ce qu'un champ net d'herbes, & à-peu-près aussi meuble après la moisson que lors des semailles, reçoive du froment dès l'automne suivante, après un ou deux labours. Des faits constants, & soutenus de succès égaux à ceux que M. de la Salle se promet de l'observation des jachères, démontrent la vérité de ce que je viens de dire. Je citerai mes garants lorsque je rappellerai ces faits dans la suite : car beaucoup de personnes pourroient s'en laisser imposer par le ton de Maître avec lequel M. de la Salle dit, (*p.* 256) « qu'il faut » un peu *d'expérience* pour sentir la

» vérité de ſes détails qu'on ne peut
» contredire ; & que c'eſt pourquoi
» ceux qui n'en ont point, n'annon-
» cent & ne propoſent que ſuppreſ-
» ſion de jachères ».

Voici une objection ſpécieuſe, qu'il importe de ne pas laiſſer ſubſiſter. « Il n'y a généralement (dit
» notre Auteur, (*p.* 256) que les ja-
» chères qui donnent au bétail blanc,
» depuis le commencement de Mars
» juſqu'à la moiſſon, la pâture qui
» leur convient ». J'avoue que ces animaux trouvent de petites racines & quelques jeunes herbes, dans le labouré des jachères. Mais ce qui feroit douter que ce ſoit une telle pâture qui leur convienne pendant ſix mois, eſt que quand on les y conduit, on a de la peine à leur faire quitter l'herbe qu'ils rencontrent ſur le chemin ou ſur des revers de foſſés. L'inſtinct qui les y arrête de préférence, eſt-il donc ſujet à être fautif? D'ailleurs M. de la Salle eſt convenu (*p.* 71) qu'il y a des cantons dont les terres ſont ſi favoriſées de la Nature, qu'on les enſemence tous les ans, ſans jamais y obſerver de jachères.

Il dit (*p.* 313) que le bétail y languit durant le printems & l'été. Pourquoi donc cet Auteur ſuggere-t-il lui-même, comme nous le ferons voir p. 137, des moyens de ſupprimer les jachères dans de bons terreins qui ont beaucoup de fond ?

Ne prenons pas le change ſur ce que M. de la Salle a eu ſoin de mettre en avant, comme pour prévenir cette difficulté. « Je ne conteſte point, dit-» il, que dans certains pays, & can-» tons où la ſuppreſſion des jachères a » lieu, ce n'eſt pas tant le froment qui » fait le principal objet, que d'autres » grains d'hiver qui ne demandent pas » tant de culture ». Il cite pour exemple le colza, la lentille ; & ajoute un *&c* : (p. 237-8). Chacun fera ſur cet endroit les réflexions qu'il jugera convenables. Mais, pour ne pas perdre de vue le fond de ma cauſe, je reviens toujours à douter que M. de la Salle n'ait pas prétendu parler de terres à froment, quand il a dit (*p.* 71) qu'il « y a quelques cantons dont » les terres *par leur heureuſe poſition* » *n'ont beſoin que* d'être labourées & » ſemées, ſans qu'il ſoit queſtion d'y

» employer les engrais & les jachères.
» Il y a même quelques Pratiques lo-
» cales entieres où, par le moyen des
» engrais, on peut ſe paſſer des ja-
» chères ». Mon doute devient une certitude, dans les *pp.* 278 & 279, comme on le verra dans un moment. Il ſeroit à déſirer que cet Auteur nous eût expliqué comment des cantons favoriſés de la Nature & des Pratiques locales entieres, ſuppléent en faveur du bétail, à une pâture qu'il dit être la ſeule convenable durant la ſaiſon du printems & celle de l'été. Des indications préciſes des endroits, au lieu d'aſſertions vagues, nous mettroient à portée d'y obſerver l'état des terres & celui du bétail.

On ne diſconvient pas que certaines Prairies naturelles, ſituées dans des bas fonds, puiſſent occaſionner parmi les bêtes à laine la maladie que l'on nomme *Pourriture*. Mais M. de la Salle ne connoît-il point de prés dont la poſition ſoit plus avantageuſe? Pourquoi ne fait-il mention que de ceux-ci, (*p.* 257), comme s'il n'y avoit point d'autre reſſource que les jachères? Les prés hauts, les col-

lines, certains valons de ſable, les revers des foſſés, & tous les endroits ſablonneux, n'offrent-ils pas une herbe courte, plus ou moins fine & délicate, que le bétail broute volontiers, & qui l'entretient en bon état, ainſi que ſa laine? Qu'on lui donne un peu de grain, & de la paille d'aveine, au retour de cette pâture; je puis aſſurer que l'on aura un excellent troupeau. Auſſi d'habiles Laboureurs m'ont-ils fait obſerver qu'on ne conduiſoit leur bétail dans les jachères que pour l'amuſer, après lui avoir laiſſé prendre ailleurs chaque jour une pâture ſuffiſante. Les petites racines qu'il trouve dans la terre remuée par les labours, peuvent lui être utiles. Mais des payſans, ou un pauvre fermier, qui n'ont à donner que cette nourriture pendant ſix mois, tiennent leurs bêtes à une diete rigoureuſe, dont l'effet néceſſaire eſt la maigreur. Au contraire, le bétail entretenu comme je l'ai déjà dit, conſerve un embonpoint habituel, qui diſpenſe preſque de l'engraiſſer avant de le vendre: ſa laine ne ſe détache pas d'elle-même par lambeaux, com-

me il arrive fréquemment au bétail dont le mauvais état annonce la misere du Maître.

Ajoûtons que, dans les années pluvieuses, la terre se trouvant fort attendrie, le bétail la réduit souvent dans un état aussi contraire à la bonne culture que la friche même.

En parlant de la nourriture des bêtes à laine, je n'ai pas fait mention de plusieurs herbes de prairies artificielles, que je regarde comme ne pouvant être données à ce bétail qu'en très-petite quantité, hors le temps où on veut l'engraisser promptement. Les racines des navets & des carottes sont à peu-près dans le même cas que le trefle & la luzerne; ensorte que le bétail pour qui elles font une partie considérable de la nourriture, devient gras; mais il n'a qu'une laine de qualité inférieure. Les brebis y trouvent une abondance de sucs, qui leur fournit le lait dont elles ont besoin pour que les agneaux soient vigoureux. Le reste du troupeau, que l'on garde quelquefois pendant deux ou trois ans, n'a pas besoin de nourriture succulente; elle

le rend malade. Une herbe courte & délicate, le grain, la paille d'aveine, quelques graines de Mars, le mettent excellemment en état de donner tout le profit que l'on a en vûe. Tel eſt auſſi à peu-près le ſentiment de M. de la Salle, *page* 300. On lit dans le VI. volume du *Traité de la Culture des Terres*, qu'un Gentilhomme du Gâtinois « ayant beaucoup de prés, dont » la plûpart donnoient d'aſſez mau-» vaiſe herbe, un Berger lui propoſa » de nourrir ſon troupeau avec ces » ſeuls prés, ſans paille, ni grain; » ce qui réuſſit fort bien. » Conſultez les *pp.* 206 & 207 où M. Duhamel expoſe la méthode de ce Berger.

Je conclus de tout cela, que les jachères ne ſont rien moins qu'eſſentielles à l'entretien des bêtes à laine.

Qui croiroit, après les efforts qu'a faits M. de la Salle contre la ſuppreſſion des jachères, qu'il enſeigne lui-même comment il faut s'y prendre pour parvenir à les ſupprimer, dans des exploitations conſidérables? Où eſt donc cet ordre de la Nature, pour

lequel il témoignoit tant de reſpect ? Que deviendra le bétail, en faveur de qui il a plaidé pour la néceſſité des jachères ? Je me hâte de montrer la vérité de cette eſpèce de paradoxe. Il ſe trouve dans la premiere Partie, Section 3e. Le titre du §. V, l'annonce poſitivement : *De la ſuppreſſion des jachères par le renouvellement de terrein*. Après y avoir dit ( p. 279 ) qu'en conſultant les Pratiques locales « ſur » ce qui a pû déterminer la ſuppreſ- » ſion des jachères dans quelques » cantons, nonobſtant l'uſage des » grains d'hiver, qui ne ſe ſement » qu'en automne, on voit que c'eſt » parce que les terres y ſont de la » meilleure qualité, qu'elles ſont ai- » ſées à labourer & à ameublir, & » qu'elles ont un fond ſuffiſant pour » pouvoir être renouvellées au be- » ſoin par le travail de la charrue » : Il ajoûte ( p. 280 ) que « quand on eſt » en état de renouveller ainſi un bon » terrein, ce n'eſt plus la même terre » qu'on fait porter ; mais une nou- » velle qu'on lui ſupplée, qui s'eſt re- » poſée depuis long-temps, & qui » par conſéquent ne dérange point

» l'ordre de la Nature .......... Il » s'agit de bien exécuter ce renou» vellement, pour gagner le béné» fice de cette ſuppreſſion, qui ne va » pas moins qu'à mettre tous les ans » en produit & en rapport tout ce » qu'on fait valoir: » (*p.* 281). Les dix pages ſuivantes détaillent *différentes façons dont on peut ſe ſervir pour la bonne exécution du renouvellement de terrein.* L'Auteur va juſqu'à dire (*p.* 288) qu'en conſéquence « il ne ſera » pas néceſſaire de rien ſacrifier de » ſon terrein pour le mettre en *Prai*» *ries artificielles*; & que l'on aura en » plein rapport ſon domaine en» tier ».

M. de la Salle n'a donc pû méconnoître entiérement l'avantage, la ſageſſe, & la poſſibilité de ſe paſſer de jachères. C'eſt bien quelque choſe qu'un tel aveu. Il ſert au moins à atteſter que les jachères ne ſont pas d'une néceſſité abſolue, même pour le bétail. Mais l'Auteur que nous ſuivons ainſi de près, a-t-il quelque moyen d'éluder les conſéquences que ſes aveux & ſes propres inſtructions emportent en faveur de la *nouvelle*

*Culture* ? Car elle a conſtamment l'effet de rendre bonnes les terres qui ne ſont pas abſolument mauvaiſes ; elles deviennent fort meubles, douces, aiſées à travailler : le labour réïtéré des plate-bandes rapporte ſucceſſivement vers la ſuperficie une nouvelle quantité de la terre du fond ; & cette terre que l'on rejette à chaque fois ſur le bord des rangées, pour rechauſſer les plantes, forme un guéret toujours meuble & comme pulvériſé ; dont la profondeur conſidérable eſt utile pour l'avancement & la vigueur des plantes.

M. de la Salle ſe retranche à dire que la méthode de M. Tull, au lieu de ſupprimer les jachères, comme cet Auteur Anglois l'annonce, ne fait qu'en augmenter la proportion. Cela eſt vrai ; & M. Duhamel l'a dit dans ſes *Elémens d'Agriculture* ; en obſervant que la Nouvelle Culture ne fait qu'interpoſer des jachères entre les terres qui ſont en rapport. Je vais examiner cet article dans le Paragraphe ſuivant.

## § V.

### *Suite de l'article des Jachères.*

POUR bien apprécier le produit d'une terre cultivée en planches *suivant les principes de M. Tull*, il faut examiner si, dans une Ferme dont le tiers a été en jachère chaque année, tandis que les deux autres soles ont porté du froment & des Mars ; le produit de trois années égale, ou surpasse celui d'une autre Ferme, dont toutes les terres ont été gouvernées conformément à la nouvelle Culture, pendant la même durée de temps. Nous devons supposer que toutes choses sont égales dans l'une & l'autre exploitation ; & que la différence de produit dépendra uniquement de la maniere d'exploiter.

M. Tull a fait un calcul, rapporté dans le premier volume du *Traité de la Culture des Terres*, Chap. 21, pag. 288 & suivantes ; d'où il résulte que sa méthode produit les deux tiers de plus que la culture ordinaire, toutes déductions faites.

La qualité & la quantité des grains contribuent à former ce bénéfice. Car M. Tull ſuppoſe que toutes les terres d'une Ferme ſont en froment ; au lieu que dans la pratique commune, les aveines ou d'autres menus grains de moindre prix, occupent environ un tiers. Si les épis ſont plus nombreux, plus longs, & mieux pourvûs de gros grains, dans la nouvelle Culture, que dans l'ancienne ; le produit devient encore conſidérable par ce côté-là. L'*Expérience* a ſoûtenu depuis quatorze ans parmi nous, ce que M. Tull avoit aſſûré, touchant cette abondante récolte de grains, qui eſt occaſionnée par ſa Méthode. Voyez le *Traité de la Culture des Terres*, Tome II, *p.* 298-9 : T. III. *p.* 14, 18, 61, 99, 110-1, 126-7 : T. IV, *p.* 25. 298-9, 334, 368, 370-1-6-7 : T. V. *p.* xiij, 440-1, 489, 490-1-2-3-4, 513 : T. VI, *p.* 133-8.

Il y a même des raiſons de convenance, pour que la nouvelle Culture ſoit favorable au bon rapport des plantes. Diſpoſées comme elles y ſont par rangées, où l'air & le ſoleil

ont une libre action, on peut les comparer aux plantes qui ſe trouvent ſur le bord des bois, des vignes, des terres, ou des chemins; ſoit arbres, ſoit végétaux moins conſidérables, même des plantes annuelles, on y obſerve conſtamment une vigueur que n'ont pas celles qui ſont moins expoſées. De-là vient auſſi qu'il eſt fort ordinaire, que quelques plantes de froment, d'orge, &c, que l'on cultive iſolées, dans un potager, ou ſur la crête d'une vigne, produiſent chacune 40 à 50 épis, dont chacun contenant 40 à 50 grains, la ſomme totale que rend une ſeule plante, eſt de 1600 à 2500 grains pour un. Conſultez le I. volume du *Tr. de la Cult. des Terres*, *p.* 134-5; le T. II, *p.* 21-2; le T. IV, *p.* 37, 236-7; le T. VI, *p.* 96, 138, 157.

Ces faits, dont il eſt facile de s'aſſûrer par-tout dans la campagne, & que l'on peut ſoumettre à ſa propre expérience, ſans frais & ſans beaucoup de ſoins; conduiſent à regarder au moins comme plauſible, ce que M. Tull dit des ſuccès de ſa Culture, malgré la largeur des eſpaces qu'il laiſſe

vuides entre les planches occupées par des rangées de froment. Si le coup d'œil prévient d'abord contre cette perte apparente, la récolte en fait juger tout différemment. La plûpart des pieds ayant produit 20 ou 30 tuyaux, au lieu de deux ou trois qu'ils auroient eu par la culture ordinaire, l'eſprit peut ſans beaucoup de travail, diſtribuer ce nombre de tuyaux dans les eſpaces vuides; & ainſi trouver, en calculant un peu, que le champ eſt auſſi bien garni que tout autre qui eſt ſemé en plein. D'ailleurs, comme les épis ſont plus longs, & que les grains en ſont plus gros; on s'apperçoit que les gerbes peſent davantage: & de deux champs également étendus, mais cultivés différemment pour en faire la comparaiſon, il y aura plus de boiſſeaux remplis par la nouvelle Culture. Enfin ce même froment, bien plus net de mauvaiſes herbes, & plus ſain à tous égards, ne peut qu'augmenter conſidérablement le produit de la récolte. Voyez le *Traité de la Culture des Terres*, T. II, p. 313, 362; T. III, *p.* 94-5, 127; T. IV, *p.* 287, 385; T. V, *p.* viij,

ix, xv, xvj, 498, 499; Tom. VI; *p.* 139.

On ne peut diſconvenir que, dans l'uſage commun, il y a tous les ans le tiers des terres d'une ferme qui ne produit rien; qu'un autre tiers eſt occupé par de menus grains, moins précieux que le bled; & qu'ainſi il n'y a que la 3e partie qui porte du froment. La Méthode de M. Tull, qui met toutes les terres en bled, n'en occupe réellement pas même un tiers; parce qu'il n'enſemence qu'environ quatorze pouces, dans une étendue de quatre pieds & demi, ou cinq pieds de largeur. Mais attendu que beaucoup de grains avortent par la culture ordinaire; & très-peu, au moyen de la nouvelle Culture; il ſe trouve plus de plantes dans une ſeule rangée double, priſe ſur la longueur de huit perches de terre avec une plate-bande large de ſix pieds, qu'il n'y en auroit eu dans toute cette étendue ſemée à la maniere commune; de l'aveu même de fermiers très-prévenus contre la nouvelle Culture. *Traité de la Culture des Terres*, T. III, p. 21: T. VI. *p.* 219, 220, 268-9.

Ainſi

Ainsi les plate-bandes ne préjudicient point à la récolte. Et puisque l'on recueille du froment sur toutes les terres sans en laisser reposer aucune dans sa totalité, il y a évidemment un tiers de bénéfice tous les ans ; en supposant même que chaque champ cultivé suivant les Nouveaux Principes, ne rapporte pas plus qu'il ne feroit avec la méthode ordinaire. Voy. le *Traité de la Culture des Terres*, T. V, p. 502, 503, 504, 505.

J'abrége les détails, pour ne point grossir ce Volume par les extraits d'ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde, & qu'il est utile que chacun consulte par soi-même. Je préviens aussi que l'on verra dans les paragraphes suivants, que ce qui dispense de laisser reposer les champs où l'on pratique la Nouvelle Culture, est qu'au lieu de s'épuiser, la terre y acquiert annuellement plus de fertilité.

## §. VI.

### *Des Engrais.*

» De toutes les opérations de l'A» griculture, (dit M. de la Salle, p.

» 100) il n'y en a point de plus inté»
» reſſante, qui demande autant d'at-
» tention, & qui ſoit plus *capable d'a-*
» *méliorer* un terrein, que celle du
» labour; principalement dans ceux
» qui ont encore un fond de terre
» au-deſſous de celui qu'exigent ſes
» productions; à la différence des
» autres terreins qui n'ont que ce
» qu'il leur faut pour les faire venir;
» dans leſquels l'opération de *l'Engrais*
» eſt celle qui a le plus d'effet». Les médiocres terres ſur leſquelles M. de la Salle a exercé ſon Syſtême d'amélioration, étoient de ce dernier genre; auſſi parvint-il à en obtenir de bonnes récoltes, en y répandant ſuffiſamment d'Engrais.

Mais quelque fréquemment que l'on porte des engrais dans un terrein médiocre, s'il a aſſez de fond pour ſe prêter au renouvellement qu'opere la charrue, on doit ne compter de le rendre fertile qu'autant que l'on aſſociera les labours aux engrais. *Manuel d'Agric.* p. 292, 293.

Plus on peut amener de nouvelle terre à la ſuperficie par l'opération du labour, moins les engrais deviennent

néceſſaires : ſans être diſpenſé d'en employer, on pourra en réduire la quantité, dit encore M. de la Salle, *p.* 114, 117 & 124. C'eſt pourquoi il rapporte (*pages* 122, 123) que des terres qui avoient neuf à dix pouces de fond, & où l'on ne ſemoit que du ſeigle, ayant enſuite été bien défoncées rendirent environ huit ſeptiers de froment bien peſant, *quoiqu'elles n'euſſent été aucunement amendées.*

Cet Auteur ajoute (p. 124) que, comme les terres de la Champagne ſont ordinairement très-légeres, il n'y a que celles qui ont quelque conſiſtance, où le renouvellement par le labour puiſſe réuſſir ſans engrais.

Ainſi c'eſt une exception à la regle qu'il poſe ailleurs (*p.* 117); en diſant que « *généralement*, quand un » renouvellement de terrein aura été » bien fait & bien travaillé, quand le » deſſus & le deſſous auront été bien » fouillés, bien recherchés, & bien » retournés par l'opération & par le » travail de la charrue, *on pourra ſe* » *paſſer d'engrais*. Auſſi dit-il immédia» tement après (p. 118), que toutes » les épreuves que l'on en fera ne

» pourront que le confirmer ; à moins
» qu'un terrein par lui-même, quoi-
» qu'ayant beaucoup de fond, ne soit
» extrêmement léger & cendreux, ou
» ne soit trop froid ».

Si on peut se passer de toute espece d'engrais lorsqu'on réussit à renouveller le terrein à une profondeur considérable, par le moyen des labours, M. de la Salle n'est donc pas en droit de blâmer l'exclusion que M. Tull a donnée aux engrais. Car on ne peut contester que les premiers labours destinés à établir la Nouvelle Culture piquent assez profondément pour renouveller le terrein ; & que les fréquents labours que l'on pratique à côté des plantes durant leur végétation, servent beaucoup à affiner la terre, & à bien mélanger celle de dessus avec celle de dessous. Je ne hazarde point des avantages imaginaires : ce sont des faits nombreux, constatés par de bons témoignages ; & nommément celui de M. de Châteauvieux, qui assure que par les seuls labours il a réussi à rendre presque égaux en bonté des terreins de qualités très différentes. Voyez ci-

deſſous, § 9 & 10. Et quoi qu'en diſe M. de la Salle ( *p.* 544 ) ces terres continuant d'être travaillées de même tous les ans, donnent des récoltes ſi abondantes, qu'on peut regarder comme *inépuiſable* la ſource de fécondité que les labours y introduiſent. D'ailleurs on peut remarquer que dans la méthode ordinaire il y a un grand nombre de plantes qui périſſent avant de parvenir à leur maturité, & que ces plantes épuiſent la terre ; au lieu que la Méthode de M. Tull diſtribuant les ſemences de maniere qu'il eſt rare qu'aucune plante ſoit étouffée par celles qui l'avoiſinent, les ſucs nourriciers ne ſont point conſommés inutilement; & une terre qui y pourvoit ſans ſe forcer, eſt en état de ſubvenir à pluſieurs récoltes conſécutives. De quoi ne devient-elle pas capable enſuite, ſi l'on a ſoin de préſenter ſucceſſivement à l'action des météores ſes parties bien diviſées par le labour ?

M. de la Salle ( p. 544 ) ſe vante d'avoir prouvé ſans réplique que ce renouvellement de ſucs eſt *un paradoxe inſoutenable.* Mais lui-même, en

propofant différentes façons de donner aux terres affez de vigueur pour que l'on puiffe fe paffer de jachères, c'eft-à-dire, pour qu'elles rapportent fans interruption; dit (p. 289) que « trois à quatre pouces de plus, que « la charrue ramene, fe mêlangeant » avec la terre qui vient de porter, » cela *lui rend de nouveaux fels & de* » *nouveaux fucs* qui peuvent la mettre » en état de fupporter la fuppreffion » des jachères ». Il dit encore (p. 116) « qu'une terre abfolument neuve qui » provient de la partie du deffous d'un » terrein qu'on laboure, doit avoir » plus d'efficacité que le meilleur en- » grais, tel qu'il foit ».

En vain prétend-il jetter un ridicule fur M. Duhamel par la maniere dont il préfente le fyftême de cet Académicien fur les Engrais. Trop fage pour donner comme un avantage conftamment attaché à la pratique de la Nouvelle Culture, celui de fe paffer abfolument d'engrais, M. Duhamel a toujours infifté fur l'utilité dont feroient les amendemens, lors même qu'on adopteroit la nouvelle méthode, malgré les fuccès de ce genre, que fon

caractere d'historien l'autorisoit à publier. Les avis qu'il donne sur l'usage des amendemens ne sont pas restreints « aux cendres, aux suyes » de cheminées, aux boues, aux cen- » dres de chaux, & à d'autres sem- » blables petits engrais; en excluant » les fumiers de bestiaux, ainsi que » l'annonce M. de la Salle, *p.* 345 ». Me conviendroit-il de supprimer les preuves dont dépend la démonstration des vrais sentimens de M. Duhamel? Le simple exposé des faits suffira pour répondre aux allégations hazardées de son adversaire.

Cet Académicien prouve dans le 1r Volume du Traité de *la Culture des Terres*, p. 52 & suivantes, qu'il » est bien plus avantageux d'augmen- » ter la fertilité des terres par les la- » bours que par le fumier : 1°, parce » que souvent on ne peut se procurer » qu'une certaine quantité de fumier, » la récolte de vingt arpents suffisant » à peine pour en fumer un; au lieu » qu'on peut diviser & subdiviser les » molécules de terre presque à l'infini. » Les secours qu'on tirera des fumiers » sont donc limités; au lieu qu'on

» n'apperçoit point les bornes de ceux » que les labours nous produiront, &c. Puis il dit (p. 56) que *le fumier eſt également avantageux aux terres légeres & aux terres fortes* : & p. 59, 60, que le fumier eſt *néceſſaire* ; « qu'on ne peut » en nier l'utilité ſans démentir l'ex» périence de tous les temps & de » tous les lieux ». Dans le 4e Vol. l'article 17, du 3e chap. indique « une » nouvelle façon de rétablir & bonifier » de vieux prés naturels : façon qui » rend les *engrais* plus *utiles* qu'en ſui» vant la pratique ordinaire ». On trouve dans le T. V. p. 97 & ſuivantes, une maniere fort ingénieuſe dont MM. Rouſſel ſe ſont ſervi pour *conduire & répandre le fumier, dans des champs établis en planches*. Le 21 article du 1r chap. (dans le même Volume) eſt entierement deſtiné à traiter du *bon uſage des engrais* : & on voit dans les p. 427-8, 521-2, une bonne méthode de faire que le chaume ſerve d'engrais. Nous invitons à lire encore le 3e chap. du 6e Volume ; où après avoir dit « qu'une terre qu'on » ne pourra pas fumer, & qu'on aura » mal labourée, ne produira rien ; au

» lieu que cette même terre donnera
» des récoltes avantageuſes ſi, étant
» dans l'impoſſibilité de la fumer, on
» la laboure avec grand ſoin & ſou-
» vent ; mais que les récoltes ſeront
» des plus abondantes ſi l'on peut
» *joindre les engrais aux bonnes cultures* » :
M. Duhamel traite fort au long, des divers engrais : c'eſt-à dire, depuis la p. 176, juſqu'à 218. Cette matiere occupe encore 60 pages qui ſont le 3e chap. du 2e liv. des *Eléments d'Agriculture.*

Comment donc M. de la Salle a-t-il pu avancer que M. Duhamel étoit ennemi des engrais ; pendant qu'il ne ceſſe d'en publier les avantages ?

## §. VII.

### *Sur les Inſtruments de labour employés pour la Nouvelle Culture.*

Beaucoup de perſonnes parlent de la Nouvelle Culture ; & fort peu ſçavent exactement en quoi elle conſiſte. Dans le nombre des Amateurs, il n'y en a que trop qui ſe font illuſion en croyant avoir commencé à l'exécu-

ter. « J'ai été viſiter des terres qu'on » diſoit cultivées ſuivant nos princi- » pes, dit M. Duhamel, *Tr. de la Cult.* » *des Terres*, T. III, p. 72 & 73. Les » Propriétaires en étoient eux-mêmes » très-perſuadés ; néanmoins il n'en » étoit rien. Je voyois par-tout de » groſſes mottes, des terres labourées » avec de larges ſocs, qui renverſoient » la terre par grands gâteaux, au lieu » de la briſer & de l'emietter. On ap- » pelloit, dans ces cantons, *charrues* » *légeres*, des inſtruments plus maſ- » ſifs que nos plus fortes charrues ; & » toute la différence qu'on apperce- » voit dans ces champs, conſiſtoit en » ce que le froment étoit ſemé par » rangées. Dans les terres cultivées » ſuivant nos principes, la terre quel- » que forte qu'elle ſoit, paroît auſſi » meuble que du terreau. On ne peut » parvenir à cet état, qu'en multi- » pliant tellement les labours qu'elle » n'ait jamais le temps de ſe conden- » ſer ».

Quand M. Duhamel parle de Charrues légeres, & qu'à certains égards il blâme de larges ſocs & des inſtrumens maſſifs ; ce n'eſt pas que cet

habile interprete de M. Tull, veuille faire entendre que la Nouvelle Culture aſſujétit à des inſtruments particuliers pour les labours. Au contraire, dès le premier Volume où il annonça au Public la Méthode de l'Auteur Anglois, il dit ſpécialement dans la Préface (*Tr. de la Cult. des Terr.* T. I. p. xxxiij, 2e Edition) que « les Charrues ordinaires peuvent produire » le même effet que la charrue à quatre coutres, inventée par M. Tull ». Il ajoutoit (*p.* lxj) que, « au lieu » de cet inſtrument fort lourd, & » extrêmement difficile à conduire, » on peut avec les charrues ordinaires, en prenant peu de terre à la » fois, parvenir à diviſer auſſi-bien » la terre ». Toujours d'accord avec lui-même, parce qu'il n'avance rien que ſur des notions épurées, M. Duhamel a conſtamment tenu un ſemblable langage dans les autres volumes. Ainſi, par exemple, ce judicieux Ecrivain dit dans le T. II, (*p.* 27 & 28): « Comme j'ai décrit à la fin de » mon Ouvrage, [le 1r volume du » même *Traité*], des charrues & des » inſtruments qui ne ſont point en

» usage dans les Provinces, on s'ima» ginera peut-être qu'il faut commen» cer, avant toutes choses, par s'en
» pourvoir. . . . . . . . Il suffit de bien
» employer les charrues qui sont en
» usage dans chaque province. Le but
» qu'on doit se proposer, est de ren» dre la terre meuble à une grande pro» fondeur : pourvû qu'on parvienne
» à ce point, il est indifférent quel
» moyen on ait employé ; & toutes
» les difficultés sont levées quand
» on peut, comme nous, faire labou» rer la terre, à bras ; [il ne s'agissoit que de quelques pieces de terre, pour éprouver la Nouvelle Culture ]. » Néanmoins, continue M. Duha» mel, j'en ai fait labourer avec les
» charrues que nous nommons *à ver*» *soir.* Mais alors, si je voulois que
» la terre fût remuée à une grande pro» fondeur sous les rangées de fro» ment, je fesois passer deux fois la
» charrue dans le même sillon ».

Puis cet Académicien ajoute : « Il
» est vrai que toutes les charrues ne
» sont point aussi propres les unes que
» les autres, à bien labourer la terre.
» Celles qui n'ouvrent la terre que

« comme un coin, ſont beaucoup in-
» férieures à celles qui ont des cou-
» tres & des ſocs coupants. Mais en-
» fin, quand on ſçait ce qu'il faut fai-
» re, chacun doit eſſayer d'y parvenir
» par les moyens les plus commo-
» des ».

Voyez encore les pages 114, 375 & ſuivantes : & le Tome V, *p.* 61.

Dans le I. Volume (*p.* lxij), M. Duhamel fait auſſi obſerver que quand l'inclinaiſon du ſoc d'une charrue n'eſt pas réglée par un avant-train, les labours ne ſont jamais bien exécutés, & que les bêtes de trait en ſouffrent beaucoup.

Pour rendre plus expéditif le travail de la charrue, divers Amateurs ſe ſont occupés de perfectionner les charrues ordinaires, ou d'en imaginer de nouvelles. M. Duhamel, en faiſant mention de quelques-unes, avertit (T. IV, *p.* x) qu'il « y en a qui convien-
» nent mieux dans les terres fortes,
» & d'autres dans les terres légeres.
» Après quoi il dit qu'*il ſera avanta-*
» *geux de rapprocher, le plus qu'il eſt poſ-*
» *ſible, la forme de ces charrues, de celles*
» *qui ſont déjà en uſage.*

Ces sortes de changements étoient sur-tout nécessaires pour les labours que la Nouvelle Culture indique comme essentiels à faire auprès des rangées de grains, à différentes fois depuis les semailles jusqu'à la récolte. S'agissant alors d'enlever une mince épaisseur de terre, la plûpart de nos charrues se trouvent trop pesantes pour ce labour superficiel. D'ailleurs leur volume devient embarrassant pour passer entre les planches, lorsque le froment est dans un état avancé. On a donc imaginé des charrues légeres & commodes, pour cette espece de ratissage. Voyez le I. Volume du *Traité de la Cult. des Terr.* Chap. 23 & 24 : le Tome II, p. 175-6-7 : le Tome V, p. xxiv, 250 : Tome VI, p. 264.

Mais on doit ne pas perdre de vue les sages ménagemens de M. Duhamel ; qui, après avoir dit (T. V, p. xxiv) que « au moyen de quelques » légers changements qu'il a faits à la » charrue ordinaire de son canton, » il est parvenu à la rendre propre à » cet usage ; » ajoûte : « Nous nous » sommes rencontrés en cela avec plu-

» fieurs de nos Correfpondants, qui » ont également réuffi à rendre les » charrues de leurs Provinces, pro- » pres à remplir les vues de la Nou- » velle Culture ». Voyez encore la *p.* 285, & les fuivantes.

Ajoûtons ici un endroit du 4e Volume (*p.* 469, 470), où M. de Châteauvieux dit : « Si j'euffe pû préfu- » mer qu'en propofant pour l'ufage » de la Nouvelle Culture, quelques » autres inftruments que la charrue » proprement dite, on eût pû les re- » garder comme des affujettiffements » coûteux & embaraffants, capables » de détourner de cette culture, je » n'aurois pas penfé à les préfenter au » Public. Mais pourquoi l'Agricul- » ture ne jouiroit-elle pas des mêmes » avantages qu'on a fçu fe procurer » dans prefque toutes les grandes » Manufactures, où l'on a fçu profiter » de toutes les inventions & les dé- » couvertes utiles, foit pour en per- » fectionner les ouvrages, foit pour » les fabriquer en moins de temps & » avec moins de dépenfe ? C'eft auffi » dans la vue de faciliter les travaux » de la culture; c'eft pour les mieux

» exécuter ; c'est pour les faire avec
» moins de dépense, & plus promp-
» tement, que j'ai introduit mes nou-
» veaux instruments dans la pratique
» de la culture de mes terres. Si d'au-
» tres que moi en veulent faire usage,
» ils jouiront de tous ces avantages :
» je ne les présente donc point com-
» me nécessaires ; la charrue seule
» peut être suffisante. Mais après l'u-
» sage que j'ai fait de mes instrumens
» pendant les années 1753 & 1754,
» j'ai cru devoir en conseiller l'usage
» aux partisans de la Nouvelle Cul-
» ture ».

Outre les raisons que j'ai alléguées comme de bons motifs pour adopter, soit les changemens faits aux charrues ordinaires, soit l'invention de nouvelles charrues ; je crois devoir encore faire observer, d'après M. Duhamel (*Cult. des Terr.* T. VI, p. 219), qu'il y a beaucoup de variété entre les charrues usitées dans différentes provinces ; & quoique l'on puisse supposer que la différente nature des terres, soit fortes, soit légeres, ou pierreuses, avoit exigé que l'on variât la forme des instruments

» de labourage; cependant, tout bien » conſidéré, cette raiſon n'exiſte pas » toujours. C'eſt pourquoi, dans plu» ſieurs pays, il ſeroit à propos d'a» dopter pour cultiver les terres, les » charrues qu'on emploie dans d'au» tres ». Conſultez encore le 6e Volume du *Tr. de la Cult. des Terr.* p. 43, 44. Cette réflexion eſt ſuivie d'un ſçavant détail ſur les diverſes eſpeces de charrues, tant légeres que fortes, uſitées dans chaque province.

M. Duhamel y fait obſerver (*p.* 224) que pluſieurs de ces charrues ſont aſſez commodes pour labourer entre des arbres, ou entre des ſillons de vigne; & qu'elles pourroient ſervir à donner les cultures aux platebandes du froment, & entre les rangées de ſainfoin & de luzerne; mais qu'on doit plutôt les regarder comme des *Cultivateurs*, que comme de vraies charrues. Les *Cultivateurs* étoient alors des inſtruments légers qui remuoient la terre en la fouillant en deſſous, & ſans la changer de place. M. de Châteauvieux & quelques autres Amateurs ont imaginé de ces inſtruments, qui rendent la

terre bien meuble ; mais qui, ne la renverſant pas ſur le côté, laiſſoient les plantes privées d'un avantage conſidérable, celui d'être rechauſſées par le labour. Conſultez ce VIe Volume, *p.* 226. Il eſt néanmoins poſſible d'y adapter un ou deux Verſoirs, comme on le voit dans le IVe Volume, p. 18, 113, 114, 115, 469. Quant aux groſſes charrues, M. Duhamel rend très-ſenſible (*p.* 225) l'inconvénient de celles d'une certaine conſtruction où, ſans ſoc tranchant & ſans coûtre, un gros bloc, traîné par des bœufs, eſt dirigé tant bien que mal par un levier. Remarquant enſuite que telle charrue qui convient dans les terreins ſablonneux & légers, ne peut ſervir dans des terreins fort pierreux, ſur-tout quand ces pierres tiennent du ſilex ou du grès qui uſent les coûtres & les ſocs ; ce grand Maître en fait de Culture, expoſe (*p.* 227 & *ſuiv.*) les caracteres auxquels on reconnoît une bonne charrue ; & finit en diſant (*p.* 237) : « Mais toutes ces charrues » dont la forme paroît ſi différente, » ſe reſſemblent dans les points eſſen- » tiels. Ainſi chacun ſera bien d'em-

» ployer celles qu'il trouvera usitées » dans chaque province ; se contentant de faire quelques légers changements à la largeur du soc & à la forme du versoir, pour les rendre » plus propres à remplir ses intentions ».

Le reste de la page contient un fait, destiné à montrer que certaines charrues méritent la préférence sur les autres ; & qu'il y a des circonstances où un cultivateur intelligent peut trouver un avantage réel à s'approprier les charrues d'une autre Province.

Ces principes se retrouvent avec la même uniformité dans les *Elémens d'Agriculture*, liv. 2, ch. 2 ; & liv. 7, ch. 1. Bien plus, le 4e article du 1r chapitre du 6e livre traite de la *Maniere de pratiquer la Nouvelle Culture avec les Instruments ordinaires.*

J'ai cru devoir insister sur cet objet, pour que l'on fût persuadé que la Culture dont il s'agit n'oblige pas ceux qui l'exécutent, à se servir d'instruments, dont la structure & la conduite leur soient étrangeres. Je ne dissimule pas aussi que j'ai eu intention

d'écarter les préjugés que M. de la Salle s'est efforcé d'établir par rapport aux Charrues de nouvelle invention. Cet Auteur a décoré son *Manuel*, d'un Frontispice où la Culture de M. Tull est représentée sous la forme d'une femme qui tâche de séduire un jeune laboureur pour qu'il se serve d'une charrue à semoir (*) ; & Triptolême l'avertit de *ne point changer de soc* : expression que M. de la Salle rappelle sententieusement dans le corps de l'ouvrage. Sept pages entieres (55 & suivantes) sont employées à la commenter, & à en faire l'application, telle qu'Olivier de Serres la jugeoit convenable pour des charrues proposées sous le regne de Henri IV. Qu'il me soit permis de faire une digression à ce sujet : car des arguments présentés avec un air d'importance par un Auteur qui a de la réputation, ne doivent pas demeurer sans réponse.

*Premierement*, cette longue suite de phrases tend visiblement à faire prendre le change sur l'état de la question.

(*) M. de la Salle dit *Semoir à charrue* : cette expression n'a jamais été employée dans aucun des Volumes de M. Duhamel.

De Serres n'a dit, *Ne change point de soc*, que par rapport à de nouvelles inventions de socs de charrues, qu'il désapprouvoit; & M. de la Salle n'attaque que les *Semoirs*, instruments dont nous parlerons dans la suite, & dont les socs ne sont nullement destinés à labourer la terre, mais à diriger la semence dans les sillons, en opérant seulement une division des molécules qui peuvent se rencontrer vers la surface.

2°, J'ai évidemment exposé les raisons que l'on a eues pour adopter, soit certains socs, soit des versoirs particuliers, soit d'autres changements aux charrues usitées dans chaque province. On a vû que les personnes les plus capables de faire autorité en ce qui regarde la Nouvelle Culture insistent pour que l'on tire tout le parti possible des charrues ordinaires; assurant même, par leur propre expérience, que sans rien innover dans les bons instruments du labour, on peut parfaitement ameublir la terre. Si donc quelques curieux ont voulu se donner la satisfaction d'inventer d'autres charrues, quelque ingénieuses qu'elles

ſoient, on ne doit pas dire qu'elles appartiennent eſſentiellement à la Méthode de M. Tull.

3°, Il ne ſeroit pas difficile de prouver que le texte même d'Olivier de Serres, en motivant ſa cenſure, devient un blâme pour celle de M. de la Salle. Car de Serres étoit trop bon juge pour condamner ce qui ſeroit avantageux à l'Agriculture; & les exceptions qu'il met pour conſentir à des changements, ſont très-favorables à la Nouvelle Culture.

4°, Parce que Caton a dit avant de Serres, *Ne change point de ſoc*; M. de la Salle employe cette double autorité comme une arme redoutable dont il croit que le Syſtême de l'Auteur Anglois ne peut ſupporter les coups. S'agit-il donc ici d'un Dogme Théologique? Les Sentences les plus authentiques peuvent-elles quelque choſe contre des expériences certaines, en ce qui eſt du diſtrict de la Nature? Quand les faits évidents ſe multiplient pour établir une vérité, on doit préſumer que toute perſonne éclairée ſe feroit fait honneur d'y donner ſon ſuffrage ſi elle eût connu des

preuves si décisives. On verra dans la suite de nos Observations, que la Méthode de M. Tull remonte fort haut dans l'antiquité; que ceux qui l'ont suivie avant nous, en ont obtenu des succès; & qu'on pourroit bien regarder comme innovation la pratique commune.

» Il n'y a point de terrein labourable, si difficile qu'il puisse être, (dit M. de la Salle, *p.* 53, 55) qui par le moyen de la charrue à versoir, ou de celle à oreille, ne puisse être bien ameubli, bien retourné, bien fouillé, & même renouvellé lorsque le fond le permet. Ne pouvant être exigé rien de plus de l'usage d'une charrue, à quoi donc peuvent servir toutes les inventions nouvelles en ce genre, proposées par M. Tull & par d'autres » ? On a vû ci-devant (*p.* 155-6-7-8-9, 160) que M. Duhamel & plusieurs de ses Correspondants sont persuadés qu'on peut retourner, défoncer & parfaitement ameublir un terrein avec les charrues ordinaires, & qu'ils les y ont employées avec succès. Mais il faut être doué de l'intelligence de ces habiles Cultiva-

teurs, & avoir des gens auffi adroits que ceux dont ils pouvoient difpofer, pour exécuter ces mêmes opérations dans un champ femé à la maniere de M. Tull. Nous examinerons bientôt quel peut être l'avantage de ces pratiques. Pour ne point nous écarter de l'objet préfent, on peut demander à M. de la Salle s'il croit que la charrue à verfoir & la charrue à oreille, en général, foient auffi parfaites qu'elles peuvent l'être. S'il infifte pour l'affirmative, il fe trouvera dans la néceffité de prouver que telle ou telle efpece de l'une ou l'autre charrues, ne mérite pas de préférence fur aucune autre. Car, pour peu que l'on change de canton, l'on apperçoit de la différence dans ces inftruments. Ce font toujours des charrues à verfoir, ou à oreille; mais elles varient prefque autant que la forme des maifons de ceux qui emploient ces inftruments. On obferve ces doubles objets de comparaifon en paffant de l'Ifle de France en Champagne, Bourgogne, Brabant, Flandre, Picardie, Normandie, Bretagne, Poitou, Guyenne, Languedoc, Provence, & en parcourant fucceffive-

ſucceſſivement les autres Provinces. Les meilleurs inſtruments de labour, pourvus de verſoirs ou d'oreilles, y ſont auſſi peu uniformes que le langage, la façon de bâtir les maiſons de payſans, & que d'autres uſages. Si de tels changements arbitraires ne nuiſent point à la parfaite exécution des labours, ainſi que M. de la Salle doit l'admettre, par ſa propoſition, n'a-t-on plus aujourd'hui le droit d'y rien innover? Les innovations de ce genre peuvent-elles manquer d'être avantageuſes, quand elles ſeront faites par des perſonnes inſtruites des loix de la Méchanique, & pour qui l'expérience jointe aux connoiſſances acquiſes par les voyages, ſeront des guides éclairés? De Serres, l'Oracle de M. de la Salle, dit très-ſenſément à propos des charrues & de l'Agriculture (*Théâtre d'Agric.* Liv. 2, ch. 2, p. 71, de l'Ed. de Lyon 1675, in-4°):

« Nous pouvons ſçavoir ce que » nos peres ont ſçu le temps paſſé. » Avec jugement pouvons-nous y » ajoûter de nos inventions expéri- » mentales pour ſervir d'adreſſe à la » conduite de nos affaires; ce qu'on

» ne doit opiniatrément rejetter ».

On peut donc regarder comme une illusion cet autre aphorisme, que M. de la Salle extrait de la *Maison Rustique* de Liébaut : *Qu'importe comme soit le couteau, pourvû qu'il coupe le pain.* Il faut supposer que le couteau est en état de bien couper ; & alors, si la lame, bien tranchante, est emmanchée solidement & commodément, le reste peut être regardé comme accessoire. Ce n'est pas assez qu'une charrue ouvre la terre ; il faut qu'elle le fasse de maniere à en procurer l'ameublissement : or l'inspection & la pratique des divers instruments de labour démontrent qu'il y a des charrues qui ouvrent la terre sans l'ameublir. Telles sont celles qui n'agissent que par pression & écartement, comme fait un coin dans du bois : l'oreille ou le versoir qui accompagnent de tels socs ne retournent & ne rejettent sur le côté que des masses de terre ; & le labour est conséquemment fort mauvais. L'ameublissement est l'effet des charrues dont le coutre entame la terre dans le sens vertical, le soc la coupe en-dessous ; & en

cet état elle parvient à l'oreille qui la renverſe. Ces différences, très-ſenſibles dans la conſtruction des inſ-ruments, ainſi que dans leur effet, ſont eſſentielles : l'*expérience* à laquelle il plaît à M. de la Salle de nous rappeller ſouvent avec affectation, en fournit des preuves évidentes.

Ainſi cet Auteur ſeroit capable d'égarer ceux qui, ſur ſa parole, adopteroient le commentaire qu'il fait de la phraſe de Liébaut, que nous venons de diſcuter. Voici ſes termes : « Lié» baut ne traite de la charrue que pour » dire qu'il faut la laiſſer telle qu'elle » eſt ; ſans même entrer dans aucun » détail ſur ſa conſtruction ; parce qu'il » eſt clair que tous les changements » qu'on pourra propoſer ſeront tou» jours au moins inutiles ». *Man. d'Agric.* p. 157 & 158.

M. Pluche ſe ſert judicieuſement quelque part, de l'expreſſion de *bon-homme Liébaut*. Ce que nous venons de dire prouve ſans réplique, que ce qu'il décidoit ſur la charrue, étoit un trait de bon-hommie. Les amis de M. de la Salle ne peuvent que le plaindre d'y avoir donné ſon ſuffrage.

Je passe sommairement sur toutes ses objections, parce que je serois obligé de faire un gros volume si je voulois répondre à chacune des phrases qu'il a le talent de multiplier, pour ne dire qu'une même chose en différentes façons. Les personnes qui voudront prendre la peine de comparer son livre avec celui-ci, saisiront facilement l'identité de pensée qui remplit presque toujours plusieurs pages par forme d'accompagnement de chaque endroit principal que j'ai soin de citer.

« Mais, dit cet Auteur (*p.* 58), dans » le cas où il conviendroit de faire » quelques changements à la charrue ; » sera-ce un Amateur d'Agriculture, » qui n'a jamais expérimenté ou que » très-peu, qui sera capable de les trou- » ver ; tandis que de tous ceux qui » jusqu'à présent ont véritablement » connu l'Agriculture, & qui l'ont » pratiquée toute leur vie avec les » instruments ordinaires, il n'y en a » pas un seul qui ait proposé sur les » charrues & sur les façons de semer, » aucune nouveauté ; parce qu'ils en » ont toujours conçu l'inutilité? » Il est

vrai que la pratique des Arts met sur la voie pour les perfectionner. Ceux qui s'y exercent avec une vraie intelligence seroient souvent capables de rectifier ce qui y subsiste de défauts, & d'y suppléer par des découvertes. Mais, comme on l'a observé ci-dessus *p.* 45, la plûpart des artisans étant pressés par une multitude de besoins auxquels ils ne peuvent subvenir que par un travail presque toujours forcé, n'ont ni le loisir ni les facultés nécessaires pour réfléchir sur leur Art; & ceux qui sacrifient la raison d'un travail assidu, au desir de la perfection & des découvertes, s'exposent trop souvent à l'indigence pour qu'un semblable goût ne paroisse pas dangereux. C'est donc un bonheur pour les Arts, que des Amateurs qui ne sont pas sans expérience, & dont le goût est dirigé par les lumieres de la Physique, se livrent à des recherches utiles. Archimede, qui n'étoit pas Artisan, a été d'un secours infini aux gens de cette classe. Pourquoi l'Agriculture seroit-elle le seul Art qu'il fallût absolument exercer par état, pour devenir capable d'y introduire la perfection ? Au reste,

nous avons déjà fait mention (*p.* 50) du Semoir exécuté par un Laboureur même, de la Généralité de Bourgogne. Le ſieur Petit, qui exploite à Genainville la ferme des Chartreux de Gaillon, & qui, ayant oſé faire parquer ſon troupeau durant tout l'hiver, a réuſſi & a eu le bon ſens d'augmenter par degrés, chaque hiver, le nombre des bêtes qu'il expoſoit aux rigueurs de la ſaiſon; (*Tr. de la Cult. des Terr.* T. VI. p. 203-204); un tel laboureur ſeroit, ſans doute, capable d'imaginer & d'exécuter bien des choſes dignes d'un homme que la routine ne décide point. Feu le ſieur Dailly, qui faiſoit valoir une portion du parc de Marly, & qui mettoit de même parquer ſes moutons, a imaginé pluſieurs changemens utiles à un des meilleurs Semoirs. (*Cult. des Terr.* T. IV, p. 117 & ſuivantes). Nous devons mettre au nombre de ces Laboureurs diſtingués, qui ſaiſiſſent habilement les traits de lumiere propres à les guider dans la perfection de leur Art, cet autre à qui M. de la Salle (*Man. d'Agric.* p. 64), donne de juſtes éloges pour avoir

copié en entier le Traité des *Prairies Artificielles* : Qu'un tel Homme eût été témoin des récoltes produites par la Nouvelle Culture & par les Semoirs, dans les terres de M. de Châteauvieux & ailleurs ; n'auroit-il pas été empreſſé de ſe donner un ſemoir ? N'eût-il pas fait encore plus que ce que nous avons rapporté (*p.* 48 &c) d'un bon nombre de Laboureurs, déterminés à ſuivre une méthode dont la nouveauté leur avoit paru ſuſpecte ?

D'ailleurs, toute pratique qui fronde en grande partie les uſages reçus en fait d'Agriculture, a-t-elle un privilege particulier, dont ſoit exclus ſeul un changement quelconque dans les inſtruments du labour ? M. de la Salle, qui ſe glorifie (*Man. d'Agric.* p. 202) « d'être le premier dans toute l'Agri- » culture qui ait donné l'exemple de » ſon Syſtême de Prairies Artificiel- » les » ; auroit-il trouvé raiſonnable non ſeulement que l'on blâmât ſon innovation, mais encore qu'on lui en conteſtât le droit comme n'étant point Agriculteur ? Car enfin, lorſqu'il fit ſes premiers eſſais, il lui man-

quoit ce caractere ; il n'avoit point cette expérience dont il se pare & s'étaye si souvent ; on auroit pu dire qu'il ne faisoit encore que bégayer sur son Systême : puisqu'il convient (*p.* 571) que ses premiers pas ayant été trop peu mesurés, il se vit bientôt obligé de réformer une partie de son train. Comme il déclame beaucoup contre la routine, qui est l'usage ordinaire, & qu'il prescrit aux Cultivateurs un ordre d'opérations qu'ils méconnoissent ; je demande à cet Auteur qu'il s'arrête pour écouter la voix publique qui lui oppose les mêmes objections dont il prétend se servir contre la Nouvelle Culture : s'il réussit à se justifier, ses propres défenses deviendront l'apologie de cette méthode.

## §. VIII.

### *Des Semoirs.*

Le Semoir *n'est réellement qu'une frivolité* ; une « invention inutile dans » notre façon de cultiver, & qui n'est » nécessaire que dans la pratique de » la nouvelle méthode », dit M. de

la Salle, *pp.* xv, 55, 68. Je ne sçai si c'est à dessein de plaisanter, en employant une expression triviale ; ou si c'est dans une autre vue ; qu'il dit encore (*p.* 498) que « n'étant pas » possible de semer à la main trois ran» gées dans un grand terrein, on se » sert d'un semoir qu'on dit être de » l'invention de M. Tull, & qu'il ap» pelle *Drill*: aussi est-il si PRESTE dans » son opération, qu'en faisant les ran» gées, il y répand en même temps » le froment, & le couvre ». Si M. de la Salle a réellement voulu faire allusion au terme populaire de *Drille*; comment n'a-t-il pas senti qu'un Gentilhomme qui a reçu une éducation Angloise n'auroit vraisemblablement point choisi, pour introduire dans sa langue naturelle, & en faire un terme important, un mot qui n'est d'usage parmi nous que dans le plus bas peuple ? Pour trancher toute difficulté à cet égard, je crois devoir rapporter ce que dit M. Tull même : « J'ai nommé cet instrument *Drill*, » parce que les fermiers avoient cou» tume d'exprimer par le nom de *Dril*» *ling*, leur maniere de semer les

» feves & les pois dans des sillons ». *Notes on the Horse-Hoing Husbandry*, London 1733, in fol. *p.* 254.

Le Semoir de M. Tull étoit un instrument fort composé, & trop délicat pour être manié par des paysans, ainsi qu'en a averti M. Duhamel dans le *Tr. de la Cult. des Terres*, T. I, p. 114. Voyez encore le 2e Volume, p. 132-3-4. Ce n'est donc pas proprement de ce Semoir que M. de la Salle a eu raison de dire (*p.* 510) que c'est *la piece importante de la Nouvelle Méthode.*

Comme le Semoir Anglois avoit des défauts essentiels ; & que la distribution réguliere des semences dans une grande exploitation, tant pour leurs distances respectives, que pour la profondeur qui leur convient, demandoit un instrument de ce genre ; on s'est appliqué à en faire de meilleurs, c'est-à-dire, assez solides pour ne pas risquer d'être brisés ou dérangés lorsqu'ils seroient maniés par des gens grossiers & mal-adroits. On sentit encore qu'il falloit que ces instruments pussent être construits par des ouvriers médiocrement habiles, &

réparés par celui qui doit s'en ſervir ; en un mot, qu'ils fuſſent ſimples, commodes, faciles, & que leur conduite n'aſſujettît pas à trop de préciſion. C'eſt ce que fit remarquer M. Duhamel dans ſon 2e Volume du *Tr. de la Cult. des Terres*, p. 134 & 135. Cet Académicien propoſa en même-temps un Semoir de ſon invention ; où il avoit raſſemblé ces divers avantages, & qui exécutoit l'operation de ſemer & recouvrir le grain, aſſez vîte pour qu'un ſeul homme pût ſemer 5 à 6 arpens dans un jour. Ce Semoir y eſt décrit, & ſon action expliquée, depuis la *p.* 140. Dès-lors M. de Monteſui s'en ſervit avec grand ſuccès, « tant pour ſemer les terres qu'il » deſtinoit à la Nouvelle Culture, » que celles qu'il ſe propoſoit de cul- » tiver à l'ordinaire » : *p.* 157, 239. M. Duhamel fit enſuite des changemens à cette machine : pour bien les comprendre, conſultez le 2e Volume, *p.* 135, 157-8, 240-1-4 ; le 3e. Volume, p. 375 ; le T. IV, p. 68-9, 86-7-8, &c, 117, 126-7, 458 & ſuivantes ; T. V, p. 269, 270 juſqu'à 283 ; T. VI, p. 271-2-3-4-5, 357

& suivantes, 374-5; les *Elémens d'Agriculture*, T. II, p. 404-5. Au moyen de quoi le Semoir est devenu plus léger, beaucoup moins coûteux, fort aisé à manier, à portée de servir aux paysans les moins capables de réflexion; & propre à semer en toutes sortes de terres, sur plusieurs distances, plus ou moins épais, & des semences de différentes grosseurs.

M. *de Châteauvieux* imagina aussi un Semoir, dont la précision ne laissoit rien à desirer : T. III, p. xv, xvj, 214, &c, 374. Voyez aussi le 4ᵉ Volume, p. xij, 458, &c. Bientôt après, M. *de Montesui* en construisit un, qui avoit sur les autres l'avantage d'une grande simplicité : T. III, p. xvj, 373-4 & suivantes; T. IV, p. 116-7. On voit dans le 4ᵉ Volume un autre Semoir, de M. *Diancourt*, p. xij, 14, &c : & à la *p.* 110, la description d'un instrument fort peu coûteux, avec lequel M. *Vanduffel* a semé très-régulierement de petits champs, & qui peut être utile dans d'autres semblables exploitations, dont le produit n'indemniseroit pas de l'achat d'un Semoir. Voyez encore les pages

68-9, 86-7, &c; T. VI, p. 271-4-5-7, 280-4-7, 295-7-8-9, 323; & les *Eléments d'Agriculture*, T. I, p. 482; T. II, p. 404, où M. Duhamel détaille divers inſtruments de ce genre, imaginés par différentes perſonnes.

Ces attentions multipliées peuvent ſervir à prouver que l'on étoit convaincu du bénéfice qui réſulte de l'uſage d'un inſtrument propre à répandre la ſemence avec régularité.

Avant tous ces Semoirs, D. Joſeph Lucatello en avoit fait exécuter un en Eſpagne, qui tout imparfait qu'il étoit, procura un bénéfice conſidérable dans la récolte, indépendamment de l'épargne faite ſur la ſemence. Ce même Semoir, éprouvé en 1663 dans les états de l'Empereur, eut un ſuccès prodigieux. Conſultez le 1^r Volume du *Tr. de la Cult. des Terr.* p. 372 & 373, puis les *pp.* 364 & ſuivantes; où cet inſtrument eſt décrit, & ſon uſage circonſtancié.

On voit encore dans le 2^e Volume, (*p.* 189, 190-1 & *Planche V*,) une Charrue envoyée de la Chine en France, qui laboure & ſeme en même temps.

Ne résulte-t-il pas de ce concours un préjugé favorable à des inventions telles que celles-ci, qui réunissent la promptitude, la régularité & la commodité du travail ?

« Ces inventions, dit M. de la Salle (*p.* 563) « ne feront jamais venir un grain de plus vis-à-vis une bonne agriculture ». Des faits avérés seront une preuve convaincante que nos Semoirs ont encore cet avantage, outre les trois qui viennent d'être indiqués. Ne perdons pas de vue que l'usage du Semoir produit une épargne considérable sur la semence. Voici donc une mention succinte de témoignages assez nombreux pour rendre certaine la supériorité des récoltes opérées per le Semoir. Je pourrois accumuler des faits dont il résulteroit dans la plus grande évidence, que, vis-à-vis de la culture commune, le Semoir produit presque le double, tant en épargne de semence qu'en grain récolté, dans des champs où on l'a employé pour semer en plein. Les personnes qui voudront s'en assurer, consulteront le *Tr. de la Cult. des Terr.* T. III, p. 141-2-3-4-5, 369, 370

juſqu'à 381, & 391 ; T. IV, p. 368-9, 370-1-2, 380-1-2-3, T. V, p. 34-5, 486 juſqu'à 496, 513, 519 ; T. VI, p. 92, 297, 493-4-5-6, 503-4-6. Depuis la *p.* 487 du 5e Volume, il s'agit des produits de trois années conſécutives (1754-5-6) dans 116 à 150 arpents, où l'avantage du Semoir s'eſt conſtamment ſoutenu : d'où l'on tire des conſéquences bien naturelles (*p.* 495). « Ce particulier, » y eſt-il dit, attentif à ſes intérêts, » amateur de ce qui procure le bien » le plus eſſentiel à tous les hommes, » a donc eu raiſon d'adopter une nou» velle pratique qui a mis dans ſes » greniers & dans les marchés pu» blics, 157942 peſant de bled, de » plus qu'il n'y en auroit eu ſans cette » favorable opération. Chacun peut » calculer quelle ſomme d'argent il » aura pu retirer d'une pareille quan» tité de bled, en l'évaluant au cours » qu'a eu le plus beau froment, & de » la qualité la plus parfaite ; car, ce» lui qu'il a récolté étoit fort beau ». *Voyez* encore le 4e Volume, p. 391 & 392.

Mais il importe de me mettre pré-

ciſément dans le point de vue où M. de la Salle s'eſt placé, en nous défiant de montrer que le Semoir puiſſe faire venir un grain de plus, *vis-à-vis d'une bonne culture.*

Suivant les principes de cet Auteur, une bonne agriculture eſt celle qui ameublit la terre autant qu'il eſt poſſible, relativement à ſa qualité & au beſoin des plantes. J'aurai donc gain de cauſe ſi je puis établir que les terres diſpoſées en planches, ſuivant la Nouvelle Culture, rapportent plus de grains, que celles que l'on ſe contente de ſemer en plein avec le Semoir, quoique ces dernieres ſoient dans un bon état d'ameubliſſement & de culture à tout autre égard. Pour y réuſſir, je n'aurois preſque beſoin que de rapporter le ſuffrage reſpectable de M. de Châteauvieux. Cet amateur a adreſſé à M. Duhamel, pour inſérer dans le *Trraité de la Culture des Terres.* ( Tom. V, p. 498 & ſuivantes) une ſuite de calculs, en comparaiſon de terres ſemées les unes en plein, les autres en planches; relativement aux travaux, & aux produits nets, de pluſieurs années. On y voit que le

produit des planches surpasse étonnamment celui des terres semées en plein avec le semoir, & que celles-ci ont l'avantage sur la pratique ordinaire.

M. d'Elbene a pareillement fourni pour le 6e Volume du même ouvrage un détail très-circonstancié, où, après avoir exposé le produit commun de certaine quantité de ses terres depuis l'année 1677 jusques & compris 1756; il compare ces récoltes à celles qu'il a eues dans les mêmes champs en 1757-8 & 1759; en ayant toujours semé une partie suivant l'ancienne façon, une autre partie en plein avec le Semoir, & une troisieme conformément à la Nouvelle Culture. Puis il dit (p. 133): « Le résultat de ces trois années paroît établir clairement l'avantage » de la bonne sur la médiocre Culture; celui du Semoir en plein, sur » la méthode ordinaire de répandre la » semence; & de la Nouvelle Culture, » sur l'Ancienne. . . . . . Les terres semées en planches ont donné plus » de grain que celles qui l'ont été à » l'ancienne façon, & avec le Semoir.

» Ce bénéfice ne peut avoir été pro-
» curé que par cette méthode, puiſ-
» que je n'ai mis du fumier nulle
» part; . . . . . . & qu'une partie des
» champs en plates-bandes eſt recon-
» nue pour être mes terres de la moin-
» dre qualité, & comme telle, étoit
» deſtinée par mes fermiers à porter
» du ſeigle ».

Des épreuves ſi bien faites, & en grand, ſont ſans doute des témoins irréprochables. M. de la Salle, au lieu de s'inſtruire de la vérité dans ces ſources claires, ſe contente de jetter des doutes inſidieux, afin d'indiſpoſer contre une méthode qu'il ne peut attaquer autrement. Je continuerai d'être fidele à mon plan, comme il l'eſt au ſien dans tout le *Manuel d'Agriculture* : j'oppoſerai toujours des preuves à ſes ſoupçons, des faits à ſes aſſertions vagues; & je préſenterai la lumiere, où il a répandu des nuages.

Tel eſt encore cet endroit de la *p.* 562 : « Quand la quantité de ſemence
» a été réglée par le laboureur; qu'il ſe
» ſerve du ſemoir, ou qu'il ſe ſerve
» de ſa poignée, pour la répandre, y

» a-t-il quelque chose pour lors
» à gagner pour lui ? & y aura-t-il
» plus d'avantage d'un côté que de
» l'autre » ?

Voici ma réponse. Quoiqu'il soit vrai qu'un bon semeur acquiert l'habitude & l'adresse de semer à la volée assez également la totalité d'un champ ; ce grain répandu à pleine main en forme de pluie, & avec force, bondissant sur la terre, tombe en quantité dans les parties les plus basses, & s'amasse par pelotons au fond des raies qu'a tracées la charrue, dans une terre douce. Pour couvrir cette semence, on fait passer la herse en plusieurs sens, jusqu'à ce que le terrein soit à peu-près uni, & qu'on n'apperçoive plus les sillons. La terre des éminences étant rabbatue dans les raies, le terrein se met à l'uni ; & la semence leve par rangées, attendu qu'elle s'est rassemblée dans les sillons. Cette maniere d'ensemencer, que l'on peut regarder comme une des meilleures, par rapport à ces sortes de terres, fait que les grains étant trop pressés, il y en a beaucoup qui avortent. D'ailleurs en examinant de près le champ nouvel-

lement hersé, on apperçoit à sa surface quantité de grains, qui, étant découverts, ne tardent pas à être enlevés par les oiseaux. Qu'on emploie la herse ordinaire, ou la herse roulante destinée à émotter le champ, l'inconvénient dont nous parlons, subsiste toujours.

Dans les terres qui sont trop fortes, trop remplies de mottes, pour permettre l'usage de la herse, le grain étant répandu avec la main est enterré à la *Binette* : c'est-à-dire, qu'avec une charrue qui pique peu, l'on refend les éminences pour couvrir le grain qui est dans les sillons. Quelque soin que l'on apporte, il est impossible de les refendre toutes également. Il résulte donc souvent de ce labour général & léger, qu'une partie de la semence se trouve couverte d'une trop grande épaisseur de terre, pendant que l'autre n'est point enterrée.

Une troisieme méthode, est celle de semer *sous raies*, que l'on emploie dans les terres qui déchaussent; & dans les terreins fort légers, où l'on craint que le vent ne découvre la

ſemence, ou que le Soleil ne deſſéche les racines des grains qui auroient germé trop près de la ſuperficie. Cette opération conſiſte à ſemer à la main ſur le guéret du troiſieme labour, & enterrer la ſemence avec la charrue ; ayant ſoin que ce 4e labour ſoit léger, & pique peu, afin que le grain ne ſoit pas enterré trop profondément. Il en reſte alors beaucoup qui n'eſt point recouvert. D'ailleurs il y en a encore un bon nombre qui ſe trouve placé ſur des endroits durs, où leurs premieres racines ne peuvent s'établir ; ce qui occaſionne néceſſairement une diminution de plantes. Dans les endroits où l'on enterre ainſi le grain, on ne répand quelquefois d'abord que la moitié ou le tiers de la ſemence, & on jette le ſurplus derriere la charrue dans les ſillons qu'elle vient de former : ce qui conſomme beaucoup de grain ; & fait que celui des ſillons eſt ſouvent trop enterré, pendant que la portion qu'on avoit jettée ſur le guéret, n'eſt pas à une ſuffiſante profondeur, & tourne en pure perte, ſoit par le pillage des oiſeaux, ſoit par le deſſéchement que le ſoleil oc-

caſionne dans les plantes qui ont leurs racines à découvert. Voyez le *Traité de la Culture des Terres*, T. II, p. 276.

Par-tout où l'on couvre le grain avec la charrue ; pour peu que la terre ſoit humide, on la corroye, on l'endurcit, on lui fait beaucoup de tort, & la ſemence eſt enterrée à des profondeurs bien inégales.

Tout ce que je viens de dire eſt notoire, & M. de la Salle ne peut en nier aucune partie. Mais, s'il eût vû agir un *Semoir*, il auroit reconnu 1°, que cet inſtrument fait des ſillons proportionnés à la profondeur que l'on juge convenable pour que chaque eſpece de ſemence ſoit à portée de bien germer ; 2°, que tout le grain y eſt dépoſé ſur un même niveau, où ſes racines ſe trouvent enſuite également à l'abri du ſoleil ; aucune plante ne pouvant être plus près de la ſuperficie que les autres ; 3°, le ſemoir rempliſſant de terre chaque rigole, il n'y a point de grain qui demeure découvert. Ajoutons que cet inſtrument ne verſe dans chaque rigole, que la quantité préciſe de ſe-

mence que l'on a jugée être convenable.

Ces faits, dont l'œil juge sans appel, sont encore soutenus par ceux que nous avons indiqués comme propres à faire voir, dans une grande évidence, que l'usage du Semoir produit constamment des récoltes supérieures à celles qui résultent du grain semé à la volée, suivant l'usage ordinaire.

Aussi M. Duhamel & beaucoup d'autres Cultivateurs, regardent-ils comme une branche réelle de la Nouvelle Culture, & un article important pour l'Agriculture en général, que l'on se restreigne à l'usage du Semoir, sans rien changer à la façon de labourer les terres; pourvû que l'on ait soin de leur procurer tout l'ameublissement dont elles sont susceptibles, & de les bien nettoyer d'herbes. Dès 1752, M. Duhamel imagina d'employer le Semoir pour ensemencer en plein. Le champ fut très-bien semé; & quoiqu'on eût mis moins de semence que dans les terres semées à l'ordinaire, il se trouva autant fourni d'épis que les autres, dans le

temps de la moisson : *Cult. des Terr.* T. II, p. 238. Ainsi on n'a pas lieu de regarder comme un dernier effort pour soutenir le Semoir, ce que M. Duhamel a dit dans les derniers Volumes & dans les *Eléments d'Agriculture* ; que la bonne culture pourroit être réduite aujourd'hui à l'usage du Semoir en plein, dans des terres bien ameublies & nettoyées par les labours. Voyez encore le *Tr. de la Cult. des Terr.* T. III, p. 63 & 64.

Cette méthode, plus aisée à pratiquer que celle de M. Tull, aura toujours des avantages réels, du côté de la récolte, & pour l'épargne de la semence. Dans des cultures absolument égales, celle où tous les grains seront placés de maniere à germer & à produire des plantes, ne manquera jamais de fournir une récolte beaucoup plus avantageuse, que celle des champs dont une partie du grain n'aura pas été bien couverte. Car, indépendamment de celui que les oiseaux enlevent, une autre portion placée trop avant dans la terre y est étouffée, & l'on ne voit réussir que les grains placés par hazard à une profon-

profondeur convenable. Avec le Semoir, l'opération eſt meſurée, réfléchie, uniforme ; en un mot, tout devient profitable par cette méthode ; & il y a toujours de la perte réelle, dans l'autre.

L'inſtrument n'auroit peut-être aucun avantage ſur la main du ſemeur, ſi l'un & l'autre ne faiſoient que diſtribuer le grain, enſorte qu'au bout du champ il ne reſtât rien de la quantité que l'on avoit voulu y mettre, & qu'on ne fût pas obligé d'y en ajouter une poignée. Cette préciſion de la part du ſemeur eſt un mérite : mais elle ne ſuffit pas, quoique M. de la Salle affecte de la vanter pour la mettre au moins de niveau avec la préciſion du Semoir ; *p.* 372, 562 & 563. Ce qui éleve cet inſtrument au-deſſus de l'autre induſtrie, c'eſt qu'il diſpenſe de ſemer beaucoup de grain en pure perte.

L'épargne qu'il produit ſur la ſemence eſt une économie bien digne d'attention; puiſqu'on ſe prive ſoi-même & les autres de tout le grain qui, étant ſemé, ne produit pas. Qu'on achete le bled de ſemence, ou que

l'on vende celui qui reſte après les ſemailles, le plus ou le moins, ſoit d'achat, ſoit de vente, a un effet réel dans l'ordre économique, & eſt ſenſible à proportion des facultés du Laboureur. Conſultez les *Eléments d'Agriculture*, T. II, p. 402-3; & le *Traité de la Culture des Terres*, T. IV, p. 391-2; T. V, p. 453 & 454.

J'ajouterai ici un autre avantage du Semoir, en le regardant ſous un point de vue également intéreſſant. C'eſt d'après M. France, Cultivateur habile, que M. Duhamel l'a indiqué dans le 6e Volume du *Traité de la Culture des Terres*, p. 80 & 81. Ayant fait défricher deux pieces de ſainfoin qui ne ſont ſéparées que par une allée, & dont l'une contient 2132 toiſes quarrées, l'autre, 3003; M. France fit labourer quatre fois, & herſer ſix fois, chacune de ces pieces...... La terre en devint extrêmement fine & meuble. On enſemença la plus petite des deux en plein, avec un *Semoir* qui y répandit 87 livres & demie de froment. L'autre fut *ſemée à la main* par le laboureur, avec 517 livres & demie du même froment, qu'il enterra

avec la charrue. Les deux opérations ſe firent en même temps. Deux hommes avec un cheval furent occupés au Semoir; & un autre homme conduiſit un cheval pour faire paſſer le dos de la herſe ſur la terre enſemencée avec cet inſtrument. D'un autre côté, le laboureur qui ſemoit, employa quatre hommes & huit chevaux pour enterrer ſa ſemence avec quatre charrues ; plus, un homme & un cheval, pour paſſer un rouleau : & il ne finit qu'une demi-heure avant le Semoir. Voilà une épargne bien conſidérable de ſemence, d'inſtruments, d'hommes & de chevaux, tout enſemble : objet frappant, qui démontre qu'il eſt beaucoup plus avantageux de ſe ſervir du Semoir, que de répandre le grain à la volée.

M. de la Salle ne néglige rien pour nous perſuader qu'il regarde comme chimérique le gain que l'on fait ſur la ſemence, en employant le Semoir. Tâchons de mettre cet Auteur à portée de bien concevoir ce qu'il auroit pu apprendre comme nous, en liſant les Traités de M. Duhamel, ſur l'Agriculture. Car je fais

profeſſion de ne rien dire dans tout cet Ouvrage, que d'après un ſi excellent Auteur. M. de la Salle lui impute (*p.* 561) « d'inſiſter toujours à attri-
» buer à l'uſage du Semoir de pouvoir
» beaucoup réduire la ſemence, *ſans*
» *expliquer la cauſe* d'un effet auſſi mer-
» veilleux. Dans la pratique de la nou-
» velle méthode, il y a du moins (ajou-
» te-t-il) une cauſe apparente, dans
» ſon prétendu principe de fécon-
» dité : mais le propoſer encore dans
» une autre méthode qui a des prin-
» cipes différents, avec les mêmes
» avantages, *ſans en expliquer la cauſe*,
» c'eſt ce qu'on ne conçoit point ».

Oui, M. Duhamel a propoſé l'uſage du Semoir comme avantageux à cet égard, lors même que l'on voudra ſemer en plein un champ bien ameubli, & bien net d'herbes : nous le diſions il n'y a qu'un inſtant. Mais cet Ecrivain exact, n'a eu garde d'omettre l'explication que demande ſon adverſaire ; & dont il ne pouvoit manquer de prévoir l'importance, ayant un zèle ſi éclairé ſur le Bien public.

Il n'y a point d'Agriculteur, mê-

me parmi ceux ſur qui le livre de M. de la Salle auroit fait impreſſion, qui ne doive voir ici volontiers cette diſcuſſion intéreſſante, quoiqu'elle exige un peu de longueur. M. de la Salle ayant nié des faits, je dois certi- fier leur exiſtence : en expoſant les raiſons qu'allégue M. Duhamel, je me ſervirai de ſes expreſſions mêmes.

Voici ce qu'on lit dans la Préface du 3e Volume du *Traité de la Culture des Terres*, pp. vj, vij & viij. « Quand » on eſt parvenu à rendre une terre » nette de mauvaiſes herbes, le fro- » ment peut alors s'approprier toute la » ſubſtance de cette terre ; lorſqu'elle » aura été réduite en petites molécu- » les par des labours réitérés, les raci- » nes du froment s'étendront à des diſ- » tances qu'on n'auroit pas imagi- » nées : au lieu de deux ou trois tuyaux » que chaque grain produit ordinaire- » ment, il s'en élevera dix, douze, » & même un plus grand nombre : » cette augmentation ſuppléera de » reſte à ce qu'on aura retranché de » ſemence ; nous rapporterons dans » la ſuite, de nouvelles preuves de ce » fait . . . . . . . . . Comme il ſe trouve

» néceſſairement de mauvais grains
» qui ne germent pas, & que d'ail-
» leurs les mulots, les limaces, &
» d'autres animaux, en détruiſent tou-
» jours une partie; il eſt néceſſaire
» de ſacrifier une portion de ſemence
» à ces accidents. Mais ce ſurcroît
» de ſemence, qu'on peut regarder
» comme une perte néceſſaire, ne
» ſera jamais comparable à la dépré-
» dation que l'on éprouve en ſuivant
» la pratique ordinaire de labourer &
» de ſemer. Suivant cette ancienne
» méthode, les grains qui proſperent
» produiſent un ou deux épis, quel-
» quefois trois, rarement quatre; &
» pour réduire le tout à un taux com-
» mun, ſuppoſons que chaque grain
» produiſe deux épis, on peut en-
» core ſuppoſer que, l'un dans l'autre,
» chaque épi contient trente grains:
» ainſi chaque grain de froment qu'on
» met en terre devroit en produire
» ſoixante. Néanmoins les récoltes
» ordinaires, priſes ſur un gros lot de
» terres, & réduites à une année com-
» mune ſur quinze récoltes, ne vont
» pas au-delà de quatre ou cinq au plus
» pour un. Ces faits qui ſont exacte-

» ment vrais, prouvent combien il y a » de ſemence perdue en ſuivant l'uſa» ge ordinaire ; & quelle économie » il doit réſulter de la nouvelle façon » de cultiver les terres, même en em» ployant le ſurcroît de ſemence qui » eſt néceſſaire pour les accidents » dont nous avons parlé. Il eſt bien » vrai qu'on pourroit, même en pra» tiquant la méthode ordinaire, ſe » diſpenſer de prodiguer la ſemence, » comme le font la plûpart des fer» miers, & que les récoltes n'en ſe» roient que plus abondantes, ſur» tout dans les bonnes terres ; & » qu'on pouſſeroit encore plus loin » l'économie ſi l'on ſe ſervoit de nos » Semoirs, qui répandent la ſemence » plus uniformément, & qui la recou» vrent exactement de terre : mais les » avantages qu'on peut eſpérer de » ces changements ne ſeront jamais » auſſi conſidérables, que ceux qu'on » obtiendra en ſuivant toutes les opé» rations de la Nouvelle Culture ».

Dans le V^e^ Volume, M. Credo dit, relativement à la Méthode de M. Tull (*p.* 34 & 35) : « Il eſt manifeſte » à tout le monde qu'il peut y avoir

» la moitié de la femence épargnée ; » puifqu'il n'y a pas réellement la moi» tié de la terre enfemencée. Mais les » expériences démontrent que l'éco» nomie va bien plus loin. On épar» gne fans gêne les cinq fixiémes. » Cette pratique tire fa bonté de la » perfection des inftruments, qui fe» ment tout avec profit ». Confultez-y encore les *pages* 36, 37, 457 & fuivantes.

Je crois être difpenfé de rien citer de plus ; ayant déjà allégué fuffifamment de bonnes raifons pour démontrer en quoi confifte l'épargne opérée par le Semoir. On trouvera encore de quoi fe fatisfaire à cet égard, dans le I. Volume des *Eléments d'Agriculture*, Liv. 6, ch. 1, art. 2.

M'étant fervi jufqu'à préfent en beaucoup d'endroits, des expreffions mêmes employées par M. Duhamel, j'ai donné au Public le moyen de reconnoître que cet habile Auteur ne fait pas *dépendre du Semoir le rétabliffement de l'Agriculture* ; comme le lui attribue M. de la Salle, *p.* 372. Cet inftrument eft avantageux en tant qu'il eft commode, expéditif ; qu'il dimi-

nue la consommation de grain & les autres frais de semaille ; enfin, que mettant toute la semence dans une situation au moyen de laquelle on récolte plus de froment & qui est mieux conditionné à tous égards, il rend cette denrée plus abondante, & le laboureur plus aisé. Mais la vraie base sur laquelle M. Duhamel fonde le rétablissement de l'Agriculture, est le parfait ameublissement des terres, & la destruction des herbes nuisibles : deux conditions sans lesquelles on seroit frustré des avantages que présente le Semoir. Voyez *le Traité de la Culture des Terres*, T. IV, p. 305 & 306.

Au reste, dans la structure des différents Semoirs dont nous avons fait mention, « chacun a travaillé *relati-* » *vement au terrein* qu'il avoit à culti- » ver. Ainsi quelques-uns de ces ins- » truments se sont trouvés propres à » ensemencer les terres que l'on seme » à plat ou par larges planches, & où » l'on enterre le grain avec la herse ; » d'autres ont été destinés à répandre » la semence dans le fond des raies, » lorsque la nature du terrein exige

» qu'on seme sous raies, & qu'on en-
» terre la semence avec la charrue ».
*Elém. d'Agric.* T. II, p. 36.

Ce texte de M. Duhamel s'oppose au ridicule que M. de la Salle a voulu jetter sur le Semoir, en disant (*pp.* 366 & 367) : « Dans la nouvelle mé-
» thode de M. Tull, rien n'est si aisé
» ni si facile que la proportion de la
» semence ; puisque, selon lui, il ne
» s'agit que de réduire à moitié, au
» tiers, & même au quart, la quantité
» de semence qu'on emploie dans
» nos Pratiques Locales, pour être as-
» suré, par le moyen de son Semoir,
» d'avoir tous les ans d'excellentes
» récoltes : il sembleroit donc, à l'en-
» tendre, que ce ne seroit *ni l'examen*
» *du terrein*, ni l'expérience, ni mê-
» me toutes les variations & les acci-
» dents . . . . . ., qui doivent régler
» la quantité de semence par arpent,
» & que l'usage de son Semoir auroit
» seul cette vertu, parce qu'il a l'ef-
» fet d'espacer chaque grain qu'il ré-
» pand, à la distance de cinq à six
» pouces plus ou moins ». Ce qui acheve de résoudre l'objection, est que l'on voit en nombre d'endroits

M. Duhamel insister sur la prudence qui doit diriger le laboureur pour répandre plus ou moins de semence, eu égard aux différentes qualités des terres, aux accidents, &c. Ainsi dans le 4e Volume du *Traité de la Culture des Terres*, cet Académicien dit (p. xvj & xvij) : « Pour trouver le terme » moyen qui doit être le plus avanta- » geux, on conçoit bien qu'il faut » avoir égard aux grains viciés qui ne » lévent pas, aux plantes qui périssent » dans les grandes gelées, & à celles » qui sont endommagées par les in- » sectes. Ce n'est pas encore tout ; en » supposant qu'on soit parvenu à fixer » la quantité de grain qu'il faut mettre » dans une certaine terre, cette quan- » tité sera-t-elle également convena- » ble pour des terres plus grasses ou » plus maigres ? » Entre les Problêmes que M. Duhamel propose ensuite aux Amateurs d'Agriculture, le 2e demande « Quelle quantité de grain il est à » propos de mettre dans une terre qui » n'est ni trop forte ni trop légere » ? *Voyez* encore ci-dessus pp. 198, 199. ce que nous avons extrait du 3e Volume : & dans le 2e Volume, les pages

241-2-3-4 & 329 ; dans le 3e Volume *p.* 203 & 204 ; la *p.* 438 du T. IV ; la 37e du Ve Volume ; T. VI, p. 32 & 64.

Eſt-ce là uſer témérairement du Semoir ? Ne doit-on pas plutôt reconnoître dans ces expreſſions la ſageſſe qui avertit que l'inſtrument ne ſera utile, qu'autant que *l'examen du terrein, l'expérience, la conſidération des accidents*, guideront l'intelligence du ſemeur, dans ſon uſage ? *Voyez* auſſi la 364e page du Tome IV. Il y eſt encore fait une mention expreſſe des *terreins de différentes qualités*, où l'avantage du Semoir s'eſt ſoutenu ; *pp.* 370, 371, 382 & 383.

Terminons cet article par un nouveau genre de preuve, que M. de la Salle auroit dû demander, s'il n'avoit pas ſuppoſé gratuitement (*p.* 528) qu'aucun fermier n'eſt convenu de l'utilité du Semoir. Nous avons dit dans le 1r Paragraphe (*p.* 48 & 49) qu'un Métayer, témoin des avantages conſtants que ſon Propriétaire avoit eus en ſemant en plein avec le Semoir pendant trois années conſécutives, pria inſtamment qu'on lui permît de ſuivre

cette pratique dans toutes ſes terres : 2°, que des Payſans à qui les récoltes de M. de Châteauvieux donnoient une meilleure leçon que n'auroient fait beaucoup de livres, députerent l'un d'entre eux à ce Magiſtrat, à l'effet d'en obtenir la communication du détail de ſes experiences, pour la lecture deſquelles ils s'aſſembleroient pendant l'hiver. « Je crois bien, » dit le député, « que nous ſerons d'avis de » ſemer en plein avec le Semoir; après » cela nous verrons : peut-être bien » faudra-t-il en venir à faire des plan-» ches ».

On a auſſi vû, dans la *p.* 50, qu'en Bourgogne un laboureur s'eſt conſtruit, par lui-même, un Semoir.

M. d'Elbene, dont les détails de culture bien exécutés & bien circonſtanciés, ſont rapportés dans le VIe Volume du *Traité de la Culture des Terres*, y dit (p. 117) que pluſieurs Payſans du Comtat Venaiſſin, adopterent la Méthode de ſemer en plein avec le Semoir, après en avoir reconnu les avantages & les ſuccès.

M. de Châteauvieux diſoit en 1754, que ſes expériences avoient déjà fait

une forte impreſſion ſur beaucoup de perſonnes du Genevois, & que chacun ſe décidoit ſelon ſon gout & ſelon le degré d'eſpérance qu'il concevoit des avantages attribués à la nouvelle mé-
» thode. Il eſt vrai, (ajoute-t-il) « que
» l'on ſe porte beaucoup plus généra-
» lement à ſemer en plein avec le Se-
» moir, qu'à établir des planches,
» dont la pratique paroît chargée d'u-
» ne grande quantité de travaux, qui
» ne peuvent, dit-on, être exécutés
» qu'avec des ſoins continuels, & des
» attentions trop fatigantes. L'uſage
» du Semoir en plein eſt adopté par
» préférence, à raiſon de ſa ſimpli-
» cité : on a commencé à s'en ſervir
» l'année derniere ; & cette année
» une très-grande quantité de terres
» des environs de notre ville, ſont
» enſemencées de cette façon. Plu-
» ſieurs *Payſans* ont voulu auſſi faire
» l'expérience du Semoir : leur exem-
» ple ne ſera pas indifférent pour la
» ſuite. On connoît leur répugnance
» à ſe prêter à de nouvelles pratiques :
» celle-ci s'eſt fait jour à travers leurs
» préventions ; mais bien éclairés ſur
» leur intérêt, la vue de leurs ſemailles

» leur fait regretter de n'avoir pas en-
» semencé une plus grande quantité
» de terre suivant cette méthode ».
*Culture des Terres* T. III, p. 162, 163 & 164.

Ce Magistrat Cultivateur dit aussi dans le IVe Volume (*p.* 529, 530 & 531) : « Il y a un grand nombre de
» personnes éclairées qui ont ense-
» mencé pour la récolte prochaine
» une partie de leurs terres en plein
» avec le Semoir : nous avons déjà
» dans les environs de Genêve plu-
» sieurs métairies dont il y en a de
» fort considérables, qu'on n'ense-
» mence plus que de cette manie-
» re. . . . . . . . Il n'est pas étonnant
» que des personnes capables de ré-
» flexion se laissent ainsi persuader ;
» mais j'ai été agréablement surpris de
» voir la conviction s'étendre à des
» gens qui n'agissent ordinairement
» que par routine.

« L'épargne de la semence est un
» avantage qui frappe beaucoup le
» paysan », dit pareillement M. Vanduffel, dans le IIIe Volume du *Traité de la Culture des Terres*, p. 37.

On voit encore, dans le même

Tome III, *p.* 165-6; & dans le IVe, *p.* 365-6-8-9, 383, 534; l'usage de semer en plein avec le Semoir, s'étendre beaucoup, non seulement parmi les Genevois, mais dans une grande partie de l'Europe. Je ne répete point les autres citations que j'ai eu ci-devant occasion de faire.

« Les expériences ainsi multipliées » répandront de proche en proche » des instructions qui dresseront les La- » boureurs à de nouvelles pratiques; » & l'on sera engagé à continuer, » par les succès & la facilité d'exécu- » ter tous les travaux » : dit M. de Châteauvieux dans le IVe Volume du *Traité de la Culture des Terres*, p. 585.

Je ne pourrois ajoûter aucune réflexion qui fût aussi forte que la preuve complete qui résulte de tous ces faits. Les progrès de l'usage du Semoir ne peuvent être dûs à l'attrait de la nouveauté; puisque l'adoption de cet instrument ne s'est faite qu'avec réflexion, & sur le vû des avantages qu'il procuroit pour les semailles & pour les récoltes. Les Paysans & les Laboureurs ne peuvent être suspects à cet égard : s'ils ont préféré le Semoir

à leur uſage de ſemer à la volée, il faut qu'ils aient été fortement convaincus de l'importance dont il étoit pour leurs intérêts, de changer de pratique.

## §. IX.

### *La Méthode de M. Tull peut-elle être exécutée en grand, avec ſuccès ?*

Je n'emploierai point ici le témoignage de M. Tull. On eſt dans l'habitude de voir un Auteur parler avantageuſement de ce qu'il a inventé. Voyez néanmoins le I[r] Volume du *Tr. de la Cult. des Terr.* p. 293 & ſuivantes ; où M. Duhamel préſente le tableau calculé d'une ferme que l'on feroit valoir ſuivant les principes de M. Tull.

Comme l'adoption que l'on a faite parmi nous de cette méthode s'eſt bornée pendant aſſez long-temps à de petits eſſais ; les progrès nombreux dont M. de la Salle ſe plaint (*p.* 37) doivent probablement être attribués à la conviction des expériences.]

Le célebre Wolf avoit obſervé anciennement que, dans de grandes pieces de terres, les plantes font de belles productions toutes les fois que la ſemence y a été convenablement enterrée, & qu'on l'y a répandue en petite quantité. « D'où il conclud » que les champs, les plus étendus doi» vent autant produire que les petits; » & qu'il eſt évident que toutes les » fois qu'une expérience a été faite » avec les précautions néceſſaires, » & qu'elle a pu réuſſir ſur la dixiéme » partie d'un terrein quelconque, elle » doit réuſſir également ſur deux di» xiémes, ſur trois dixiémes, ſur qua» tre dixiémes, &c, juſqu'à la con» currence de tout le terrein ». *Cult. des Terres*, T. V, p. 432 & 433.

M. de la Salle propoſe un doute modeſte ſur cette aſſertion : *Man. d'Agric.* p. 196. Puis il décide (*p.* 515) « qu'on » peut dire que l'exécution en grand, » de la nouvelle méthode *n'eſt pas pra» ticable* ». Mais, ſuivant la coutume où il eſt de ſe contredire dans cet ouvrage, il ſe contente de prononcer ailleurs (*p.* 565), « qu'elle ne peut » s'exécuter *que très-difficilement* en » grand ».

Si j'ai nombre de faits authentiques à oppoſer à M. de la Salle, ſon jugement & ſon expérience ſe trouvent bien en défaut : car c'eſt un principe connu des écoliers même, que l'expérience d'une choſe démontre qu'elle étoit poſſible : *Ab actu ad poſſe, valet conſequentia.* Je commence par le témoignage de M. de Châteauvieux, que M. de la Salle n'a oſé récuſer dans aucun endroit du livre auquel je réponds.

« Je penſe que le ſentiment de M. » Wolf ſera ſuffiſamment juſtifié par » une expérience de cinq années, » dont je vais donner le détail » : dit ce véridique & excellent Cultivateur, dans le *Traité de la Culture des Terres*, T. V, p. 433. Il remplit ſon engagement, depuis la *p.* 438. Puis il ajoute (p. 444-5-6-7) : « S'il n'y a que l'eſ» pérance d'un profit conſidérable » qui puiſſe déterminer à adopter la » nouvelle culture, nos calculs doi» vent emporter une entiere convic» tion ; puiſque l'on voit que le mê» me champ a beaucoup plus produit » de grains en cinq années & même » en quatre, qu'il n'en avoit produit

» en ſeize. J'avoue que quand j'ai
» commencé à pratiquer la nouvelle
» culture, je n'eſpérois pas d'auſſi
» grands avantages : ils auroient pû
» néanmoins être encore plus grands,
» ſi je n'avois commis dans les pre-
» mieres années, des fautes qui ont
» beaucoup diminué les récoltes de
» 1752 & 1753 . . . . . . . Seroit-on
» raiſonnable de prétendre à de plus
» grands avantages, que ceux que
» nous venons d'établir? Je penſe que
» tout homme ſenſé peut s'en conten-
» ter ; mais par quelle fatalité arrive-
» t-il qu'une infinité de perſonnes ne
» veulent pas les appercevoir, ou ne
» ſçavent pas les voir? Je ſçai, par
» exemple, qu'à l'exception d'un cer-
» tain nombre de perſonnes qui ont
» étudié à fond la nouvelle Agricul-
» ture, ou qui l'ont pratiquée avec
» ſoin, on croit en général dans ce
» pays, que le champ de la préſente
» expérience m'a moins rapporté de
» grains qu'il n'auroit fait par l'ancien-
» ne culture : d'où vient cela? Je le
» dirai avec franchiſe ; c'eſt que l'on
» décide avec trop de précipitation,
» qu'on n'examine pas aſſez, qu'on

» ne calcule point. . . . . . . . Il ſe trou-
» vera des champs qui ne rendront
» pas autant que celui-ci : il faut s'y
» attendre ; cependant leurs rapports
» ſeront encore aſſez avantageux pour
» faire adjuger la préférence à la nou-
» velle culture ».

On voit enſuite, des calculs deſtinés à ſervir de démonſtration.

En 1752, comme on le voit dans le IIe Vol. du *Traité de la Cult. des Terres* (p. 328), M. de Châteauvieux énonce des réſultats de récoltes qui l'étonnoient, & qui augmenterent ſes eſpérances ſur la nouvelle culture. En conſéquence, il ajoûte (*p.* 329) : « J'ai
» formé cette année de nouvelles
» planches ſur une plus grande éten-
» due de champs. Les pluies trop
» fréquentes ne m'ont permis de
» pouvoir établir ſelon la nouvelle
» méthode, qu'environ *vingt-cinq ar-*
» *pents* ; mais j'ai fait ſemer tout le
» ſurplus de mes terres avec le Se-
» moir ».

Il dit encore dans le IIIe Volume (*p.* 164 & 165) : « Nous avons envi-
» ron *cent vingt arpents* ſemés en plan-
» ches, & plus de 850 ſemés en plein.
» Des expériences auſſi grandes, &

» faites ſur des *terreins de différentes qua-*
» *lités*, répandront immanquablement
» de nouvelles lumieres ; les faits en
» ſeront mieux conſtatés ; & l'on aura
» lieu d'être pleinement convaincu
» que la beauté des productions ſera
» dûe à la nouvelle culture, & non
» pas à des *circonſtances favorables*, aux-
» quelles on eſt porté à les attribuer.
» On s'efforce de dire que les épreuves
» ont été faites ſur des terreins d'une
» bonté parfaite ; qu'il eſt plus facile
» de préparer beaucoup mieux 100
» ou 200 toiſes de terrein, qu'on ne
» pourroit faire une étendue de plu-
» ſieurs arpents ; qu'on aura cultivé
» ces petits champs avec de grands
» ſoins ; qu'il eſt preſque impoſſible
» de donner la même attention à de
» vaſtes campagnes. Il eſt donc heu-
» reux que pluſieurs Amateurs d'A-
» griculture faſſent des expériences en
» grand : elles prouvent déjà qu'on
» peut pratiquer avec facilité la nou-
» velle culture dans de grands do-
» maines ».

Quand M. de Châteauvieux auroit lu dans l'avenir, il n'auroit pas mieux prévenu l'objection que M. de la Salle devoit faire en 1764 dans ſon *Manuel*

*d'Agriculture* (p. 529 & 531). Mais il paroît inconcevable que cet Auteur ait renouvellé des objections pressenties & réfutées dix ans auparavant dans un ouvrage, dont il fait une longue censure, & que par conséquent, on doit supposer qu'il a lu avec soin. Nous aurons encore plusieurs fois occasion de relever de pareilles irrégularités dans l'ouvrage de M. de la Salle : ainsi que nous l'avons fait ci-devant, *pp.* 50, 65 & suiv. 72, &c. 86 & jusqu'à la fin du 2e § : puis, p. 114, 151, &c. & 186.

Passons à d'autres faits : car des expériences répétées en différents lieux, & qui ont les mêmes succès, se servent réciproquement de preuves, & emportent conviction.

Dans le IIIe Volume du *Traité de la Culture des Terres*. (p. 123) on voit qu'un particulier, encouragé par le succès de ses propres expériences, se proposoit de pratiquer en grand la nouvelle culture ; qu'il avoit commencé par ensemencer ainsi huit arpents ; & qu'il continueroit à augmenter de dix arpents cette quantité tous les ans, jusqu'à ce que toutes les

terres de ſon domaine fuſſent établies de la ſorte. *Pages* 117 & 121, une autre perſonne qui avoit adopté par principes la nouvelle culture, ſema d'abord en planches *vingt-trois arpents*, & y en ajouta enſuite *vingt*, cultivés de même.

M. Duhamel, en témoignant ſes regrets ſur la mort de M. Diancourt, avertit (Tome V, *p.* 8) que ſans cet accident on auroit vû l'année ſuivante *une ferme entiere* cultivée ſelon les principes de la nouvelle culture; M. Diancourt ayant déjà diſpoſé à cet effet tous ſes travaux. Dans la Préface du même Volume (*p.* xvij), M. Duhamel parle des épreuves faites en grand par M. d'Ogilvy. On voit, dans la *page* 85, deux pieces de l'étendue de *vingt arpents*, enſemencées ſuivant les principes de M. Tull; *dix arpents*, dans la page 96.

« Si pluſieurs Cultivateurs ſe plai- » gnent de la nouvelle culture » (dit M. Eyma, dans le VI^e^ Volume du *Tr. de la Cult. des Terr.* p. 71); « j'en attri- » buerai la cauſe à ce qu'ils la prati- » quent mal. Je ſuis ſi perſuadé de la » vérité des principes de cette cul- ture

» culture, que je me propoſe de l'ap-
» pliquer l'année prochaine à toutes
» mes terres ». *Voyez* encore les pages 72 & 73.

M. d'Elbene qui avoit fait de ſes vaſſaux autant d'émules, en partageant avec eux l'exploitation de ſes terres, augmentoit tous les ans la quantité de terrein ſur laquelle il exécutoit la nouvelle culture. Il avoit ſemé de la ſorte en 1759, environ *ſoixante & quinze arpents.* Culture des Terres, T. VI, p. 131.

Voici ce que M. de Beelinski, Grand Maréchal de Pologne, manda de Varſovie à M. Duhamel: « Des épreuves
» faites ſous un *climat différent* du vô-
» tre, & ſuivies de quelques ſuccès,
» malgré les difficultés qui ſe ſont pré-
» ſentées tant de la part des ouvriers
» que de celle de mes laboureurs,
» beaucoup moins induſtrieux que les
» vôtres, ne peuvent manquer de don-
» ner à la nouvelle méthode un nou-
» veau degré de certitude, & de con-
» vaincre les plus opiniâtres que *les*
» *pratiques les plus ſuivies ne ſont pas tou-*
» *jours les meilleures* ». Cult. des Terres, T. V, p. 120.

Ajoûtons ici un endroit de la page 498 du Vᵉ Volume, où M. de Châteauvieux fait obſerver que, « s'il y » a quelque moyen de perſuader aux » laboureurs que *la nouvelle méthode* » *s'accorde avec les meilleurs principes d'A-* » *griculture ;* c'eſt par des faits & par » des épreuves réitérées pendant plu- » ſieurs années, dont les ſuccès ſe » ſont ſoutenus en tant de lieux diffé- » rents ».

Il étoit néceſſaire d'articuler ces faits, pour combattre efficacement le préjugé que pouvoit former l'aſſurance avec laquelle M. de la Salle dit, (*p.* 529, 530-1, 556-7) que ſi on excepte » M. de Châteauvieux, il n'y a point » d'Amateurs ou de Propriétaires, qui » après leurs épreuves & leurs expé- » riences en petit (ſur 3 ou 4 arpents, » ou environ), nonobſtant les petits » ſuccès qu'elles ont pu avoir vis-à- » vis les routines de quelques fermiers » voiſins, ait été tenté d'aller plus » loin, & d'adopter la nouvelle mé- » thode, pour s'en ſervir à faire valoir » tout leur corps de ferme, ou tout » leur domaine » . . . . . . . . Voilà, (ajoute cet Auteur) « pourquoi tou-

» tes les expériences qui sont rapportées dans cette nouvelle méthode ne signifient rien. Elles sont même d'autant plus contre M. Tull, que ne la proposant que pour être substituée à l'ancienne ; c'étoit des corps de ferme entiers qu'il falloit donner pour expériences, & des corps de ferme situés sur toutes sortes de terreins, bons, médiocres, mauvais, reconnus & annoncés comme tels : c'étoit le vrai moyen de la faire triompher ; au lieu que, ne rapportant que des expériences en petit, qui n'ont été exécutées que sur les meilleurs terreins, il donne lieu d'en conclure avec raison, que sa nouvelle méthode ne peut s'exécuter qu'en petit, & qu'elle ne peut réussir sur les terreins médiocres ».

Pour toute réponse, je me réfere à la mention expresse que l'on a vue ci-dessus, de terreins assez considérables, de domaines étendus, de corps entiers de fermes, exploités suivant la méthode de M. Tull, avec connoissance de cause, & à raison des succès obtenus en petit. J'ai cité exactement les volumes & les pages où ces preu-

ves ſont dépoſées. En conſultant les grandes expériences de MM. de Châteauvieux & d'Elbene, on verra qu'il y eſt ſouvent dit que les terres cultivées de la ſorte, étoient de qualités très-différentes, & que les ſuccès ont généralement répondu à la qualité des labours répétés à propos. Conſultez encore ce que nous avons rapporté ci-deſſus, *p.* 185-6, 202-3-4-6-7-8, au ſujet des ſemailles faites en plein avec le Semoir.

Après tout, M. Duhamel n'a jamais prétendu que la façon de ſemer par rangées, ni l'uſage du Semoir, puiſſent convenir dans toutes ſortes de terrein; & il ſuffit d'avoir bien établi qu'on peut les pratiquer dans quantité de terreins de natures très-différentes.

## § X.

### *La Culture ſuivant les Principes de M. Tull n'eſt donc pas une idée de Cabinet.*

M. de la Salle, fier d'avoir commencé il y a environ trente ans à veiller ſur la culture de ſes champs, a grand ſoin de vanter ſes opérations & ſes livres, & de les donner pour des chef-

d'œuvres, des entreprises uniques, des actes de grande sagesse, & d'une expérience consommée : *Manuel d'Agriculture*, p. xvij, 25, 26, 37-8, 64-5-6, 121-2, 438, 476, 484-7, 558, 563 & 564. Nous en avons encore cité quelques traits, ci-dessus, *pp.* 39, 61-2-3, 72-3-5, 97-9, 100, 125-6, 130-175.

Malgré l'indécence que l'on commet en faisant en public son propre éloge avec une affectation si caractérisée, & en revenant toujours à la charge pour inculquer les mêmes choses, on pourroit absolument excuser cet Auteur, comme un homme qui souhaite que l'on sçache qu'il a vieilli dans les travaux : *Senex, laudator temporis acti.* Mais comment passer sous silence le ton d'insulte qu'il a souvent pris contre M. Duhamel, & contre les autres Cultivateurs, qui ont récemment écrit sur l'Agriculture ? Je demande la permission de citer quelques-unes de ces phrases, pleines d'affectation : leur exposé conduira à discuter la proposition qui fait le principal objet de cet article.

Pages 75 & 76 du *Manuel*, on lit

qu'il « faut n'avoir pas la moindre
» teinture pratique de l'Agriculture,
» qu'il faut même ignorer juſqu'à ſes
» premiers principes, pour ne pas
» ſçavoir que c'eſt principalement
» l'expérience qui apprend à bien ajuſ-
» ter & proportionner les opérations
» de l'Agriculture à toutes les ſortes
» de qualités de terres qui ſe rencon-
» trent; &c, &c ». On a vû ci-deſſus
(*p.* 86, &c. 125) que cette ignorance
& ce défaut d'expérience ont été injuſ-
tement imputées par l'Auteur à M. Du-
hamel, qui, dans tous ſes ouvrages
ne s'abandonne jamais à aucun rai-
ſonnement, à aucun ſyſtême; qui va
toujours l'expérience à la main; dont
les ouvrages ne ſont qu'un tiſſu d'ex-
périences & d'obſervations faites ou
par lui-même ou par ſes correſpon-
dants.

*Page* 80: « Cette leçon », dit M.
de la Salle, « ne laiſſera pas que de
» ſurprendre un peu nos Agriculteurs
» & nos Ecrivains modernes ».

Page 96: « Les grands Phyſiciens,
» qui traitent de l'Agriculture, ſe ſer-
» vent du terme de *Molécules*, pour
» exprimer les petits grains de terre ».

[ Au reſte l'Auteur peut avoir raiſon

de dire que les Payſans n'entendroient pas ce terme. Je ne trouve blâmable que le tour de la phraſe. Le *Traité de la Culture des Terres* n'a pas été compoſé pour des Payſans groſſiers, mais pour des Propriétaires & des gens que l'éducation met à portée d'entendre le terme de *Molécules* : Voyez le §. 1. ] De plus, ce terme n'eſt ni barbare ni hors d'uſage : & M. Duhamel en a ſuffiſamment donné l'explication. On pourroit encore citer des Fermiers qui ont acheté, lu & entendu, les ouvrages de M. Duhamel, dont ils font plus de cas que M. de la Salle.

Semblable à ces animaux qui, après avoir exercé leur férocité, viennent bientôt enſuite faire des démonſtrations de bienveillance, comme ſi leurs careſſes devoient ôter ſubitement l'impreſſion ſanglante qu'ils ont laiſſée ; M. de la Salle termine ſon ouvrage par des compliments à M. Duhamel : *pp.* 568 & 569.

Il a encore porté d'autres coups moins forts, mais toujours avec très-peu d'égards. Telles ſont les phraſes ſuivantes. « Si l'Apologiſte de M.

» Tull avoit fait attention à la grande » importance d'obſerver la poſition » de notre Agriculture, il ne ſe ſeroit » aſſurément pas donné la peine de » publier & d'annoncer ſa nouvelle » méthode, qui ne peut plaire qu'à » quelques Amateurs ſans expérien- » ce ». *p.* 4 & 5. « Toutes les nou- » velles méthodes ne travaillent qu'à » décrier & détruire nos pratiques lo- » cales . . . . . . . Il ne faut pas s'éton- » ner que les auteurs de ces nouvelles » méthodes ſe ſoient égarés juſqu'à » ce point ; puiſque pour bien con- » noître les pratiques locales, il faut » avoir pratiqué long-temps » : *p.* 36 & 37. Ailleurs il dit que M. Duhamel & les autres n'ont pas pratiqué l'Agriculture aſſez long-temps, pour pouvoir en bien parler : *p.* xvij. M. *de Châteauvieux* n'eſt-il donc devenu Cultivateur que depuis ſes eſſais de la nouvelle culture ? En tout cas cela feroit beaucoup d'honneur à ſes talens ; puiſqu'on voit que dès 1752 il poſſédoit ſupérieurement les Connoiſſances & l'Art de l'Agriculture.

Pour ce qui eſt de M. *Duhamel* ; on peut dire en toute aſſurance que ſes

travaux de culture ſont d'une date au moins auſſi ancienne que ceux de M. de la Salle, qui répete ſouvent qu'il a cultivé pendant trente années. La réputation de M. Duhamel étoit ſi bien établie ſur cet article, en 1748, que M. le Chancelier Dagueſſeau deſira pour lors de ſçavoir ſon ſentiment ſur une traduction manuſcrite que l'on venoit de faire de l'ouvrage de M. Tull. C'étoit une choſe connue, que ce Naturaliſte prenoit intérêt à tout ce qui peut être avantageux à l'Agriculture. Son travail ſur le Syſtême de l'Auteur Anglois, confirma de nouveau la perſuaſion du Public. En Maître habile, M. Duhamel ſe remplit des idées & des vues de M. Tull; y mit un ordre convenable; puis, *détaillant les méthodes uſitées* pour cultiver les terres, quand ces notions pouvoient faire appercevoir les avantages de la nouvelle culture; & ajoûtant *ſes propres expériences*, tantôt pour confirmer le ſentiment de M. Tull, tantôt pour avertir d'être en garde contre quelques principes que cet Auteur n'avoit pas ſuffiſamment conſtatés; enfin, ſans le ſuivre ſervilement, M.

Duhamel rendit l'esprit du Systême sous une forme toute différente : ce que les Anglois même n'avoient pas compris, devint ainsi intelligible pour eux comme pour nous ; & le Génie de l'Agriculture saisit ce livre pour s'en servir comme d'une lumiere propre à exciter & guider beaucoup de bons Cultivateurs, dans nos Provinces & dans les Etats voisins. L'ordre du discours conduit M. Duhamel à dire, sans affectation, (*Traité de la Culture des Terres*, T. I, p. xl) qu'il avoit fait anciennement des expériences sur les moyens d'empêcher le bled de devenir noir & charbonné : il ajoute qu'il *en faisoit actuellement* de nouvelles, à ce sujet. D'ailleurs, les *Observations Botanico - Météorologiques*, déposées annuellement depuis 1740 dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, sont une preuve démonstrative que M. Duhamel s'est occupé des effets que la température ou l'intempérie des saisons produisoient journellement sur les végétaux. Son *Traité des Arbres & Arbustes* qui peuvent se cultiver en pleine terre dans notre cli-

mat ; ouvrage qui a fait naître dans toutes les provinces du Royaume, le gout de cette eſpece de Culture utile, ainſi que ſon *Traité des Semis & Plantations* ; annoncent un ancien Cultivateur, que le goût & l'intelligence ont habilement dirigé vers les ſuccès en grand. Ce dernier Ouvrage eſt d'une utilité très-reconnue : & il avoit engagé M. Duhamel à faire un nombre prodigieux d'expériences fort couteuſes. La *Phyſique des Arbres*, & le *Traité de l'Exploitation des Bois*, écrits lumineux, bien capables d'illuſtrer le nom de ce Sçavant, & dans leſquels on voit qu'il a ſacrifié au bien public une partie conſidérable de ſa fortune, pour ne rien avancer que d'après des expériences bien faites ; tous ces ouvrages, dis-je, offrent une étonnante combinaiſon d'expériences & de réflexions faites pendant nombre d'années, dans la vûe de porter à un degré éminent la culture importante des arbres.

Mais, dans la *page* 530, M. de la Salle fait une objection impoſante, ſur laquelle je crois devoir inſiſter, parce que je l'ai entendu faire par d'au-

tres perſonnes. La voici. « Que doit-
» on penſer de M. Duhamel lui-mê-
» me, qui, tout Apologiſte qu'il eſt
» de M. Tull, n'a point exécuté la
» nouvelle culture dans une de ſes
» terres, comme l'a fait M. de Châ-
» teauvieux? On voit ſeulement dans
» ſes Ouvrages ſon fermier travailler
» de la ſorte un canton; où même il
» exécute la nouvelle culture très-
» mal, & avec répugnance ».

M. de la Salle a viſiblement fait uſage, pour cette objection, d'un endroit du *Traité de la Culture des Terres*, où M. Duhamel rapporte (T. II, p. 8 & 9) qu'étant allé au printems viſiter les rangées d'un champ d'expérience, « il fit ſéverement arracher tous
» les pieds de froment qui étoient
» plus près les uns des autres que de
» 4, 5, à 6 pouces ». M. Duhamel ajoute: « On imagine bien que ce
» vigneron ne ſe prêtoit qu'à regret à
» ce retranchement ». Néanmoins il ſe rendit, & laboura les plates-bandes. Sa répugnance ne tombe pas ſur les labours, ni ſur la façon de ſemer; deux articles qui caractériſent eſſentiellement la méthode de M. Tull:

il ne regrettoit que d'arracher des pieds de froment ; car le grain & le champ lui appartenoient : M. Duhamel l'avoit déterminé à exécuter l'expérience, en promettant de le dédommager ſi le ſuccès ne répondoit pas à ſon attente. Je ne vois point que cet homme *exécute mal* aucune opération. Au contraire, M. Duhamel dit (*p.* 5) qu'il *trouvoit beaucoup de facilité* à faire exécuter ſes expériences. Bien plus, on voit (*p.* 42) que le propriétaire, ſatisfait de la nouvelle culture par la récolte de 1750, enſemença de même l'autre partie de ſon champ, au printems de 1751, en bled de Mars ; afin d'y mettre du froment d'hiver au mois d'Octobre, auſſi par rangées : & (*p.* 55) que le même particulier, encouragé par le ſuccès des épreuves qu'il avoit faites, étendit cette culture à une autre piece de terre. En 1752, il continua de mettre en froment, ſans la fumer, la terre ſur laquelle il en avoit déjà recueilli en 1750 & 1751 : *p.* 232. Il eſt vrai que pour cette fois ſeulement, la terre fut mal travaillée ; & divers accidents préjudicierent encore à la récolte.

C'eſt par prudence que M. Duhamel n'a fait d'abord exécuter ſous ſes yeux, qu'en petit, la méthode de M. Tull : il le dit expreſſément (T. II, p. 2) : « J'ai cru qu'il falloit travailler » en petit, pour s'aſſurer des avantages » de cette nouvelle culture, avant » de ſe pourvoir des inſtruments néceſſaires » pour l'exécuter en grand, » qui ſont aſſez chers & qui ne ſeroient » d'aucun uſage ſi la nouvelle culture » des terres n'étoit pas auſſi avantageuſe » que la théorie ſembloit le » promettre ».

Mais, dès en commençant la publication de ce *Traité*, il prévint (T. I, p. lj) qu'en « engageant les autres » à faire l'epreuve de la culture de » M. Tull, il ne prétendoit pas s'en » diſpenſer ; & qu'il avoit déjà fait » des préparatifs pour l'exécuter en » grand ». Auſſi voit-on dans le IVe Volume (*p.* 2), pluſieurs arpents de la ſeigneurie de Denainvilliers, traités ſuivant la nouvelle culture, & enſemencés, partie en froment ordinaire, partie en bled de Smyrne. Les mêmes champs furent toujours cultivés ſuivant les nouveaux principes,

depuis 1749 jusqu'en 1756 : on y ajouta pour lors de nouvelles terres, où cette culture fut exécutée avec succès sur de gros navets, des carottes, des beteraves, des salsifix, du bled de Turquie, des choux, de la luzerne ; T. V, p. 1, 2, 3, 4.

Si le but de M. Duhamel avoit été de tirer du profit de ses expériences, il auroit dû sans doute quitter Paris & toutes ses autres occupations, renvoyer un de ses fermiers, & se livrer à faire exploiter cette partie de ses biens, suivant les Méthodes qu'il jugeoit les plus avantageuses; au lieu que n'ayant point pour but son avantage particulier, mais uniquement le bien public, il s'est proposé de faire des expériences sur toutes les branches d'agriculture : sur les labours, sur les engrais, sur les prairies naturelles & artificielles ; sur la culture de différents végétaux, la conservation des grains, l'établissement & le rétablissement des bois, leur exploitation, &c. Pour remplir ces vastes projets, il s'est restreint à les suivre les uns après les autres : de sorte qu'après avoir pratiqué la culture de M. Tull sur une piece de

terre pendant douze ou quinze années, quand il s'eſt vû en état d'en connoître les avantages & les inconvénients, il l'a abandonnée pour ſuivre d'autres recherches ; quoiqu'il cultive encore des luzernes ſuivant cette méthode.

C'eſt beaucoup que M. Duhamel ait réuſſi comme il a fait, ne pouvant pas être préſent aux diverſes opérations relatives au froment. Car en général ceux qui ſont obligés de s'en rapporter à leurs fermiers ou à des domeſtiques pour des travaux de cette nature, n'obtiennent pas des ſuccès proportionnés à ceux des propriétaires qui font préparer, labourer, ſemer, &c, ſous leurs yeux. Comment donc M. Duhamel auroit-il pû riſquer l'exploitation d'une ferme entiere, devant vacquer à ſon état d'Académicien de Paris, à ſa place d'Inſpecteur Général de la Marine, & à tant de travaux qu'il a faits ſur différentes matieres ? Ces circonſtances ont forcé plus réellement M. Duhamel à ne pas étendre davantage dans ſes terres la nouvelle culture, que le ſéjour de Paris n'étoit un obſtacle pour M. de la Sal-

le, à compoſer une Diſſertation qui dût concourir au Prix de Bordeaux avec celle de M. Tillet. Il a bien voulu nous dire dans ſon *Manuel d'Agriculture* (*p.* 340, 341 & 342) qu'il fut alors entiérement occupé à ſolliciter « l'exécution des projets qu'il avoit » ſeul imaginés & dreſſés, pour obte» nir en faveur de ſa Patrie, qui eſt la » ville du Sacre de nos Rois, l'hon» neur d'y ériger le monument de Sa » Majeſté ». Si ſes négociations auprès des Miniſtres, & ſon traité avec M. Pigal, ſuffirent pour le diſtraire tout-à-fait d'un ouvrage auquel il pouvoit vaquer ſeul dans ſon cabinet; à plus forte raiſon doit-il à M. Duhamel, la juſtice de convenir que cet Académicien *ne pouvant être en même temps aux champs & à la ville*, a toujours été pleinement diſpenſé, & même dans l'impoſſibilité, de donner dans toute l'etendue de ſes domaines, l'exemple de pratiquer en grand la méthode de M. Tull, comme l'a fait M. de Châteauvieux, dans certaines métairies, aſſez voiſines de Genêve pour qu'il pût en diriger lui-même tous les travaux. Voyez le *Traité de la*

*Culture des Terres*, T. III, p. 161.

Heureuſement M. Duhamel dans ſa jeuneſſe, avant d'être livré à tant d'occupations, avoit pris un bon fonds de connoiſſances ; & les Terres de MM. Duhamel de Denainvilliers & du Monceau, n'étant qu'à 20 lieues de Paris, M. Duhamel du Monceau a pu y faire fréquemment de petits voyages, & commencer des expériences ſur leſquelles M. de Denainvilliers a bien voulu veiller, de ſorte qu'elles n'ont jamais été abandonnées à ceux que M. du Monceau avoit chargés de les ſuivre.

L'objection de M. de la Salle ne ſubſiſtant plus ; & ayant été démontré par des faits & par de bonnes raiſons, que la nouvelle culture eſt praticable en grand : il eſt facile de détruire l'aſſertion que M. de la Salle fondoit ſur cette fauſſe impoſſibilité, & ſur la prétendue inaction de M. Duhamel. Voici ſa phraſe : « Que conclure de tout ce qu'on vient de dire » de cette nouvelle méthode ? Ce » qu'en ont penſé les bons Cultiva» teurs, c'eſt-à-dire, ceux qui ſçavent » ce que c'eſt que l'Agriculture, &

» qui l'ont pratiquée ; *qu'elle n'eſt qu'une* » *idée de cabinet & rien plus*, qui ne » peut s'exécuter que ſur les meilleurs » terreins, & qui ne peut s'y exécuter » qu'en petit, & très-difficilement en » grand ». *Page* 565.

Nous avons indiqué ci-deſſus (*p.* 184-5-6, 205, 211-2-3-4-5-6-7-8) des expériences, même en grand, qui ont réuſſi ; non pas ſeulement ſur les meilleurs terreins, comme l'avance M. de la Salle ; mais ſur des terres de différentes qualités. Voici une ſurabondance de preuves. M. de Châteauvieux, qui n'eſt pas ſuſpect à M. de la Salle, rapporte qu'un champ dont la terre étoit *d'une qualité très-médiocre*, bien labouré, puis ſemé en plein avec le ſemoir, rendit plus de onze fois la ſemence : *Traité de la Culture des Terres* T. IV, p. 334 & 335. Un autre champ, *d'une qualité plutôt inférieure* qu'égale à celle du précédent, rendit à-peu-près de même: T. IV *p.* 335 & 336. Sur quoi M. de Châteauvieux dit (*p.* 336 & 337) : « Me voilà parvenu à pouvoir, dès la » premiere année, obtenir *par la nou-* » *velle culture*, de meilleures récoltes

» que celles que j'avois faites juſqu'a-
» lors . . . . . . . . . On voit que, par
» toutes mes obſervations, je me ſuis
» convaincu de l'importance qu'il y
» a de bien travailler les terres ; & je
» ne ſçaurois trop le recommander.
» Les bons effets en ont été ſenſibles
» dans toutes mes terres : je les ai en-
» core mieux reconnus dans celles
» des deux champs ſuſdits. Car, quoi-
» que leur terre ſoit peu fertile, ils
» ont néanmoins produit des plantes
» ſemblables à celles de nos meilleurs
» fonds ».

Comme M. de la Salle avoit expreſſément dit que la nouvelle culture étoit redevable des ſuccès qu'elle avoit eus entre les mains de M. de Châteauvieux, à la qualité ſupérieure des terres où il l'avoit pratiquée ; ce qu'on vient d'entendre de ce Cultivateur même, me diſpenſe de groſſir cet article par d'autres faits ni d'autres remarques.



## § XI.

### *Difficultés que préſente M. de la Salle, relativement à l'exécution de la Culture en Planches, & avec le Semoir.*

I. « CETTE culture ne peut s'exé-» cuter que très-difficilement en » grand ; encore faut-il *que le terrein* » *ſoit iſolé de toutes parts* » : dit M. de la Salle (*Man. d'Agric.* p. 565). Arrêtons-nous actuellement à cette circonſtance de terres iſolées qui formeroient le contenu d'une Métairie.

Nous convenons que l'on ſe trouve gêné dans une exploitation conforme aux principes de M. Tull, quand les terres ſont enclavées ou contiguës avec d'autres où l'on ſuit la pratique ordinaire. M. Duhamel l'a dit avant nous, dans le *Tr. de la Cult. des Terr.* T. VI, *p.* 59 ; obſervant qu'alors on manque de place pour tourner en faiſant les cultures ſubſidiaires, & même pour aller les exécuter. On y voit encore (*p.* 90) que M. d'Armolis,

gêné par cette circonſtance, avoit pris le parti de ſe borner à rectifier l'ancienne culture, d'après les principes de la nouvelle, ſoit en employant un Semoir, ſoit en approfondiſſant & multipliant les labours. Dans la *p.* 497, M. Thomé dit auſſi qu'il a abandonné « la méthode de ſemer par planches & plates-bandes, quoiqu'il » l'ait reconnue très-avantageuſe; » par la raiſon que tous ſes champs » ſont répandus par petits lots, & ſé» parés les uns des autres; & qu'il lui » auroit été impoſſible d'y donner les » cultures néceſſaires, ſans *endomma*» *ger les terres voiſines*, ou ſans *perdre* » *une partie conſidérable de ſon terrein* ». Mais ce Cultivateur, de même que tant d'autres dont nous avons fait mention, s'eſt ſervi de Semoir avec ſuccès.

Si l'on veut prendre la peine de comparer ces extraits de l'ouvrage de M. Duhamel, avec les pages 260-1, 520-1-2-3, du *Manuel d'Agriculture*; on reconnoîtra évidemment que M. de la Salle n'a fait que circonſtancier davantage des inconvénients dont le Public étoit déja inſtruit, au moins depuis 1761.

Cet Auteur pouſſe la conſéquence jusqu'à dire (*p.* 523-4) » que n'y ayant » preſque point de ſituation de corps » de ferme réuni, qui ſeroit iſolé, à » l'écart, & ſans avoir des royés, des » tenants, & des aboutiſſants; il s'en- » ſuit que de quelque côté qu'on ſe » retourne, il n'y a que des difficul- » tés, des inconvénients, & même de » l'impoſſibilité, dans l'exécution de » la nouvelle méthode, pour pouvoir » la travailler en grand ». Ce raiſonnement eſt ſpécieux; & on peut lui appliquer l'axiome connu: *Qui prouve trop, ne prouve rien.* Beaucoup de terres aboutiſſent ſur des chemins, ſur des pâtis, ſur des jachères; & alors l'inconvénient n'exiſte pas, ou n'exiſte qu'en partie. Les terres d'un vaſte corps de ferme y ſont encore moins expoſées que d'autres: & s'il y a quelque exploitation que l'on puiſſe dire devoir être traitée en grand, c'eſt ſans doute celles de ce genre: auquel cas l'objection de M. de la Salle tombe d'elle-même. Or nous avons des provinces & des cantons très-fertiles en bled, tels que la Beauſſe, une partie de la Brie, la Normandie, le Soiſſonnois; où la contenance de la plû-

part des fermes est très-étendue. D'ailleurs on est toujours en droit de dire que le grand nombre d'arpents qui ont été cultivés avec succès pendant plusieurs années consécutives suivant la méthode de M. Tull, ou avec les Semoirs, ainsi que nous les avons rappellés dans les §. 8 & 9, avoient sans doute des tenants, aboutissants, &c. Ces obstacles n'ont pas arrêté : ils ne sont donc point insurmontables. M. de Châteauvieux, empêché par les pluies de 1752, d'établir la nouvelle culture sur plus de 25 arpents, ensemença en plein avec le Semoir *tout le surplus de ses terres* ; (*Tr. de la Cult. des Terr.* T. II, p. 329). Il faisoit apparemment tourner la charrue sur lui-même, dans les labours d'été, & ne tenoit point compte de ce préjudice indispensable, parce qu'il sçavoit que la récolte l'en dédommageroit amplement.

C'est ainsi que, dans d'autres circonstances d'Agriculture, on sacrifie une perte plus ou moins considérable, à un bénéfice qui lui est supérieur. Par exemple, M. de la Salle (*Man. d'Agric.* p. 214 & 215) proposant de diviser

diviſer en quatre ſoles, les terres d'une ferme, convient que l'on cultivera alors moins de froment que par la diviſion en trois ſoles. « Mais, ajoute-» t-il, on pourroit en être bien dé» dommagé par les plantes qu'on ſe » procureroit au moyen de l'établiſſe» ment de la 4e ſole en prairies arti» ficielles ». La ſole qu'on laiſſe en jachère eſt encore dans le cas de ces pertes auxquelles on conſent, à raiſon de l'avantage qu'elles procurent : M. de la Salle s'eſt appliqué à rendre cela ſenſible, dans la *p.* 274. Il étoit donc d'un bon Cultivateur, tel que M. de Châteauvieux, de ſçavoir faire la compenſation du terrein qu'il empêchoit de produire, & d'une plus grande étendue de terre à laquelle il communiquoit par les labours un puiſſant principe de fécondité.

Nous avouons qu'il eſt comme impoſſible aujourd'hui de faire à bras tous les labours d'une grande exploitation. Ce n'eſt que pour de petits lots que l'on peut ſauver ainſi l'inconvénient des terres enclavées ou limitrophes. Conſultez le *Tr. de la Cult. des Terr*, T. II, p. 337-9; & T. V, p. 86.

SECONDE DIFFICULTÉ ; par rapport aux *Labours ſubſidiaires.* « Peut-» on concevoir ( dit M. de la Salle, p. 525 ) « qu'on parviendra à faire » labourer nos fermiers & nos labou-» reurs dans des plate-bandes qui » laiſſent ſi peu de terrein ? Le travail » des laboureurs devient alors exceſ-» ſif, & demande des attentions dont » ne ſont pas capables des gens de » campagne, qui gâteront les rayons » de froment en labourant les entre-» deux ».

Ce ne ſont-là que des doutes, des difficultés idéales, des opérations du Cabinet de notre Auteur. Oppoſons-leur des faits conſtants, des témoignages non équivoques, des choſes de pratique ; & qui plus eſt, des *Pratiques Locales* : nom impoſant pour M. de la Salle, qui en a fait comme ſon Cri de Guerre.

Je conviens que l'on éprouve de grandes difficultés lorſqu'il s'agit de plier des laboureurs à de nouveaux uſages ; la plûpart étant arrêtés par les moindres choſes, parce qu'ils ne font aucun effort, ou qu'ils ne ſçavent pas lever les obſtacles. De-là

vient que tel cultivateur ſe ſert ſans peine des nouveaux inſtruments, & parvient à bien faire toutes les cultures indiquées par M. Tull ; & que beaucoup d'autres ne les exécutent point même paſſablement. Il n'eſt pas rare de trouver le payſan, laiſſé à lui-même, agir tout autrement pour ces cultures, qu'on ne lui avoit preſcrit. Voilà pourquoi M. Duhamel a toujours recommandé de n'entreprendre d'abord la nouvelle culture que ſur 12, 15, 20 arpents ; les ouvriers ne s'habituant qu'avec peine à ces opérations, enſorte que l'on ne réuſſiroit pas la premiere fois à faire à propos toutes les cultures dans une exploitation conſidérable. *Cult. des Terr.* T. V, p. xvij ; & T. VI, p. 59.

Mais de ce que le plus grand nombre des laboureurs ne s'accoutume que difficilement à nos pratiques, on ne peut en conclure que ces difficultés ſoient invincibles. M. de Garſault faiſoit exécuter ſes expériences de nouvelle culture, dont il eſt fait mention dans le 6e Volume du *Tr. de la Cult. des Terres*, par un ancien domeſtique qui étoit mal-adroit pour tout

autre ſervice ; & j'ai vû ce même homme s'acquitter avec intelligence, des opérations de ſemer & cultiver avec les nouveaux inſtruments de M. de la Levrie. Dans le même Volume (*p.* 66) M. Duhamel parle encore d'un Métayer Avignonois qui « exé» cutoit parfaitement les labours, ſans » rien endommager, avec une char» rue à une roue ». Tant d'Amateurs, dont les ſuccès ſont rappellés dans les Volumes de M. Duhamel, avoient ſans doute auſſi des ouvriers capables de bien pratiquer ce que M. de la Salle dit être au-deſſus de leur portée

Tout ce qui eſt attention & préciſion diſtingue le bon travailleur dans ce qui eſt art, ou même ſcience. Un excellent Semeur eſt auſſi rare que pourra l'être un Laboureur capable de ne jamais rien endommager en labourant entre les rangées de froment : & on ne laiſſe pas de tirer partie des ſemeurs moins habiles. Un Propriétaire actif & intelligent, qui préſidera avec aſſiduité aux travaux, formera peu-à-peu ſes ouvriers. M. de Châteauvieux aſſure (*Traité de la Cult. des Terr.* T. IV, p. 283), que ſi on eſt

conſtant à obſerver pendant 3 ou 4 années de ſuite tout ce que preſcrit la nouvelle culture, « on parviendra » certainement à bien exécuter les » travaux ; les terres ſeront alors très-» ameublies, très-diviſées. « J'AI en-» core mieux connu cette année, dit-il (en 1754, p. 532) « toute la » *facilité* avec laquelle on cultive les » terres par la nouvelle culture. Je » n'en ai plus fait travailler ſuivant » notre ancienne méthode, dans la » métairie où je ſéjourne quelquefois. » Les ſoins les plus pénibles que j'a-» vois à prendre, ſont maintenant » paſſés». M. d'ELBENE dit auſſi, dans le VI^e Volume (p. 134) : « Ma cul-» ture ſe perfectionne en la pratiquant ; » *les valets ſe dreſſent*, leur répugnan-» ce diminue ». Conſultez encore les *pages* 284 & ſuivantes du 4^e Volume ; puis les *pages* 303 & 304 ; où M. de Châteauvieux dit que « toute per-» ſonne éclairée par le raiſonnement » réuſſira indubitablement dans la pra-» tique ; ainſi la pratique d'un ſeul, » n'ayant plus qu'à être imitée par les » autres, rendroit en peu de temps » général l'uſage de la Nouvelle Cul-

» ture ». Citant enſuite ſes propres expériences, il rapporte (*p.* 342) qu'un laboureur adroit & attentif à ſon travail donna ſous ſes ordres une culture à du bled dont les tuyaux étoient inclinés & à demi-verſés, *ſans détruire ni gâter aucun épi.* De-là vient qu'il déclare (T. IV, p. 338) que les cultures, ainſi que les labours, peuvent ſe faire *avec autant de facilité que d'économie.* « Le 5e & le 6e la- » bours ſe faiſant avec tant de faci- » lité & en beaucoup moins de temps » que les labours ordinaires, le der- » nier ſur-tout qu'on ſera aſſez ordi- » nairement avec un ſeul cheval attelé » à la charrue ; tout cela doit faire » comprendre que je ne propoſe point » des travaux trop difficiles ni trop » diſpendieux à pratiquer » : dit cet habile Maître (T. IV, p. 331). Voyez encore le IIIe Volume *p.* lviij, 6, 73.

Après tout, la conduite d'un cultivateur ou d'une charrue entre les rangées de froment, a-t-elle donc des difficultés plus réelles pour nos laboureurs, que ceux du canton de Bayonne n'en trouvent habituellement à me-

ner entre les plantes de maïs *eſpacées à deux pieds*, une charrue ſans coutre, dont le ſoc formant un fer de lance d'un pied de large, fait un ſillon entre les rangs, & chauſſe le maïs ? *Tr. de la Cult. des Terr.* T. II, *p.* 263 & 264. Ailleurs on eſt dans l'uſage de donner des cultures entre les plantes de houblon, avec la charrue & des chevaux : T. VI. p. 96.

M. Duhamel obſerve judicieuſement (*El. d'Agr.* Liv VI, ch. I, art. 3.) que toutes les difficultés ſeroient levées ſi on pouvoit faire à bras les cultures. Des *Pratiques locales* & des *Uſages anciens* qui ſubſiſtent encore, font voir que ces travaux n'ont rien d'impoſſible ni même de fort mal-aiſé. « Dans » quelques endroits du Pays d'Aunis » on donne au bled qui eſt en terre, » deux petits labours avec cet inſtru» ment que les jardiniers appellent » *Béquille.* Comme cette Province eſt » très-peuplée, il en coûte peu pour » faire donner cette façon par des fem» mes ; & la récolte en eſt beaucoup » meilleure, quoiqu'on détruiſe par » ces labours beaucoup de pieds de » froment » : *Culture des Terres*, T. II,

p. 31 & 32. Entre Dax & Bayonne, où nous venons de dire que l'on cultive avec une charrue & des chevaux entre les rangées de maïs, on les ſarcle auſſi avec des pioches qui labourent profondément : *Ibid. p.* 263. Il y a d'autres endroits où « l'on eſt » aſſez communément dans l'uſage de » donner au froment un labour à la » houe, dans les mois de Mars ou » Avril ; & cette façon augmente » beaucoup la récolte » : Tome VI, p. 96. Le tabac n'eſt pareillement en état d'être récolté, qu'après avoir reçu pluſieurs cultures à bras ; & il ne feroit aucun progrès ſans ce ſecours. *Conſultez* encore le I[r] Volume, p. 32; & le VI[e], *p.* 45 & 270. On y voit même (*p.* 114 & 115) que les labours qui précedent les ſemailles ſe font, dans le Comtat Venaiſſin, partie à bras, partie avec l'araire : quelques payſans même les exécutent tous à bras.

Enfin les Chinois ſarclent trois fois leurs rizieres pendant l'été, quoiqu'ils ne puiſſent le faire ſans enfoncer juſqu'aux genoux : ils font ce travail avec tant de ſoin, qu'ils arra-

chent juſqu'aux racines de toutes les herbes étrangeres. *Cult. des Terr.* T. II, p. 187.

TROISIÉME DIFFICULTÉ ; *pour établir les planches & les plate-bandes.* L'imagination de M. de la Salle a fait une dépenſe conſidérable, pour traveſtir la pratique de cet établiſſement : *p.* 496 & ſuivantes. Et il ajoute ( *p.* 506 ) : « Enfin tout ſe réduit à faire & pratiquer des grandes bandes, des planches, des petites bandes, des plate-bandes, avec la plus exacte préciſion, & à ſe ſervir d'un ſemoir, &c ». Cet aſſemblage de termes eſt preſque auſſi analogue à la nouvelle culture, que certain endroit d'une Comédie caractériſe bien les notes de Muſique en les déſignant par,

« Pelle en haut, & Pelle en bas ;
» Pelle noire, Pelle blanche ;
» Pelle qui n'a point de manche ;
» Et Pelle qui n'en a pas.

Qu'eſt-ce en effet que ces *grandes bandes*, ces *petites bandes ?* Trouve-t-on ces termes parmi ceux dont M. Duhamel s'eſt ſervi relativement aux opérations de la Nouvelle Culture ? D'ailleurs le plan de ces opérations,

tel que le décrit M. de la Salle (*p.* 496 & ſuivantes), n'eſt point du tout celui que l'on trouve dans le I^r^ Volume du *Traité de la Culture des Terres*, où M. Duhamel le donne d'après M. Tull même, *pages* 196-7-9, 200-1, 208, 209. Cependant M. de la Salle s'exprime comme s'il ne faiſoit que copier l'Auteur Anglois. L'ordre dans lequel il veut qu'on prépare le champ; les dimenſions des planches, des plate-bandes, des ſillons; la diſtance reſpective, tant des rangées que des grains, different eſſentiellement de ce que M. Tull preſcrit dans le I^r^ Volume du *Traité de la Culture des Terres*, le ſeul qui contienne ſon vrai Syſtême: car les autres Volumes ne rapportent que des expériences faites parmi nous, ou dans le Genevois, & ailleurs qu'en Angleterre.

M. Tull ne rend pas le travail auſſi minutieux qu'on le voit dans M. de la Salle; qui pour lors a droit de dire que la nouvelle Culture exige qu'on ait continuellement à la main, ſoit le pied, ſoit la toiſe, & même le compas: (p. 515). Afin d'éviter que l'on ne ſoupçonne M. Duhamel d'a-

voir altéré en cela le ſentiment de M. Tull, j'avertis que j'ai conſulté l'original Anglois, où je n'ai point apperçu la loi de cette abſolue préciſion, qui n'exiſte que dans le livre de M. de la Salle.

Ne diſſimulant point que le premier établiſſement des planches & des plate-bandes dans l'étendue d'un champ, impoſe de la gêne juſqu'à un certain point; parce que c'eſt une opération à laquelle on n'eſt pas habitué: nous devons aſſurer, d'après toutes les expériences bien faites, en grand comme en petit, que les laboureurs trouvent une facilité réelle à préparer le terrein enſuite de la récolte, quand la diſtinction des plate-bandes & des planches eſt une fois déterminée par les labours auxiliaires des unes, & les rangées des autres. Voyez le *Tr. de la Cult. des Terr.* T. IV, p. 72 & 79.

Puiſqu'il ne s'agit que d'un à-peu-près, à l'égard de chaque planche & de chaque plate-bande, enſorte que ſi l'une eſt un peu plus large ou plus étroite, le défaut ſe rectifie naturellement par la partie voiſine, & que

l'exactitude & la préciſion de *tel nombre* de plate-bandes & de planches n'ont leur effet réel & néceſſaire que ſur la totalité du champ : Cette opération n'eſt point un monſtre capable d'éloigner les laboureurs qui ſçavent conduire leur charrue avec intelligence. Car nous avons fait voir (§. VII.) que l'on peut très-bien exécuter la nouvelle culture avec les charrues ordinaires. Il n'eſt pas inutile de rappeller ici qu'un habile ſemeur a tant de préciſion & d'exactitude, qu'au bout de la piece de terre qu'il enſemence il ne reſte abſolument rien dans ſa nappe, & que s'il ajoûtoit une poignée de grain, elle ſeroit de trop : Mais ce ſeroit une ſuppoſition très-gratuite, que de dire qu'il n'y a réellement pas eu un grain de plus dans une de ſes poignées, que dans les autres. De même, pourvû qu'une piece ſoit diſtribuée en *tant* de planches & de plate-bandes, faiſant enſemble *tant* de pieds; la Nouvelle Culture n'exige pas que chacune de ces diviſions n'ait exactement que la largeur qu'elle leur aſſigne, & qu'il ne s'y rencontre *ni plus ni moins de pouces*,

quoique M. de la Salle l'imagine ainſi, *p.* 497 & 516.

Quelques *Pratiques Locales*, fort étendues, & très-anciennes, vont ſervir à démontrer la poſſibilité, d'exécuter une ſemblable opération avec la charrue, ou autrement, ſans beaucoup d'embarras. 1°, Il y a, en Bourgogne, des cantons, où une eſpece de renouvellement des terres à bled, conſiſte à y pratiquer des foſſés à 3 ou 4 toiſes de diſtance les uns des autres, larges de 4 à 5 pieds, ſur deux ou trois de profondeur : on répand ſur les eſpaces intermédiaires la terre que l'on tire des foſſés ; on rabat la crête des foſſés pour que ces eſpaces forment un dos de bahut : puis on les laboure avec la charrue. Voyez encore le *Manuel d'Agriculture*, p. 290. Je demande ſi, dans ce travail où il y a de la régularité, l'ouvrier a beſoin de tenir continuellement le pied & la toiſe : il ne prend pour guides, que ſes yeux & l'habitude. 2°, Le *labour en planches* n'eſt pas une nouveauté qu'ait imaginée M. Tull. Cet uſage eſt preſque général pour de grandes piéces ; & l'on fait les planches

plus ou moins larges, ſelon que le terrein eſt ſujet à retenir l'eau. Celui qui ſçait dreſſer avec la charrue ces ſortes de planches, exécutera ſans peine ce que M. Tull y a adapté. 3°, Les *Billons*, autre pratique d'uſage, ſont des Planches fort étroites: comme on a pour lors en vûe de deſſécher la terre, on fait alternativement un billon de guéret & un ſillon, ou un fond de raie. Le Laboureur adroit forme les billons plus élevés au milieu que vers les bords; en piquant plus ou moins, & prenant plus ou moins de terre. N'y a-t-il donc point ici d'aſſujettiſſement, de gêne, & de préciſion? J'en tire une nouvelle preuve en faveur de la poſſibilité qu'il y a de ſurmonter l'embarras où ſe trouve un laboureur la premiere fois qu'il exécute la diſtribution d'un terrein en planches & plate-bandes cenſées égales & régulieres. Je dis plus; on voit en Provence, en Italie, &c, des campagnes entieres, qui ſont à peu de choſe près, cultivées à la maniere de M. Tull; cependant M. de la Salle, en tenant le langage du Payſan indolent, lui fournit des armes

contre les changements qu'il veut faire à la routine. Celui qui a coutume de conduire négligemment sa charrue, trouvera des difficultés énormes & sans nombre quand on lui dira de la faire piquer à 4 ou 6 pouces *également*, dans toute l'étendue d'un champ ; & ces difficultés seront réelles, par rapport à l'habitude que ses membres ont contractée.

Comme M. Duhamel a exposé dans le VI^e Volume du *Tr. de la Cult. des Terr.* & dans les *Eléments d'Agriculture*, T. I, p. 134, 471-2-3-4, tout ce qu'il convient d'observer pour établir un terrein en planches & en plate-bandes ; je ne le copierai pas ici. Je dirai seulement qu'au moyen de jalons ou piquets alignés, on trace fort droit chaque raie qui fait les divisions générales. Puis un cheval ou un bœuf, que l'on conduit dans cette raie, forme les rangées sur les planches, au moyen du semoir qu'il tire. Consultez les *Eléments d'Agriculture*, T. I, p. 139 ; & le 4^e Volume du *Traité de la Culture des Terres*, p. 125. On voit aussi dans ce 4^e Volume (p. 126) le moyen de faire semer par des

chevaux ou des bœufs, couplés, sans qu'ils endommagent la terre des planches : ce qui est avantageux dans la premiere année ; parce que la terre n'étant pas encore bien ameublie, un seul animal y fatigue ordinairement beaucoup. Les labours auxiliaires ayant été faits à-propos depuis la levée du grain jusqu'à la récolte, on trouve les planches pour les semailles suivantes, toutes ameublies ; & les chaumes des planches récoltées servent d'alignement pour tracer droit les nouvelles rangées. C'est pourquoi il est à-propos de ne labourer ces chaumes qu'après avoir semé. Ce changement de planches en plate-bandes, & de plate-bandes en planches, se fait de même tous les ans. Voyez les *Eléments d'Agriculture*, T. I, p. 456, 457, 468. Il y a, dans l'usage ordinaire, une *ancienne Pratique* qui observe une alternative semblable ; c'est dans les terres qu'on laboure en planches : le milieu de chaque planche se trouve à l'endroit où étoient les raies qui en formoient précédemment les bords ; & le bord des nouv lles planches est au

milieu des planches de la derniere récolte.

M. Duhamel a fait encore pressentir *d'Autres* DIFFICULTÉS, dans le 6e Volume de son *Traité de la Culture des Terres*, p. 32 & 60.

Il en conclut (*p.* 32) que chacun doit « sçavoir appliquer à son ter» rein, des principes qu'on peut re» garder comme assez généralement » vrais ».

Nous croyons devoir terminer cet article par un autre conseil de ce sage Cultivateur : qui a fait observer que la routine est un torrent dont on ne peut arrêter le cours que par degrés, & avec beaucoup de ménagements ; qu'ainsi les difficultés qu'on éprouve pour dresser tout d'un coup des laboureurs à cultiver le froment suivant les principes de M. Tull, suggerent de commencer l'usage de cette nouvelle méthode sur des plantes pour lesquelles on puisse en exécuter facilement les opérations ; & que cet avantage se trouve dans la culture du sainfoin & de la luzerne. Quand les laboureurs y seront accoûtumés, on les trouvera plus en état d'appliquer les mêmes principes à la culture du

froment, *Culture des Terres*, T. V, p. xxviij; voyez encore ce que dit M. de Villiers, dans les *pages* 12 & 13 du même Volume.

## §. XII.

### *Concluſion.*

Que la méthode de M. Tull ſoit contraire à l'Agriculture en général, comme M. de la Salle le prétend; c'eſt ce qu'on ne peut ſoutenir: nous avons démontré qu'un parfait ameubliſſement & des récoltes abondantes en ſont conſtamment les effets. Que ce ſyſtême doive être ſuivi ſeul, & ſubſtitué à tout autre; c'eſt pouſſer trop loin ſa faveur. Le véritable point de vûe eſt de regarder la Nouvelle Culture comme admiſſible; attendu qu'elle s'accorde avec les meilleurs principes d'économie rurale, quand on en poſſede bien le ſyſtême & qu'on l'exécute avec intelligence.

Le Payſan qui ne calcule point, ne voit dans toutes les attentions qu'exige la pratique de M. Tull, que de fréquents objets de travail & de dépenſe. Il ignore, & même il ne croit point, lorſqu'on le lui aſſure, que dans les premieres années ces frais ſont infé-

rieurs au quart ou au cinquiéme du bénéfice que produiſent les labours répétés.

De deux parties de luzerne, par exemple, ſemées l'une en plein, l'autre par rangées ; le produit de celle-ci eſt toujours plus conſidérable.

Quiconque aura lû l'ouvrage de M. de la Salle, pourra s'imaginer que M. Duhamel eſt un Apologiſte outré de la méthode de M. Tull ; & qu'on ne trouve dans ſes ouvrages, que des commentaires & des éloges de cette méthode : mais on ſera bien ſurpris, en liſant les *Eléments d'Agriculture* de M. Duhamel, de voir que, dans les douze livres qui partagent cet ouvrage, il n'y a que le ſixiéme (un des plus courts de tous) où il ſoit queſtion de la Nouvelle Culture. Dans les autres, cet habile Cultivateur & Naturaliſte éclairé, traite des diverſes parties des plantes ; je veux dire, les racines, les tiges, branches, feuilles, fleurs, fruits ; & leurs uſages : puis de la ſéve ; des différentes eſpeces de terres ; des défrichements ; des labours ; des engrais ; de la diviſion des terres, en pluſieurs ſoles ; des

cultures uſitées dans différentes provinces ; des diverſes façons d'enſemencer les terres ; des mauvaiſes herbes ; des inſectes ; des maladies des grains ; des récoltes ; la maniere de nettoyer les grains ; leur conſervation ; les moyens de les préſerver des inſectes ; les inſtruments du labourage, charrues, ſemoirs, herſes, &c ; la culture du froment, du ſeigle, de l'épautre, de l'orge, de l'aveine, du mil ou millet, du maïs, du ſarazin, &c ; les prairies, naturelles & artificielles ; les plantes & racines qui peuvent ſervir à la nourriture du bétail ; les plantes qu'on emploie pour les teintures & dans lesmanu factures, la gaude, le paſtel, le ſafran, la garance, *&c.* Cet ouvrage eſt terminé par des réflexions utiles ſur l'Agriculture.

Voilà bien d'autres choſes que la culture de M. Tull, & que ce qui ſe trouve dans les ouvrages de M. de la Salle. J'ajoûte que, quand M. Duhamel a parlé de la Culture de M. Tull, il ne l'a point fait en enthouſiaſte. Pour être perſuadé de cette vérité, il ſuffit de ſuivre, page à page, l'endroit des *Eléments d'Agriculture*, où

il traite cet objet. Je vais tâcher d'en donner le précis.

La Nouvelle Culture conſiſte à bien préparer la terre ; à la bien ameublir par les labours, avant de ſemer ; enſuite à ſecourir les plantes par de nouveaux labours, tandis qu'elles végetent, *p.* 440.

On laboure les feves, les haricots, le maïs, les choux, les laitues, durant le cours de leur végétation : & ſans ce ſecours, ces plantes ne feroient que de chétives productions. Pourquoi ne favoriſeroit-on pas de même la végétation du froment, de la luzerne, &c ? *p.* 441 & ſuivantes.

Ceux qui ont labouré à bras ont parfaitement reconnu la vérité des principes de la nouvelle culture. « Cependant (dit M. Duhamel, *p.* 440) » nous ne diſſimulerons pas que cette culture priſe dans toute ſon étendue, n'eſt point applicable à toutes ſortes de terreins ; & que, comme elle exige qu'on change entierement les anciens uſages, [c'eſt-à dire, qu'elle differe des uſages preſque généralement reçus, auxquels

elle ſubſtitue des pratiques qui ne ſont admiſes que dans certains cantons ou pour quelques plantes particulieres ] « il faut ne l'adopter » qu'avec beaucoup de circonſpec- » tion ».

Il y a des Cultivateurs attentifs, induſtrieux, & intelligents, qui ſont parvenus à donner les labours entre les rangées de froment, avec les inſtruments ordinaires du labourage. « Mais » il faut avouer que cette culture eſt » tout autrement difficile, que celle » qu'on voudroit pratiquer à bras » d'hommes. C'eſt pourquoi je con- » ſeille à tous ceux qui, ne réſidant » point dans leurs terres, ne pour- » roient pas préſider par eux-mêmes » à toutes les opérations, de ne point » la tenter ». *p.* 459.

« Il ne faut pas ſe propoſer de prati- » quer cette culture dans les terres » très-difficiles à labourer....... Il » n'y a point de culture qui puiſſe ab- » ſolument convenir à toutes ſortes de » terreins. Il faut qu'un propriétaire » étudie tout ce qu'on propoſe pour » perfectionner la culture des terres ; » afin d'être en état de choiſir la mé-

» thode qui convient le mieux à la » nature de ſon terrein . . . . . . . . J'ai » trouvé des Cultivateurs zélés (con- » tinue M. Duhamel ) qui s'étoient » preſſés de ſe procurer les inſtruments » qui conviennent pour la Nouvelle » Culture, avant d'avoir examiné s'ils » étoient dans le cas d'en faire uſage. » Auſſi ces inſtruments étoient-ils » reſtés inutiles. En me promenant » dans leurs domaines je voyois des » terres très-mal labourées ; où la » bruyere, la fougere, les ajoncs ſe » montroient de toutes parts. Ces ter- » res cultivées à-demi étoient dures, » compactes, remplies de mottes. » Comme on n'avoit jamais fait qu'é- » gratigner la ſuperficie, ces champs » n'avoient point de fond : & les inſ- » truments dont on ſe ſervoit pour les » labourer étoient très imparfaits . . . » Quand vous aurez détruit les mau- » vaiſes herbes, donné du fond, » ameubli la terre, & rempli toutes » les conditions de l'ancienne cultu- » re ; vous eſſayerez, ſi vous le jugez » à propos, la nouvelle ». *p.* 460 & 461.

M. Duhamel exhorte ( *p.* 484 ),

comme il l'a fait en plusieurs autres endroits de ses ouvrages, ceux qui voudront entreprendre la Nouvelle Culture, de ne point se proposer de l'établir d'abord en grand. « C'est, dit-il, » une chose bien difficile que de plier » les hommes, & même les animaux, » à de nouveaux usages . . . . . . *p*. 485 » & 486. Les amateurs pourront faire » des essais ; & suivant le succès de » leurs premieres épreuves, ils pour- » ront avec connoissance de cause, » faire valoir de cette façon une plus » grande ou une moindre portion de » leur domaine ».

M. Duhamel termine ainsi le VI^e^ livre des *Eléments d'Agriculture*, qui est le seul où il soit question de la Nouvelle Culture; *pp*. 497 - 8 - 9. « Comme je n'ai jamais eu le plus lé- » ger intérêt, de quelque façon qu'on » veuille l'envisager, à accréditer la » Nouvelle Culture, je conviendrai » volontiers que les difficultés se mul- » tiplient à mesure qu'on veut la pra- » tiquer plus en grand. Un Paysan n'é- » prouvera aucun embarras à la prati- » quer lui - même ; & sûrement il se » procurera des avantages réels.. Le

Fermier

» Fermier, qui doit faire preſque tou-
» tes ſes opérations avec les charrues,
» y trouvera plus d'embarras ; quoi-
» qu'au fond nous ne changions preſ-
» que rien à la pratique ordinaire,
» puiſque nous ne faiſons qu'interpo-
» ſer la jachère entre les rangées de
» froment . . . . . . . . Ainſi la difficulté
» ſe réduit à avoir l'adreſſe d'exécuter
» les labours dans des plate-bandes
» qui ont tout au plus trois pieds &
» demi de largeur. Mais il y a des cir-
» conſtances où cette culture ne peut
» avoir lieu : par exemple, lorſqu'un
» champ qui eſt tout en froment ap-
» partient à différents propriétaires,
» les labours d'été ne peuvent y être
» faits ſans cauſer du dommage aux
» voiſins, ou ſans perdre beaucoup
» de terrein, ſur-tout quand les pieces
» ſont petites : car il faut, aux deux
» bouts de la piece, un eſpace pour
» tourner la charrue. 2° ; Cette cul-
» ture eſt tout-à-fait impraticable
» dans les cantons où la pâture graſſe
» & le parcours ſont établis. Enfin
» quand on pratique cette culture
» dans l'année où les terres voiſines
» ſont en froment, tout va aſſez bien :

» mais la ſeconde année, quand les » terres du voiſinage ſont en mars; » & la ſuivante, quand elles ſont en » jachère, le champ cultivé ſuivant » les nouveaux principes ſe trouve » ſeul en froment, & devient la pâ- » ture des oiſeaux : cet inconvénient » eſt plus conſidérable qu'on ne ſe » l'imagine ».

Dans le IIe Volume du *Traité de la Culture des Terres*, après avoir dit (*p.* 28 & 29), que le but qu'on doit ſe propoſer dans la nouvelle culture, étant de rendre la terre meuble à une grande profondeur, il *eſt indifférent quel moyen on emploie* pourvû qu'on parvienne à ce point; ...... & que chacun doit eſſayer d'y parvenir, par les moyens les plus commodes; ce Sçavant, plein de modeſtie & de candeur, avertit (dans la *p.* 279) que « les bons obſervateurs feront très- » bien de varier les pratiques, & de » tenter tous les moyens qui leur pa- » roîtront propres à perfectionner la » culture des terres; car (ajoute- » t-il) nous ſommes bien éloignés de » penſer qu'on ne puiſſe rien trouver » de mieux que ce que nous avons

» propoſé ». M. Duhamel s'exprimoit ainſi dans le temps même où ſes propres ſuccès, & pluſieurs autres déjà brillants, pouvoient ſuffire à accréditer la Nouvelle Culture, & donner un grand avantage à une perſonne qui auroit plus ſuivi ſon imagination & ſes intérêts, que conſulté le Bien public. Auſſi développe-t-il la beauté de ſes ſentiments, dans la Préface du IIIe Volume, en diſant (*p.* l & lj) : « Notre intention n'eſt pas de prétendre que l'on doive appliquer notre » culture à toutes ſortes de terreins » & à toutes ſortes de plantes. [Conſultez la 129e *page* du même Volume]. « Nous ne nous ſommes propoſé que de faire naître des idées » aux Amateurs d'agriculture ; & nous » leur laiſſons la liberté de particulariſer, ſuivant les circonſtances, » les vûes génerales que nous propoſons. On peut remarquer que les » principes d'agriculture répandus » dans nos trois Volumes, ainſi que » les expériences qui en démontrent » la vérité, ne ſont préſentés au Public que relativement aux avantages qui en doivent réſulter pour le

» bien des Particuliers. Nous aurions » à nous reprocher d'avoir fait valoir » ces recherches d'agriculture par tout » autre motif que celui qui nous ani- » me, & qui doit être assez puissant » pour animer tout bon Citoyen, par » la liaison indispensable que ces re- » cherches ont avec le bien public ». Voyez aussi la 438e page du IVe Volume ; le T. V, *p.* 260 & 261 ; dans le VIe enfin, les pages 5 & 54.

Je crois que l'on ne peut desirer rien de plus fort que ces témoignages qui contiennent les vrais sentiments de l'illustre Académicien si mal traité par M. de la Salle. J'ai déja dit, & prouvé, que celui-ci n'a pas lû les ouvrages dont il a fait une critique pleine de fiel. Il semble avoir simplement rassemblé des propos populaires, pour en devenir l'echo. Les Paysans négligens & mal intentionnés peuvent lui sçavoir gré d'avoir parlé pour eux : les laboureurs dont l'intelligence & le goût tendent à perfectionner l'Agriculture, continueront à suivre les bons principes, & à profiter des lumieres répandues dans les écrits dont ils auront connoissance.

Les Amateurs de quelque rang qu'ils ſoient, eſtimeront toujours les ouvrages que M. Duhamel a publiés ſur cette matiere ; ils ſçauront y diſtinguer l'intention d'être généralement utile, le déſintéreſſement de l'Auteur, ſon zele, ſon activité, le diſcernement avec lequel il a diſpoſé les faits qui lui étoient tranſmis pour ſon Journal d'Expériences, la ſageſſe avec laquelle il s'eſt expliqué ſur une matiere ſi capable de favoriſer l'enthouſiaſme. En eſtimant donc les talents & la conduite de M. Duhamel, il n'y aura perſonne qui ne ſoit diſpoſé à lui rendre les honneurs dûs à un excellent Homme.

FIN

## *APPROBATION.*

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier un Manuſcrit qui a pour titre : *Défenſe de pluſieurs Ouvrages ſur l'Agriculture*, &c. Je crois que le Public, & principalement les Cultivateurs ſçauront gré à l'Auteur d'avoir pris la défenſe des Ouvrages qu'ils ont fort accueillis & où ils ont reconnu l'Art de l'Agriculture réduit à ſes vrais principes, & des Méthodes ou Manœuvres nouvelles ou renouvellées ou perfectionnées, qui ſont fondées ſur la Phyſique expérimentale, conſtatées par des obſervations nombreuſes, communiquées par amour du bien public & pour la plûpart ſuffiſamment prouvés praticables & utiles par les ſuccès de ceux qui les ont adoptées dans les lieux & avec les précautions convenables. Je penſe qu'on doit permettre l'Impreſſion de cette Défenſe des Ouvrages & des ſentimens de nos modernes Triptolèmes ; qui eſt auſſi celle du vrai, de l'utile, des bonnes intentions & des travaux déſintéreſſés. A Paris, ce 16. Janvier 1765.

*Signé* LE BEGUE DE PRESLE.

## *PRIVILEGE DU ROI.*

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé H. L. GUERIN - Libraire Imprimeur à Paris, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit

faire imprimer & donner au public un Ouvrage qui a pour titre : *Défense de plusieurs Ouvrages sur l'Agriculture, & principalement de ceux de MM. Duhamel, Tillet, & Pattullot, par M. de la Marre*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A ces causes voulant favorablement traiter ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de trois années consécutives à compter du jour de la datte des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris dans trois mois de la datte d'icelles, que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril 1725 : qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de Copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le sieur DE MAUPEOU : le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir led. Exposant & ses ayans causes pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la Copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au

premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le vingt-septieme jour du mois de Février, l'an de grace mil sept cens soixante-cinq, & de notre Regne le cinquantieme. Par le Roi en son Conseil.

LE BEGUE.

*Registré sur le Registre XVI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris*, n°. 480. fol. 270. *conformément au Réglement de 1723. A Paris ce 8. Mars 1765.* LE BRETON, *Syndic.*




COMME
JE
FUS

